

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES**

par

Miriam Alonso Coto

**L'IMMIGRATION ET LA COMMUNAUTÉ D'ACCUEIL:
LE CAS DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

JUILLET 1998



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Ce mémoire est dédié à trois femmes
qui m'ont toujours guidée,

ma mère, Miren Coto
ma mère québécoise, Christiane Brunelle
mon amie, Danielle Thibeault

RÉSUMÉ

Cette recherche, effectuée dans le cadre de la maîtrise en Études régionales, traite de la problématique de l'immigration en contexte régional, c'est-à-dire hors des grands centres urbains cosmopolites et multiculturels. Sa spécificité est de s'intéresser au processus d'intégration des immigrants dans un milieu régional majoritairement francophone.

Actuellement, le Gouvernement du Québec propose une politique de régionalisation de l'immigration qui repose sur la présence de communautés culturelles en région pour attirer et retenir les immigrants. C'est dans cette perspective que nous avons tenté d'identifier la communauté à laquelle se sentent appartenir les immigrants habitant au Saguenay–Lac-Saint-Jean ainsi que les particularités du processus d'intégration dans le contexte régional.

Lors des rencontres avec des immigrants qui habitent au Saguenay–Lac-Saint-Jean, nous avons identifié deux facteurs qui attirent et retiennent les immigrants dans la région. En premier lieu, l'emploi qui représente, non seulement la façon de gagner leur vie mais de plus, la manière pour eux d'apporter à la société d'accueil et de développer leur sentiment d'appartenance à la région. Tous nos informateurs reconnaissent que s'ils n'avaient plus leur emploi, ils partiraient de la région malgré la qualité de vie de celle-ci. Le deuxième élément est la présence du conjoint dans la région, soit parce qu'il a un emploi dans la région, soit parce qu'il est originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Selon nos informateurs, avoir un emploi, pour eux ou pour leur conjoint, a été un facteur essentiel pour les faire venir et les décider à rester dans la région.

Une particularité du Saguenay–Lac-Saint-Jean est son faible nombre d'immigrants. Dans ce cadre, l'absence de communautés culturelles favorise le contact avec la communauté d'accueil et incite les individus à développer leurs propres stratégies pour pouvoir vivre en région. Ils connaissent et utilisent le français dans les rapports quotidiens

avec les Québécois. Pour un immigrant qui habite au Saguenay–Lac-Saint-Jean parler en français fait partie de son quotidien.

Un séjour prolongé et le contact avec les membres de la communauté d'accueil favorisent le sentiment d'appartenance à cette communauté.

Cette situation d'immigration en contexte minoritaire amène l'individu à se créer une nouvelle «communauté imaginaire» où il retrouve des traits de sa communauté d'origine ainsi que des traits de la communauté d'accueil adaptés à sa propre perception de la réalité. De cette façon, il pourra s'intégrer à la communauté d'accueil tout en gardant sa spécificité.

De plus, les échanges avec les membres de la communauté d'accueil façonnent son identité où se retrouvent des traits de son identité d'origine ainsi que de l'identité de la société dans laquelle il vit.

En conclusion, l'intégration en région a une relation directe avec la possibilité d'avoir un emploi. Dans ce cadre, l'absence de communauté culturelle incite les nouveaux venus et les régionaux à se côtoyer et à se connaître.

REMERCIEMENTS

D'abord, je veux remercier, tout particulièrement, mon directeur et ami, Pierre-André Tremblay, pour le soutien et les conseils apportés dans la réalisation de ce mémoire ainsi que mon amie, Denise Guha, pour tout l'intérêt et le temps qu'elle a mis à lire et à corriger les pages qui suivent.

Je tiens aussi à remercier les personnes qui ont bien voulu participer à ce mémoire en répondant à mes questions et en me faisant confiance concernant le traitement de leurs propos. C'est une partie de leur vie qui se retrouve dans cet étude.

Je remercie également, toutes mes amies ... (au masculin et au féminin) qui m'ont aidée et soutenue non seulement dans la tâche ardue d'écrire ce mémoire mais dans ma vie de tous les jours. Je suis certaine qu'en lisant ces lignes, elles vont toutes se reconnaître ... Merci!

. Pour finir, je dois reconnaître que réaliser ce mémoire n'a pas été quelque chose de facile. Non seulement à cause des exigences intellectuelles, qui ne sont pas à négliger, qu'un exercice comme celui-ci implique mais aussi parce que j'ai dû apprendre à être persévérente et constante, deux qualités qui sont essentielles pour réussir à mener à terme une recherche. Mais le plus difficile d'écrire ces pages a été d'accepter la perte qu'implique vivre hors de son pays et loin de sa famille. Finalement, l'exercice intellectuel a donné comme résultat ce mémoire et pour ce qui est du reste, j'ai compris qu'avec le temps les questions pour lesquelles nous n'avons pas de réponse deviennent des nuances ... felizmente!

Table de matières

Résumé.	i
Remerciements.	iii
Table de matières.	iv
Liste des tableaux.	vii
Liste des figures.	ix
Introduction.	1
Chapitre I	
EN CONTEXTE D'IMMIGRATION: COMMUNAUTÉ, IDENTITÉ ET INTÉGRATION.	4
1.1.- La communauté .	6
1.1.1.- La communauté comme lieu de socialisation.	10
1.1.2.- La communauté comme lieu symbolique.	12
1.1.3.- La communauté comme lieu politique: l'exemple de la communauté ethnique.	15
1.2.- Identité.	20
1.2.1.- L'identité ethnique, l'identité culturelle.	23
1.3.- Intégration.	28
1.3.1.- Les politiques d'immigration: la question de l'intégration.	35
1.3.2.- La régionalisation de l'immigration.	38

Chapitre II

L'IMMIGRATION DU DÉBUT DU SIÈCLE À NOS JOURS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. PORTRAIT STATISTIQUE.	45
2.1.- Méthodologie.	46
2.2.- La population au Saguenay–Lac-Saint-Jean: peuplement et développement.	49
2.3.- La population d'origine française au Saguenay–Lac-Saint-Jean	56
2.4.- La population d'origine britannique au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	58
2.5.- La population d'origine européenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	62
2.6.- La population d'origine asiatique au Saguenay–Lac-Saint-Jean.	68
2.7.- La période d'immigration.	70
2.8.- L'immigration au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 1991.	75
Notes.	85

Chapitre III

LES IMMIGRANTS AU SAGUEANY-LAC-SAINT-JEAN. DONNÉES QUALITATIVES.	86
3.1.- Méthodologie.	86
3.2.- La trajectoire.	90
3.3.- La communauté..	98
3.3.1.- Présence de la famille du pays d'origine.	99
3.3.2.- Les contacts avec la belle-famille.	101
3.3.3.- Les amis.	104

3.3.4.- Les réseaux.	110
3.3.5.- L'implication sociale.	112
3.4.- L'identité.	117
3.4.1.- Ce qui les définit.	118
3.4.2.- La langue de communication..	122
3.4.3.- La religion.	126
3.4.4.- L'éducation des enfants.	130
3.4.5.- «Chez-nous».	136
3.4.6.- Le partage des valeurs.	140
3.5.- L'intégration. Conclusion.	146
3.5.1.- Les raisons de l'immigration.	146
3.5.2.- L'apprentissage du français.	149
3.5.3.- Les réseaux.	150
3.5.4.- Le conjoint, les enfants et la belle-famille.	152
3.5.5.- L'emploi.	153
3.5.6.- La volonté de s'intégrer.	156
3.5.7.- Crédit et acceptation de la nouvelle identité.	158
Conclusion	163
Bibliographie.	167
Annexe I.	176

Liste des tableaux

Tableau 1. Évolution de la population au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	50
Tableau 2. Date de création des entreprises et des organisations.	54
Tableau 3. Évolution démographique de la population d'origine française au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	56
Tableau 4. Évolution démographique de la population d'origine britannique au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	59
Tableau 5. Évolution démographique de la population d'origine européenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1931 à 1991.	63
Tableau 6. Évolution démographique de la population d'origine européenne, par pays, au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1931 à 1991.	65
Tableau 7. Évolution démographique de la population d'origine asiatique au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	69
Tableau 8. Période d'immigration selon les données recueillies en 1941.	71
Tableau 9. Période d'immigration selon les données recueillies en 1951.	71
Tableau 10. Période d'immigration selon les données recueillies en 1991.	73
Tableau 11. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon la langue parlée à la maison.	76
Tableau 12. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon la connaissance du français et de l'anglais.	77
Tableau 13. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le plus haut niveau de scolarité atteint.	78
Tableau 14. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon l'activité.	78

Tableau 15. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon l'occupation de la population occupée.	79
Tableau 16. Échantillon, profil de personnes interrogées.	89
Tableau 17. Trajectoire: raisons de l'immigration.	97
Tableau 18. La communauté: famille, réseaux d'amis et de contacts.	115
Tableau 19. L'identité en région.	145
Tableau 20. L'intégration.	162

Liste des figures

Figure 1. Évolution de la population au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	51
Figure 2. Évolution de la population d'origine française au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	57
Figure 3. Évolution de la population d'origine britannique au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	59
Figure 4. Évolution de la population d'origine européenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1931 à 1991.	63
Figure 5. Évolution de la population d'origine asiatique au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.	70
Figure 6. Comparaison des périodes d'immigration selon les données recueillies en 1941 et 1951.	72
Figure 7. Période d'immigration selon les données recueillies en 1991.	74
Figure 8. Parallèle entre l'évolution démographique de la population d'origine européenne et britannique au Saguenay–Lac-Saint-Jean et quelques événements régionaux, nationaux et internationaux entre 1991 et 1991.	84

INTRODUCTION

Ce mémoire porte sur la réalité de l'immigration dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, région majoritairement francophone où, approximativement, 1% de la population est immigrante. Dans ce cadre et dans une perspective de régionalisation de l'immigration, notre intérêt est de mieux comprendre le processus d'intégration en région.

De plus, le gouvernement du Québec, dans l'énoncé de la politique sur l'immigration et l'intégration *Au Québec pour bâtir ensemble*, identifie l'insertion socio-économique et la présence d'une communauté ethnique comme deux éléments essentiels dans l'intégration des immigrants dans le milieu régional. Dans ces circonstances, nous avons décidé de vérifier quel est le rôle de l'emploi et de la communauté dans le processus d'intégration.

Notre hypothèse de recherche est la suivante:

L'absence de communautés culturelles au Saguenay–Lac-Saint-Jean favorise l'intégration des immigrants à la communauté d'accueil régionale, tant et aussi longtemps qu'ils occupent un emploi dans la région.

Pour vérifier notre hypothèse, deux approches ont été privilégiées: l'approche quantitative à partir des données démographiques de Statistique Canada concernant l'immigration et l'approche qualitative avec des rencontres auprès d'immigrants qui habitent le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Dans le premier chapitre, nous présentons les notions qui constituent le cadre conceptuel de ce mémoire. Ces concepts sont: la communauté, l'identité et l'intégration, notions complexes et longuement étudiées dans les différentes disciplines des sciences humaines. On fera état des différentes approches ainsi que des liens existant entre ces notions en contexte d'immigration où un individu doit s'adapter à une nouvelle communauté ce qui éventuellement façonnera son identité. De plus, nous présentons les tendances politiques de la problématique de l'immigration des deux paliers de gouvernement, provincial et fédéral.

Dans un deuxième temps, et dans le but de montrer le lien entre l'immigration, l'emploi et le développement économique, nous avons établi le portrait statistique de l'immigration dans la région depuis le début du siècle jusqu'à nos jours. Nous avons recueilli et regroupé sous forme de tableaux et de graphiques les données statistiques disponibles sur l'origine ethnique et la période d'immigration ainsi qu'identifié des événements historiques et économiques qui ont provoqué d'importants mouvements de populations, tant au niveau international, provincial que régional. Par la suite, nous avons réalisé un portrait statistique de la population immigrante qui habite le Saguenay–Lac-Saint-Jean en 1991. On retrouve des données sur la langue parlée à la maison, la connaissance du français et de l'anglais, le niveau de scolarité ainsi que l'occupation des immigrants. Nous finissons avec un tableau synthèse qui fait le lien entre l'évolution démographique de la population immigrante de la région et les événements socio-historiques et économiques qui ont attiré ces populations dans la région. Quelques notes

méthodologiques permettent d'identifier les limites de ce type de données, recueillies par Statistiques Canada.

Le troisième chapitre présente les données recueillies lors d'entretiens effectués auprès de nos informateurs. C'est le chapitre sur les données qualitatives. En premier lieu, nous présentons quelques notes méthodologiques sur la composition de l'échantillon, la méthode de cueillette des données et d'analyse priorisée. Ensuite, nous présentons les données recueillies auprès des immigrants qui habitent la région et qui ont participé à cette recherche. Plus spécifiquement, les données concernant leur trajectoire ou cheminement d'immigration, la communauté ou les rapports avec «l'Autre» et l'identité. La dernière section du chapitre, en guise de conclusion, présente les éléments identifiés par nos informateurs, comme essentiels dans l'intégration dans la région.

L'immigration au Saguenay–Lac-Saint-Jean est caractérisée, non seulement par le faible nombre d'immigrants qui y habitent mais plus spécifiquement par le contact qui s'établit avec la communauté d'accueil.

CHAPITRE I

LE CADRE CONCEPTUEL: COMMUNAUTÉ, IDENTITÉ ET INTÉGRATION

Ce chapitre présente les concepts qui nous ont guidé dans cette étude qui a comme spécificité de s'intéresser à la problématique de l'immigration en région.

Le choix d'un individu de quitter son milieu de vie peut surgir d'un besoin d'améliorer des situations personnelles, sociales ou économiques. Par ailleurs, ce changement implique nécessairement vivre dans un nouveau milieu (ou une communauté) qui façonnera, avec le temps et selon les échanges avec les membres de la dite communauté, son identité.

C'est dans ce contexte de changement et d'interaction que nous nous sommes intéressées à trois concepts reliés au processus d'immigration: la communauté, l'identité et l'intégration.

Dans un premier temps, nous nous sommes attardées à la notion de communauté, concept très étudié dans les sciences sociales. Trois aspects ont été retenus plus spécifiquement: la communauté comme lieu de socialisation, comme lieu symbolique et comme lieu politique.

La communauté est le lieu où l'on apprend à «être social» mais aussi l'endroit où il est possible de garder sa propre individualité, sa différence. Dans un autre ordre d'idées, la communauté est aussi un lieu politique qui s'organise en ayant comme but de faire reconnaître sa spécificité, par l'État et les autres communautés, comme le fait la communauté ethnique.

La deuxième partie de ce cadre conceptuel, présente la notion d'identité, dans son sens sociologique. Ce concept, étudié par différentes disciplines des sciences humaines, est en lien étroit avec le concept d'altérité. Se définir implique toujours l'Autre. En contexte d'immigration, nous nous sommes intéressées plus spécifiquement à l'identité culturelle et l'identité ethnique qui sont façonnées par le contact avec la communauté d'accueil. Dans ce même contexte, l'identité comporte une dimension imaginaire où l'on retrouve des éléments retenus de la communauté d'accueil ainsi que ceux qui ont été gardés de sa propre identité d'origine.

Le troisième concept retenu est celui de l'intégration. En région, l'immigrant doit entrer en contact avec la communauté d'accueil et trouver les stratégies qui lui permettront de bien y vivre. Divers auteurs se sont intéressés à cette notion et ont identifié des niveaux d'intégration. Nous présenterons quelques unes de ces réflexions théoriques.

Nous nous sommes aussi intéressés au concept d'intégration dans les politiques fédérales et provinciales d'immigration. Plus concrètement, à la politique de régionalisation de l'immigration. Cette incursion dans les textes publiés par le gouvernement, nous ont

permis d'identifier ce qui est préconisé par l'État dans l'intégration des immigrants et ce qui peut avoir une incidence dans le rapport de l'immigrant à la communauté d'accueil.

Ces trois concepts sont interreliés en contexte d'immigration. Le nouveau venu doit « jongler » avec son passé, son quotidien et ses attentes dans ses rapports avec la communauté d'accueil. Dans ces échanges et expériences, il donne forme à sa nouvelle communauté et son identité imaginaire où l'on retrouve des éléments de la société d'accueil réinterprétés ainsi que des traits de sa propre communauté et de son identité d'origine.

1.1.- LA COMMUNAUTÉ

Tenter de définir la communauté peut sembler simple dans un premier temps, mais c'est une notion remplie de nuances qui a intéressé les sociologues depuis très longtemps.

Nous présenterons , en premier lieu, un survol de l'évolution de cette notion dans les sciences sociales. Par la suite, nous nous intéresserons aux éléments qui la définissent comme lieu de socialisation, lieu symbolique et lieu de reconnaissance politique où on fera le lien avec la notion de communauté ethnique.

L'ancêtre de la notion de communauté est la notion de société et de contrat social. Ce fut Tönnies, père de la notion de communauté, qui dans son livre *Gemeinschaft und Gesellschaft* en 1887 distingue entre la Gemeinschaft (communauté) définie comme l'appartenance vécue, sentie et non choisie à un mode de vie durable et authentique et la Gesellschaft (société) qui est définie comme l'appartenance choisie et juridiquement instituée à un mode de vie transitoire et artificielle (Tiévant, 1983). La communauté et la

société, pour Tönnies, «... sont d'abord des catégories fondamentales de la sociologie pure dont l'objet sont les rapports et les solidarités sociales. Ces catégories sont donc liées à des types de relations sociales» (Médard, 1969). Autrement dit,

La théorie de la Gesellschaft porte sur la constitution artificielle d'un groupe d'êtres humains qui ressemble à la Gemeinschaft dans la mesure où les individus qui la composent cohabitent en paix. Cependant, par essence, la Gemeinschaft les unit malgré tout ce qui peut les séparer, tandis que la Gesellschaft les sépare malgré tout ce qui peut les unir. Contrairement à la Gemeinschaft, dans la Gesellschaft aucun acte ne découle d'une unité nécessaire et à priori aucun acte ne manifeste donc la volonté et l'esprit d'unité même accompli par l'individu ne l'est pour le compte de ceux qui sont unis à lui. Dans la Gesellschaft de tels actes n'existent pas. Au contraire chacun y est seul, isolé et tendu contre tous les autres. (Nisbet, 1984:102)

Pour Tönnies, la communauté est la cause d'autres phénomènes dans un contexte où selon lui, le capitalisme est la conséquence du passage de la Gemeinschaft à la Gesellschaft.

Plus tard, Durkheim, en 1893, s'intéresse à la communauté comme «un cadre d'analyse qui permet d'envisager différemment la morale, le droit, le contrat, la religion et même la nature de l'esprit humain» (Nisbet, 1984:109). Il analyse les bouleversements de l'organisation sociale où la division accrue du travail, au début du siècle, dans les sociétés industrialisées entraîne une «solidarité organique» fondée sur l'interdépendance des parties spécialisées et la diversité où l'homme pourra se dégager des contraintes traditionnelles posées par la parenté, par l'appartenance à une classe ainsi qu'au lieu et, d'une façon plus générale par la conscience sociale (Nisbet, 1984:112). À l'opposé, se situe la similarité qui caractérise la solidarité mécanique des communautés rurales et qui est fondée sur leur homogénéité morale et sociale . Celle-ci est renforcée par les règles internes que ces communautés instituent. La tradition est très importante et la justice s'oriente presque

exclusivement vers la subordination de l'individu à la conscience collective. (Nisbet, 1984)

(Tiévant, 1983:244).

Marx aussi s'intéresse à deux types de communauté, la communauté locale traditionnelle et la communauté d'intérêts et «c'est ce qu'implique sa référence d'une part à la solidarité existant entre les prolétaires de tous les pays et, en second lieu, à la "vaste association de la nation", comme moyen de promouvoir le socialisme une fois que la révolution aura renversé le pouvoir du capital privé» (cité dans "Le manifeste du Parti communiste") (Nisbet, 1984:93).

C'est avec l'arrivée de l'industrialisation que les individus tendent à s'associer autour de divers intérêts communs qui débordent les limites du voisinage, qui ont des répercussions importantes sur la communauté locale. C'est la société qui tend à s'accroître et le rayon d'interdépendance et d'interaction tend à s'élargir. (Ménard, 1969:27) Il existe un transfert de la notion de communauté dans son sens sociologique à une notion définie selon les intérêts ou les problématiques. On commence à parler de communauté de professionnels, communauté des homosexuels, etc.

Dans le même sens, il est intéressant d'indiquer aussi les nuances existant entre la notion française de la communauté et le sens que donnent les sociologues anglo-saxons à ce terme. Pour la sociologie française, la communauté fait référence à une collectivité fortement intégrée tandis que dans la conception anglo-saxonne , le terme «community» fait allusion à une collectivité localisée, c'est-à-dire où la dimension géographique est importante. Selon Ménard (1969), ce transfert de sens s'est fait parce que la communauté

dans la société traditionnelle coïncidait avec le groupe de la localité mais actuellement il est disparu et les Américains n'ont pas connu ce type de communauté locale qui repose sur une solidarité, une interdépendance et une autonomie réelles, et l'utilisent pour désigner le groupe de localité. C'est dans cette perspective que plusieurs études sur la «communauté locale» ont été réalisées. Le premier fut *Middletown* (1920), qui traite d'une étude ethnographique d'une petite ville américaine. L'école de Chicago travaillait à construire un modèle écologique général de la ville en mettant en relation la structure sociale et la structure spatiale. (Tiévant, 1983:246).

L. Wirth (1938), dans son article *Urbanism as a way of life* a fait état d'une théorie sociologique de la ville et il l'a définie comme «la localisation permanente, relativement large et dense, d'individus socialement hétérogènes» où se produisent des formes de vies exigeant trois caractéristiques la dimension, la densité et l'hétérogénéité.

Divers auteurs se sont intéressés à la communauté locale comme Redfield (1941), Lewis (1963) et Gans (1967), entre autres.

Donc, le terme «community», dans la tradition anglo-saxonne, ne réfère pas seulement à une collectivité fortement intégrée, tel que la «communauté» dans la tradition sociologique française la conçoit.

De Tönnies à nos jours, plusieurs auteurs ont tenté de définir la communauté et un point commun se dégage, ils la définissent comme un «lieu de vie» commun et partagé par les membres qui la composent. Mais plus concrètement, qu'est-ce que cela signifie?

1.1.1.- La communauté lieu de socialisation

La prise de conscience de ce qui nous ressemble et nous différencie contribue à bâtir notre «être social» qui nous aide à vivre en collectivité. Selon Cohen, la communauté sert à l'acquisition d'expériences fondamentales et importantes à l'extérieur des limites de la maison. On apprend les frontières de la parenté, de l'amitié, le sentiment d'association, les relations avec les autres et la culture. «When we speak of people acquiring culture, or learning to be social, we mean that they acquire the symbols which will equip them to be social» (Cohen, 1985:16)

D'autre part, Breton (1983) reconnaît aussi la communauté comme lieu de socialisation. C'est à l'intérieur de la communauté que sont ancrées les données (ethnicité, affinité culturelle, identité collective, histoire, langue et culture) qui permettent à l'individu de se reconnaître comme faisant partie de la communauté. De plus, il affirme que l'identité collective, qui est spécifique à la communauté, est socio-politique parce qu'elle est un préalable à la réalisation de projets communs, issus de la mobilisation et de l'action collective.

Selon divers auteurs, comme Caritini (1986), la notion de communauté implique quelque chose de spontané où les membres du groupe partagent des facteurs d'unification comme la parenté, la langue ou la culture. D'après Nisbet (1984), le concept de communauté est fondé sur une conception de l'homme dans sa globalité et non à partir de chacun des rôles qu'il peut occuper dans l'ordre social. De plus, l'engagement à une communauté est une démarche personnelle et volontaire mais elle est aussi le résultat de la tradition qui peut s'exprimer au niveau des symboles, de la religion, de la nation, de la race

et de la profession. Dans un même contexte social, des liens communautaires puisent leur force dans les relations de type communautaire fondées sur le conflit. Cette opposition, liens communautaires et non communautaires, permet aux membres de la communauté de se reconnaître. Par ailleurs, la force des liens communautaires naît de la différence et de l'opposition.

La communauté est aussi un lieu de représentation des intérêts et des appropriations personnelles. Les individus qui la forment se reconnaissent dans cet ensemble et l'utilisent aussi comme moyen d'expression. Malgré les différences importantes parmi les membres d'une communauté, ils se ressemblent entre eux et se distinguent des membres des autres communautés (Cohen, 1985).

Un autre élément qui définit la communauté est qu'elle n'est pas homogène. Tant Cohen (1985) que Breton (1983) considèrent qu'une communauté n'est pas un milieu uniforme où il n'existe pas de différences entre ses membres mais plutôt un lieu où il existe des mécanismes efficaces pour la gestion des conflits.

Cohen nous dit,

... the "commonality" which is found in community need to be a uniformity. It does not clone behavior or ideas. It's a commonality of forms (ways of behaving) whose context (meanings) may vary considerably among its members. The triumph of community is to so contain this variety that its inherent disconcordance does not subvert the apparent coherence which is expressed by its boundaries. (Cohen, 1985:20)

Ces différences permettent de maintenir un équilibre entre les membres de la même communauté qui partagent les mêmes symboles, ce qui devient plus évident quand ils se

comparent avec les membres d'autres communautés. La différence donne aussi de la latitude aux membres de la communauté sans la mettre en danger.

Le rapport entre l'individu et la communauté est indissoluble. Tout individu appartient à une communauté dans laquelle il deviendra un être social. C'est au contact des autres membres de la communauté, qu'il acquiert les traits culturels, linguistiques, sociaux et politiques qui lui permettent de vivre avec d'autres individus. Toutefois, la communauté n'est pas une entité homogène et l'appropriation de ce qui lui est spécifique par ses membres se fait selon leur propre perception et symbolique. Telle est la perspective de la section suivante.

1.1.2.- La communauté comme lieu symbolique

Plusieurs auteurs se sont intéressés à la notion de communauté dans son sens le plus symbolique, ce qui appartient au monde des perceptions.

Parmi eux, Schnapper (1994) qui nous dit que la communauté «désigne un groupe de personnes entre lesquelles existent des traits objectifs communs, la conscience d'appartenir à un groupe et quelques formes de relations directes» (p. 140). Utiliser le terme communauté, dans son sens sociologique, implique a priori qu'il en existe une.

Cette conception a un lien avec les propos de Breton (1983) qui nous dit que tout individu est destiné naturellement à une communauté, c'est-à-dire que tout individu fait partie d'une communauté. Ce qui la détermine est le partage, par les individus qui la forment, de l'identité collective (ce qui leur ressemble et les assemble) ainsi que la

délimitation des frontières qui permettent de les différencier d'autres groupes et communautés. Cependant, tant l'identité collective que les frontières sont le résultat d'une action concertée qui comporte des choix collectifs et une action coordonnée qui se produisent dans des situations dynamiques et changeantes. Cette perspective est quelque peu éloignée de la spontanéité à laquelle Caritini faisait allusion précédemment.

Dans le même sens, Cohen (1985) défend le principe que la communauté est plus qu'une terminologie technique mais qu'elle fait référence aussi aux symboles, aux valeurs et aux idéologies dans les milieux populaires, «people manifestly believe in the notion of community either as ideal or reality and sometimes both simultaneously» (Cohen, 1985:8). De plus, la communauté implique la similarité et la différence en même temps. La similarité parce que les membres du groupe se reconnaissent entre eux et la différence parce qu'elle leur permet de se différencier des autres groupes ou communautés. Ce sont les frontières qui déterminent les limites des communautés: ce qu'on est, ce que les autres sont et ce que nous ne sommes pas.

Pour Cohen utiliser le terme communauté implique également un besoin ou un désir d'exprimer une différence.

A reasonable interpretation of the word's use would seem to imply two related suggestions: that the members of a group of people (a) have something uncommon with each other, which (b) distinguishes them in a significant way from members of other putative groups. "Community" thus seems to imply simultaneously both similarity and difference. The word thus expresses a *relational* idea: the opposition of one community to others or to other social entities. Indeed it will be argued that the use of the word is only occasioned by the desire or need to express such a distinction [...] the boundary marks the beginning and end of a community. (p.12)

Le «symbolique» des frontières est coloré par notre expérience personnelle ou individuelle ainsi que la perception que les autres ont de ces frontières. La notion de communauté est étroitement liée à la notion de frontière.

Cette symbolique a de l'efficacité parce qu'elle est imprécise. Elle permet, à l'intérieur de la communauté, la spécificité de l'individualité donc des différences. En même temps, elle permet une homogénéisation de façon à donner un sentiment d'ensemble, c'est-à-dire de faire partie d'un tout.

Cohen (1985) amène les propos suivants:

Symbols are affective because they're imprecise. Though obviously not contentless, part of their meaning is "subjective". [...] Individuality and commonality are thus reconcilable. Just as the "common form" of the symbol aggregates the various meanings assigned to it, so the symbolic repertoire of a community aggregates the individualities and other differences found within the community and provides the means for their expression, interpretation and containment. It provides the range within which individuality is recognizable . It continuously transforms the reality of difference into the appearance of similarity with such efficacy that people can still invest the "community" with ideological integrity . It unites them in their opposition , both to each other, and those "outside". It thereby constitutes, and gives reality to, the community's boundaries. (p.21)

L'acquisition de ces symboles et de ces frontières donne aux membres de la communauté l'expérience et l'attachement nécessaires pour partager les mêmes significations.

1.1.3.- La communauté comme lieu politique: l'exemple de la communauté ethnique.

Dans un contexte de mondialisation et de perte des ancrages territoriaux en opposition avec une augmentation des nationalismes, la communauté peut être récupérée comme une entité politique qui contribue à faire une place à la spécificité de ses membres.

Nisbet (1984) dans son livre *La tradition sociologique* consacre un chapitre à la notion de communauté dans lequel on retrouve les propos suivants,

Avec l'arrivée de l'industrialisation [...] il n'est pas difficile de passer de l'abstraction philosophique aux nécessités politiques, lorsque l'ennemi commun est la survie de traditions communautaires désormais inutiles et tout aussi néfastes au développement économique qu'aux réformes administratives. Ce n'est pas donc un hasard si, dès le début de la révolution industrielle, les partisans du commerce et de l'industrie s'intéressent autant aux réformes politiques et administratives qu'à la propagation du nouveau système économique. (p.73)

La transformation du communautaire, à l'intérieur d'un cadre plus économique, s'est faite de façon progressive, avec l'arrivée de l'industrialisation. Des nos jours, avec l'État providence, la communauté d'appartenance devient une communauté de problématiques. C'est dans ce contexte de priorité au développement économique et de présence accrue de l'État dans la gestion du social que celui-ci considère la communauté comme une collectivité composée de groupes cibles identifiés qui disposent de quelques ressources institutionnelles et associatives. Ils travailleront à l'intérieur de différents programmes de santé et de services sociaux prédéterminés à l'échelle nationale (Doucet et Favreau, 1991:236). On pourrait parler ici des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des immigrants entre autres. C'est dans l'organisation de ces catégories d'individus, comme celles formées par les immigrants qui se regroupent selon leurs origines ethniques ou

culturelles, que la communauté qu'ils forment se donne un lieu politique où elle peut échanger avec les autres communautés (d'intérêts) et l'État dans le but «d'infléchir les institutions et l'ensemble associatif de cette collectivité dans le sens des intérêts de ces classes populaires, définies comme économiquement défavorisées et politiquement sans pouvoir» (Doucet et Favreau, 1991). On utilise l'organisation communautaire, l'action sociale et le développement local comme moyens pour y arriver.

De plus, les communautés cherchent aussi la reconnaissance sociale et politique de la part de l'État et d'autres groupes qui forment l'ensemble de la nation, «communauté des communautés résultant d'un processus historique de fusion ...» (Caritini, 1986:193). Pour ce faire, ils se dotent de structures et de porte-parole reconnus.

Dans cette perspective et pour les besoins de cette étude, nous nous sommes intéressées plus spécifiquement à la communauté ethnique comme lieu politique.

La communauté ethnique naît dans un rapport entre la majorité et la minorité. C'est dans l'adjectif "ethnique" que se situe ce rapport et que l'organisation se situe dans un contexte politique.

Le courant «politiste» analyse le groupe ethnique et ses associations à partir de la prémissse selon laquelle l'ethnicité est une catégorie politique. Les associations sont un important lieu de mobilisation pour affronter la compétition individuelle et collective et pour se défendre contre toutes les formes d'exclusion, notamment contre la discrimination éventuellement associée au statut de groupe minoritaire (Breton, 1991; Higman, 1979; Elazar et Waler, 1990; Schoeneberg, 1985; Dury, 1992). (Labelle, 1992:65)

Cette idée est aussi appuyée par Breton (1983) pour qui la communauté ethnique, en plus d'être un phénomène social est aussi une entité politique parce qu'elle se gouverne et qu'elle est une construction socio-politique, tant au niveau de l'identité collective que de la

définition des frontières, de l'organisation , de la gestion des conflits et de la participation des membres.

Mais, la communauté ethnique n'a pas d'État (Breton, 1983), parce qu'elle naît de sa différence avec la majorité, c'est-à-dire, la communauté d'accueil, qui n'est jamais reconnue comme «ethnique». C'est dans un contexte minoritaire par rapport à un État "national" que la communauté ethnique peut demander l'intégration à la communauté nationale ou sa distinction (séparatisme, autonomie ou multiculturalisme) (Caratini, 1986:198). Breton ajoute que la communauté ethnique, comme lieu politique, n'a pas de territoire et elle peut être plus au moins dispersée géographiquement (Breton, 1983). De plus, elle n'est pas homogène, on peut y retrouver différentes approches, visions, réalités sociales à l'intérieur et elle a toujours un rapport particulier avec la société parce qu'elle est née dans un rapport majoritaire-minoritaire. Ce sont ces éléments qui déterminent son organisation et son contenu politique (Breton ,1983).

La communauté ethnique maintient, à l'externe, des liens et des interdépendances avec d'autres organisations et, au niveau interne, elle travaille à transmettre les traits culturels et sociaux qui lui sont spécifiques.

La communauté ethnique peut naître tant du nombre d'individus qui la composent que de la capacité de certains de ses membres à prendre le leadership dans le but de gérer les processus de différentiation, d'accentuation des particularités et des différences ainsi que les convergences et les rapprochements entre la dite communauté et la communauté d'accueil (Jacob, 1991:334). «On ne naît pas ethnique, on le devient ...» (Juteau-Lee, 1983:45)

La communauté ethnique a aussi un rôle social de soutien pour les membres qui la forment. Tant Jacob (1991) que Abou (1981) insistent sur la capacité de protection et de soutien des membres de la communauté. Les membres se reconnaissent entre eux et la communauté concourt à préserver les éléments culturels qui les différencient dans le but d'assurer un héritage culturel. De plus, c'est à l'intérieur de cette communauté ethnique qu'on retrouve le soutien indispensable pour maintenir les traits culturels nécessaires à leur propre reconnaissance.

La communauté ethnique offre un type de soutien supplémentaire à l'immigrant et au réfugié; ils y trouvent des services et des institutions qui leur permettent de prolonger en quelque sorte leurs modes de vie et de comportements habituels, d'assurer la transmission de leur héritage culturel (langue , religion, normes et valeurs spécifiques) et d'obtenir un soutien concret et cohérent par rapport à leur perception de leurs problèmes [...] De plus, de part sa fonction de "préservation" des intérêts et des valeurs en référence à la société d'accueil, la communauté génère un sentiment d'appartenance et de protection individuelle et collective. (Jacob, 1991:336)

Comme nous l'avons déjà vu, la communauté ethnique est une notion teintée de politique. Elle naît d'un rapport majorité-minorité où elle se développe. Elle réalise des actions à l'interne pour les membres qui la forment dans le but de maintenir ce qui lui est spécifique et ce qui la définit. Elle réalise des actions dans le but de conserver les traits culturels (culture, langue, religion) qui définissent ses membres. Elle travaille à l'externe, pour la défense et la préservation de ces différences culturelles, mais à l'intérieur d'une communauté majoritaire.

La principale différence entre la notion de communauté et celle de communauté ethnique réside dans la présence constante de l'ethnicité et de la culture dans chacune des

actions réalisées par cette dernière. De plus, la reconnaissance de ses membres est faite en fonction des traits qui lui sont spécifiques.

En conclusion, plusieurs auteurs se sont intéressés à la notion de communauté, concept complexe et plein de nuances. Sans prétendre avoir fait une étude complète des différents éléments qui la composent, nous nous sommes attardées à trois aspects qui dans le cadre de ce mémoire nous semblent importants. Dans un premier temps, nous touchons la communauté comme lieu de socialisation des individus. C'est dans la communauté que l'on apprend à «être social», à vivre en société. Tout individu appartient à une communauté dans laquelle il se reconnaît et se distingue des membres des autres communautés. Divers éléments sont transmis dans la communauté comme la culture, la langue, les façons de faire, la religion, etc. En outre, la communauté est aussi un lieu symbolique, le deuxième élément sur lequel nous avons porté notre attention, où la conscience d'appartenance et l'altérité prennent place à l'intérieur des frontières symboliques qui la délimitent. Ces frontières seront perçues et intégrées différemment par ses membres.

La communauté est aussi un lieu politique où ses membres, avec les organisations qui les représentent, travaillent pour l'amélioration sociale, culturelle et économique de ses membres. Dans le cas de la communauté ethnique, qui naît dans un rapport majorité-minorité, donc à l'intérieur d'un rapport de forces, cet aspect politique prend encore plus d'ampleur. Le sentiment d'appartenance des membres de cette communauté en est un d'appartenance culturelle, dans le sens large du terme, où les individus qui la forment posent

des gestes et font des actions à partir de ce rapprochement culturel vécu dans un contexte de rapport de forces.

1.2.- L'IDENTITÉ

Répondre à la question «Qui suis-je?» n'est pas toujours chose facile. Dans la société actuelle, nous sommes autant une femme, un professionnel, un socialiste ou un africain. Autant «d'entités sociales» que d'identités. Mais, l'identité est-elle quelque chose de plus qu'une entité sociale? Divers auteurs, Greenfeld (dans Ancelovici, 1997), Breton (1983) ou Juteau-Lee (1983), reconnaissent «qu'aucun être humain et aucun groupe ne peut vivre sans identité [...] elle semble être une nécessité psychologique et c'est pourquoi il s'agit d'une constante sociale» (Greenfeld dans Ancelovici, 1997:55). C'est un élément essentiel et permanent dans la conception humaine, tant dans son sens collectif qu'individuel.

Autrement dit, «l'identité est à la fois un phénomène personnel et collectif» (Ancelovici, 1997:137) qui se modifie continuellement au gré des déplacements, des expériences et des réflexions. (Ancelovici, 1997) (Breton, 1991). Cette particularité d'être en mouvance fait en sorte que chaque individu a sa propre identité, différente de celle des autres «parce que l'ensemble des appartenances n'est jamais exactement le même d'une personne à l'autre» (Maalouf dans Ancelovici, 1997:171-172). Donc l'identité est, en quelque sorte, la différence dans la ressemblance, dans un milieu qui évolue et qui nous modèle en tant qu'individu appartenant à une communauté.

Certains auteurs se sont intéressés à l'aspect psychologique et psychosocial de l'identité comme Camilleri (1990) qui a étudié cette dimension en contexte interculturel.

Pour lui, l'identité est

l'interface entre l'individu et ses environnements sociaux, interface qui a comme fonction de maintenir la continuité dans la trajectoire de vie, l'unicité de l'être et la valorisation de soi. Construite à travers les ajustements dynamiques de représentations, attitudes et comportements concrets, cette identité est d'abord mouvante, à la fois abstraite (notre subjectivation de notre histoire et de la réalité) et concrète (nos façons d'intervenir dans et sur cette réalité). (Vatz-Laarousi, 1996:13)

Dans une perspective plus sociologique,

la notion traditionnelle d'identité repose sur un double critère: l'homogénéité, qui signifie l'exclusion de toute différence interne et la permanence du même, en dépit de toute variation d'éléments considérés comme secondaires ou aléatoires. Le terme «identité» s'applique donc à quelque chose ou à quelqu'un qui reste identique à lui-même. Cela implique l'exclusion de l'Autre. (Chanady, 1994:167).

De plus Taylor (1994), présente l'identité humaine qui est créée «dialogiquement», en réponse aux relations avec les Autres.

Autrement dit, parler d'identité implique nécessairement parler de l'Autre. Néanmoins, deux tendances, à notre sens complémentaires, se dessinent dans ce rapport à l'autre dans la définition de l'identité, celle où l'Autre est en nous et celle où l'Autre est à l'extérieur de nous. La première tendance est présentée par Shiose (1995) qui nous dit «Le caractère kaléidoscopique de l'être humain oublie, comme dirait Kristeva (1988), que nous sommes un amalgame de l'hétérogénéité, que les autres sont en nous, toujours en mouvement» (p.79). Taylor (1994) va dans le même sens en disant qu'on n'a pas besoin de la relation avec les «autres donneurs de sens» pour nous définir, mais plutôt pour nous accomplir. Par ailleurs, une deuxième tendance se dessine où l'Autre est externe à nous.

Abou (1986) nous rappelle que «la problématique de l'identité en général ne surgit que là où apparaît la différence. On n'a besoin de s'affirmer soi-même que face à l'autre et cette affirmation de l'identité est d'abord une autodéfense, car la différence apparaît toujours au premier abord, comme une menace» (p.31).

L'Autre nous permet de mieux nous définir dans les ressemblances et dans les différences. Cette dualité qui forge l'identité ne peut pas être saisie en dehors de la différence, et dans certains cas du conflit.

Outre cela, l'identité est acquise par la socialisation (Juteau-Lee, 1983). Celle-ci comprend les spécificités de l'identité collective où les traits ethniques et culturels, spécifiques à une communauté, prennent leur sens et sont acquis par les individus qui la forment. Ces éléments définissant l'identité collective sont en évolution continue et reinterprétés de façons différentes selon les individus et le contexte social dans lequel le processus s'insère.

Breton, dans son article, "La communauté ethnique, la communauté politique", nous dit:

La construction de l'identité collective et des "frontières" de la communauté est en partie l'objet d'une action concertée en ce sens qu'elle comporte des choix collectifs et une action coordonnée. [...] Il est vrai que l'identité et l'organisation sociale de la collectivité sont enracinées dans son histoire, mais elles le sont dans une histoire constamment reinterprétée et adaptée aux exigences de chaque époque, exigences qui sont elles-mêmes le résultat d'une idéologie et de processus politiques (p.27).

Nous avons déjà exposé que l'identité est acquise dans la socialisation (Juteau-Lee, 1983) et que tout individu a une identité. Par ailleurs, même si l'identité est modelée selon notre propre interprétation de la réalité, il serait possible de faire une première

catégorisation des identités entre celles qui peuvent être choisies, comme l'identité nationale et celles qui sont intrinsèques aux individus, les identités «naturelles» (Greenfeld dans Ancelovici, 1997:62-63). L'identité nationale, dans sa conception étatique implique, aussi le choix d'un individu à devenir citoyen d'un autre pays, différent de celui dans lequel il est né. Malgré cela, les identités dites «naturelles», comme le genre, la couleur ou l'identité ethnique dans sa conception «qui relève du sang», sont imposées à l'individu. Donc, et sans élaborer davantage, non seulement l'identité évolue et est dynamique mais de plus, elle peut être intrinsèque ou être acquise.

En conclusion, l'identité est la nature que la personne a acquise socialement. Elle se précise continuellement dans le rapport à l'Autre. De plus, elle est en même temps différence et homogénéité.

1.2.1.- L'identité ethnique , l'identité culturelle

Un des auteurs qui s'est le plus intéressé à la notion d'identité, et plus spécifiquement à l'identité culturelle, est Selim Abou (1986) dans son livre *L'identité culturelle*. Selon lui, «l'identité culturelle ne fait pas seulement allusion au patrimoine mais surtout à la culture, qui peut être défini comme l'ensemble des manières de penser , d'agir et de sentir une communauté dans son triple rapport à la nature, à l'homme, à l'absolu» (p 30) Cependant, l'individu élabore au sein de la société, de façon consciente et inconsciente, sa propre expérience culturelle qui sera différente de toutes les autres.

Il est clair que si l'identité repose sur des données culturelles objectives (langue, race ou religion) qui lui servent de critères, il reste qu'elle peut, à la limite, se

suffire de l'une d'entre elles et qu'aucune en particulier ne lui est indispensable. Ensuite, les données objectives existantes ne prennent leur sens qu'à l'intérieur de la conscience collective qui, au nom d'une histoire ou d'une origine commune, réelle ou présumée, se l'approprié et les interprète comme des composantes de son identité ethnique. (p.32-33).

Autrement dit, l'identité culturelle prend ses racines dans l'identité ethnique (Abou, 1986:30). Elle donne un sens au rapport d'un individu avec son milieu de vie, avec les autres et avec l'absolu. C'est à travers la langue, la race et la religion que ces relations se développent et sont interprétées.

D'ailleurs, l'identité ethnique se définit différemment dépendant du contexte socio-politique. Dans un milieu homogène, c'est-à-dire où il n'existe pas de différence ethnique ou culturelle entre les individus qui le forment, il est possible de parler d'identité ethnique et d'identité culturelle comme des synonymes (Abou, 1986:31). Toutefois, c'est dans les milieux pluralistes qu'elle peut avoir deux composantes, une culturelle (qui peut correspondre à l'identité culturelle) et une autre politique (qui correspond à l'identité nationale ou ethnique dans un contexte de différences culturelles et dans un rapport de forces) (Abou (1986); Breton (1983)). Par ailleurs ces deux identités sont intrinsèques à l'individu. Comme le dit Juteau-Lee (1983) "on ne naît pas ethnique, on le devient" (p.45). Donc, c'est dans la socialisation, à l'intérieur d'une communauté toujours ethnique et culturelle, que l'individu apprend à appartenir à une culture, ou à une ethnie (dans son sens plus socio-politique). Tandis que Breton (1983), défend la thèse que, «sur le plan individuel, l'identité ethnique est donc involontaire; elle est tout simplement transmise par la génération antérieure» (p.26). Abou ajoute que c'est dans un contexte de conflit entre le groupe ethnique et les autres groupes qu'elle se définit dans le besoin de s'affirmer soi-

même. Nous pensons que même si tout individu est porteur d'une identité ethnique ou culturelle qui effectivement est transmise par la génération antérieure, c'est dans un contexte de différence culturelle que son identité prend une forme spécifique pour répondre à ce besoin de s'affirmer lui-même.

En définitive, tout individu est porteur d'ethnicité et de culture. C'est l'interprétation qu'il fait de cette ethnicité et de cette culture dans le rapport avec les membres de sa propre communauté et des autres communautés qu'il crée sa propre identité culturelle et ethnique.

En contexte d'immigration, tout ce processus est quelque peu différent. C'est dans un rapport avec l'Autre appartenant à la société d'accueil et membre de la majorité que l'immigrant devra recréer son identité. Souvent, c'est dans un contexte de minorité à majorité que l'individu doit se situer et tenter de repérer ce qui le distingue et ce qui le rapproche des membres de la communauté d'accueil.

Diverses identités, ethniques ou culturelles, se conjuguent dans l'environnement de l'immigrant. Tel qu'établi précédemment, l'identité est acquise socialement, donc c'est dans son rapport avec les Autres que l'immigrant va connaître, identifier et acquérir les traits qui sont spécifiques à son identité, dans certains cas, très différente de la sienne. C'est aussi à partir de son propre bagage personnel, ethnique et culturel, qu'il fait l'interprétation de la nouvelle culture dans laquelle il veut vivre (Ancelovici, 1997:205). Cette traduction donne naissance à une

... identité "hybride", pour reprendre l'idée de Salman Rushdie dans *Imaginary Homelands*, c'est-à-dire une identité qui n'est d'aucune culture en particulier précisément parce qu'elle est le produit de l'imbrication de

plusieurs histoires et cultures. [...] cela peut être à la fois une source de déchirement et d'enrichissement. (Ancelovici, 1997:205)

Il est possible de croire que retenir certaines caractéristiques ethniques et culturelles de la société d'accueil est quelque chose de normal. L'immigrant qui habite hors de sa communauté d'origine ne peut pas maintenir la totalité de son identité. Soutenir cela, d'une certaine façon, c'est rêver. De plus,

... comme le remarque David Homel, les immigrants ont souvent tendance à changer leur histoire, voire leur propre nom, afin de faciliter leur intégration, ou au contraire donner une dimension un peu mythique à leur identité [...] L'identité imaginaire nous permet donc de valoriser un aspect de notre héritage familial ou carrément de l'inventer. D'un autre côté, bien que notre identité soit en partie le produit de ce que nous voulons être, il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons pas nous leurrer nous-mêmes. (Ancelovici, 1997:205)

L'immigrant non seulement acquiert des traits de l'identité de la communauté d'accueil mais de plus, il modèle une nouvelle identité imaginaire où on retrouve des aspects de son identité ethnique façonnés pour lui permettre de vivre dans son nouveau milieu de vie. Cette identité se nourrit du passé et, dans certains cas, elle sert à certains individus pour qu'ils nous cataloguent sous une identité que nous rejetons. (Ancelovici, 1997)

Chanady (1986) ajoute une autre caractéristique spécifique à cette identité imaginaire ou hybride. Elle nous parle du caractère polymodal de l'insertion collective. Elle nous dit qu'il devrait être possible de coexister avec un sentiment d'appartenance à une communauté politique (le pays) et l'identité ethnique de l'immigrant, ce qui s'accompagne de la perpétuation de traditions ainsi que d'une reconstruction sélective du passé. «La notion d'appartenance ethnique basée sur la race, la langue et les traditions serait ainsi remplacée

par l'idée d'appartenance voulue, ce qui implique la reconnaissance de l'importance de l'imaginaire dans la constitution de l'identité.» (p. 186)

En outre, toute cette démarche se place, dans un premier temps, dans un espace mais elle évolue dans le temps. L'immigrant, dans ce contexte, apprend à «gérer son archipel identitaire, à jongler avec des identités qui, prises séparément, peuvent nous laisser une impression de manque ou de vide.» (Ancelovici, 1997:200)

L'identité ethnique ou culturelle comporte donc une dimension imaginaire en contexte d'immigration. Elle comprend l'interprétation que l'immigrant fait de la communauté d'accueil selon ses propres codes culturels. De plus, elle intègre les perceptions que l'immigrant a de sa propre identité. Cette identité imaginaire évolue dans le temps et permet de remplir les vides qu'une catégorisation trop étroite de l'identité peut laisser.

En conclusion, tout individu est porteur d'une identité ethnique et culturelle qui prendra des couleurs différentes selon l'interprétation individuelle de chacun et du contexte dans laquelle on évolue. Ces identités se forment et se transforment dans le rapport à l'Autre et elles sont dynamiques. En contexte d'immigration, la dimension imaginaire et la durée du séjour sont des variables importantes dans la démarche d'intégration et de création d'une «nouvelle identité».

1.3.-L'INTÉGRATION

La troisième partie de ce cadre conceptuel traite de la notion d'intégration. Cette partie sera divisée en trois sections qui tenteront d'illustrer le contenu plus théorique de cette notion ainsi que les connotations plus politiques et plus régionales qui la dessinent. La première section traitera du concept d'intégration dans les sciences sociales. Nous tenterons de mieux la définir à partir d'études et de réflexions effectuées par plusieurs auteurs qui s'intéressent à cette réalité. Mais cette notion, reliée directement à la problématique de l'immigration, a été aussi définie dans les diverses politiques de l'immigration au Canada et au Québec, ce qui sera présenté sommairement dans cette section du mémoire. Finalement, nous tenterons d'identifier la spécificité de l'intégration de l'immigration en région, en étudiant de plus près la politique de régionalisation de l'immigration du gouvernement du Québec.

La notion d'intégration, en contexte d'immigration, est chargée de nuances qu'on traduit sous des termes comme adaptation, acculturation, assimilation ou insertion. Tous ces concepts font référence à des étapes d'un processus où la différence et la spécificité se côtoient.

Tel que précisé dans les sections précédentes, tout individu appartient à une communauté et a une identité. Ce sont des éléments essentiels à tout être humain. En contexte d'immigration, l'individu qui émigre change de communauté et doit s'adapter à un nouvel environnement. C'est le processus d'intégration qui commence.

Pour certains auteurs, comme Abou (1990) et Breton (1983), l'intégration débute avant d'arriver dans le pays d'accueil. Dans sa trajectoire, les raisons de l'immigration déterminent avant tout le premier contact et le rapport avec le nouveau pays où l'immigrant va s'installer. Abou (1990) distingue trois types de rapports: la personne qui vient de façon temporaire avec une date fixe de retour dans son pays, la personne qui vient de façon temporaire et, finalement, la personne qui vient de façon permanente. Ce qui différencie ces trois types de démarche est l'aptitude à élaborer le «deuil que provoque l'arrachement à leur pays ... l'état de détresse spécifique qui caractérise l'étranger durant les premières années de son installation en terre étrangère» (p.130). D'autres éléments semblent jouer un rôle important dans le processus d'intégration comme les raisons économiques, personnelles ou sociales qui amènent ces individus à aller s'installer dans un nouveau pays (Jacob, 1991) ainsi que le fait d'immigrer seul ou en famille ou encore l'écart qui existe entre la culture d'origine et celle du pays d'accueil (Abou, 1990:133). Le cheminement social et psychologique qui a amené à prendre la décision d'émigrer est un élément important dans le rapport entre l'immigrant et le pays d'accueil.

La notion d'intégration est un concept difficile à définir parce qu'il implique divers acteurs et stades. Elle est un processus qui implique une évolution, dans le temps, des façons de voir et de sentir.

Le point commun parmi toutes les définitions des auteurs (Breton (1983), Abou (1990), Kallen (1982), Jacob (1991)) qui ont travaillé sur l'intégration est la participation «réelle aux instances économiques et sociales de la collectivité dont on fait partie» (Dorais,

1990:47). Par ailleurs, «l'intégration des immigrants touche non seulement à des dimensions "structurelles", mais se situe aussi (...) sur le plan du symbolique, ou si on préfère, de la culture» (Tremblay: 1993:40). Autrement dit, l'intégration n'est pas seulement un processus qui évolue dans le temps, qui touche le travail, l'école ou l'apprentissage de la langue mais c'est aussi tout ce qui est en relation avec la confrontation des valeurs, des façons de faire, des traits culturels entre l'immigrant et la communauté d'accueil, entre la communauté ethnique et la société d'accueil. Ces deux visions nous guident dans ce qui suit.

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser à la démarche individuelle d'intégration lorsqu'un immigrant arrive dans son nouveau pays d'accueil. Abou (1990) distingue plusieurs étapes au processus d'intégration, qui selon lui, «se déroulent simultanément, mais à des rythmes différents, à trois niveaux du réel: ce sont les processus d'adaptation, d'intégration et d'acculturation.» (p.128)

Le processus d'adaptation est, pour Abou (1990), l'acmodation à l'environnement physique du pays d'accueil dans le but de diminuer la différence existante entre les deux pays. Il est possible de retrouver des cas où le nouveau milieu créé se présente comme une copie du pays d'origine, d'autres où c'est une association des deux milieux, ce qui sert de pont dans le chemin de l'intégration, et le troisième cas englobant les personnes qui acceptent l'espace nouveau tel qu'il est.

Le deuxième élément identifié est le processus d'intégration qui «désigne l'insertion des nouveaux venus dans les structures économiques, sociales et politiques du pays d'accueil» (Abou, 1990:128). Selon Archambault et Corbeil (cités par Abou, 1990:128), on

peut distinguer trois niveaux: l'intégration de fonctionnement qui permettra au nouvel arrivé de communiquer et de gagner sa vie, l'intégration de participation, lui demandant d'être actif dans un domaine d'activité de la communauté d'accueil et le troisième, l'intégration d'aspiration, où il fait le choix de lier son avenir à celui du groupe comme membre à part entière de la société.

Pour conclure, l'acculturation, «concept à teneur anthropologique, désigne l'ensemble des interférences culturelles [...], par suite de la confrontation constante de leur culture d'origine avec celle de la société d'accueil» (Abou, 1990:129). On fait une distinction entre acculturation matérielle et l'acculturation formelle. Dans le premier cas, ce type d'acculturation comprend le regard et la réinterprétation des traits culturels de la société d'accueil selon leur culture d'origine. Par ailleurs, l'acculturation formelle «atteint les manières toujours inconscientes de penser et de sentir ...» (Abou, 1990:129).

La particularité de cette catégorisation est qu'elle situe le processus dans le temps et dans le rapport avec la communauté d'accueil et touche divers aspects de la démarche. Dans un premier temps, c'est le contact avec le milieu physique qui prend place en même temps que se fait l'insertion dans les structures économiques et sociales et qu'il y a un échange et une appropriation culturelle. Il est à noter que «si la perspective synchronique dévoile les processus d'insertion des immigrés sous leur double aspect sociologique et psychologique, la perspective diachronique est nécessaire pour les rattacher dialectiquement à leur contexte historique, lointain et prochain» (Abou, 1990:138). Autrement dit, la démarche personnelle d'intégration en contexte d'immigration, en dehors d'une communauté ethnique, se déroule

dans le temps et dans un rapport avec la société d'accueil où se font des allers-retours dans le passé et le futur, ce qui permet à l'immigrant de mieux vivre et comprendre la complexité culturelle dans laquelle il se retrouve. Toute cette démarche n'est pas toujours consciente et comprise.

D'autres catégorisations sont aussi possibles. Des auteurs, comme Manègre (1993), s'attardent plus à l'intégration dans sa dimension travail, d'autres, comme Jacob (1991) s'arrêtent sur les dimensions sociales et Breton (1983) s'intéresse plus aux dimensions politiques.

Par contre, Tremblay (1993) identifie des limites à cette approche plus individualiste qui «néglige la domination et les aspects politiques inhérents au rapport majoritaire/minoritaire» (p.33), ainsi que la «responsabilité» de la société d'accueil dans le processus d'intégration. Il nous rappelle que «... la société d'accueil n'acceptera pas tout ni n'importe quoi de "ses" immigrants. Certains traits culturels seront vus comme inadmissibles, ce qui est sans doute à la base des énoncés sur la "proximité culturelle"» (p. 34), ce qui a été aussi rapporté par Abou (1986,1990) et Breton (1983). Donc, «en choisissant ce qu'il y a de recevable, voire de "typique", dans les traits de la culture d'origine de ses immigrants, la société d'accueil les transforme. La réalité "ethnique" à laquelle les immigrants appartiendront et à laquelle ils s'identifieront sera donc nécessairement différente de ce qu'elle était dans le pays d'origine» (Tremblay, 1993:35). Mais il est possible d'ajouter aussi que la société d'accueil, en acceptant de recevoir des immigrants et malgré cette sélection «culturelle», sera aussi transformée, mais évidemment pas au même

degré. Donc l'intégration implique nécessairement une transformation des deux parties, l'immigrant et la société d'accueil. «Accepter de devenir pays-hôte c'est accueillir les nouveaux venus, les introduire à notre environnement social et linguistique, mais aussi accepter qu'ils modifient à terme notre culture» (Anctil, 1989:147).

En conclusion, le processus d'intégration individuelle en contexte d'immigration nécessite une volonté de la part de l'immigrant de s'intégrer ainsi qu'une volonté de la part de la société d'accueil de vouloir les intégrer. La démarche individuelle de connaître la société d'accueil et d'y participer est nécessairement accompagnée de transformations culturelles non seulement chez l'immigrant mais aussi dans la société d'accueil.

En deuxième lieu, nous allons nous intéresser à l'intégration d'un groupe, dit ethnique ou culturel, en relation avec la société d'accueil.

Lorsqu'il existe une communauté ethnique de la même origine que la personne qui émigre, la tendance est d'aller rencontrer la dite communauté et de s'y intégrer. Le nouvel arrivant retrouve des traits de sa culture et reconnaît des façons de faire ce qui facilite ses premiers pas dans sa nouvelle vie. Les avis semblent être partagés sur le rôle que la présence de cette communauté joue dans l'intégration de l'immigrant. Pour Breton (1983) «la communauté ethnique n'est pas uniquement une entité sociale, à savoir un foyer d'entraide, un réseau de relations interpersonnelles et donc un lieu d'intégration sociale, ou un ensemble d'institutions répondent aux besoins de la communauté» (p.23). Socialement, la communauté ethnique répond à des besoins sociaux, psychologiques et affectifs et est un lieu où les gens se retrouvent en sécurité, «c'est-à-dire non menacés dans leurs valeurs, leurs

habitudes de vie, leur engagement social et politique» (Jacob, 1991:317). De plus, elle a un rôle «tampon» dans le rapport avec la communauté d'accueil ce qui peut aider à diminuer l'effet du «choc culturel». On considère aussi que «la communauté d'appartenance et d'identification peut s'avérer une entrave à l'insertion sociale [...] ou même un rejet de tout ce qui caractérise la société d'accueil» (Wood (1988) cité par Jacob 1991:318). Par ailleurs, Abou (1990) nous rappelle qu'il faut que l'immigrant retrouve dans la société d'accueil les éléments qui vont être suffisamment importants à ses yeux pour qu'il soit capable de laisser partir des traits de sa culture et de son éducation.

Ainsi, le rôle de la communauté ethnique dans le processus d'intégration est perçue différemment selon les auteurs et il l'est aussi différemment dans les politiques d'immigration fédérales et provinciales. Dans la section qui suit, nous tentons d'identifier de quelle façon le gouvernement oriente l'intégration des immigrants dans ce pays constitué en soi de différences culturelles. La théorie prend forme dans les politiques qui guident la mise en place des structures et des moyens d'intégrer les nouveaux venus. Mais les intégrer à quoi? Comment? Dans quel but?

1.3.1.- Les politiques d'immigration: la question de l'intégration

Tel qu'on vient de l'illustrer, l'intégration est un processus qui se déroule sur un plan individuel et collectif où la communauté d'accueil a un rôle important à jouer: «le sort réservé aux immigrants dépendra partiellement de la composition politique de la société

d'accueil» (Tremblay,1993:25). C'est à l'intérieur des politiques d'immigration, tant au Canada qu'au Québec, que ces principes s'établissent.

La spécificité du Canada est la différence qui existe entre les deux paliers de gouvernement, le fédéral et le provincial. Mais les différences politiques entre le Québec et le Canada ne touchent pas seulement la souveraineté du Québec mais aussi la façon de concevoir et d'imaginer l'intégration des immigrants qui arrivent dans "ces pays".

Même s'il peut être intéressant de comparer les processus de sélection de l'immigration, de formation des nouveaux arrivants et tous les autres éléments qui composent une véritable politique d'immigration, nous nous attarderons plus spécifiquement sur ce que le Gouvernement du Québec a comme conception de ce qui devrait être une intégration réussie.

Néanmoins, nous allons présenter sommairement les différentes conceptions qui existent entre les deux paliers de gouvernement où deux visions s'affrontent, celle du multiculturalisme du gouvernement fédéral et celle de la convergence culturelle du gouvernement provincial.

Commençons par le Canada. C'est à partir de 1970 que se dessine la politique canadienne du muticulturalisme qui va dans le sens «d'un pluralisme culturel et vise au développement de la conscience individuelle et collective par rapport aux valeurs culturelles des groupes ethniques et à leurs racines ancestrales.» (Constantinides,1985:66)

Au même moment, on observe aussi un accroissement important de la population immigrante dans les villes ce qui commence à inquiéter (Boisclair: 1993:53).

Selon Gay (1985:91), le multiculturalisme, en tant que doctrine, repose sur trois principes fondamentaux: la diversité culturelle, l'égalité culturelle et la liberté culturelle. Il continue en nous disant que

l'idéologie multiculturelle insiste sur la valeur positive de la diversité ethnique et rejette l'assimilation ou la ségrégation comme solution au problème de l'unité nationale. Pour cette raison, elle souligne la nécessité d'aider au maintien et au développement de cette diversité; elle présuppose également que tous les groupes ethniques partagent ces objectifs; enfin, elle fait éloge de la différence. (p.89)

La reconnaissance de la différence dans la politique du multiculturalisme «pousse les diverses catégories de résidents à se collectiviser pour profiter des opportunités que cela peut offrir» (Flanagan, (1985) cité par Tremblay, 1993:25).

Dans ce cadre, il est clair que les nouveaux arrivants non seulement ont une tendance naturelle d'aller rejoindre ceux parmi lesquels ils se reconnaissent mais de plus, et d'une certaine façon, c'est ce qu'on attend d'eux. La nuance existante est possiblement l'intérêt des communautés ethniques, considérées comme minoritaires dans un contexte où les peuples fondateurs ont des droits exclusifs, à contribuer à l'enrichissement de la «culture nationale» et du progrès du pays. (Gay 1985:89)

Pour ce qui est du Québec, on reconnaît les communautés culturelles qui semblent désigner «les minorités non issues d'un des peuples fondateurs. Que ces minorités soient composées d'immigrants ou des gens vivant au pays depuis des générations, elles sont automatiquement liées à l'immigration» (Bauer, 1992:25). Par ailleurs, la politique de convergence culturelle, tel que son nom l'indique, a comme cible la culture majoritaire francophone. Cet élément est bien illustré par la loi 101 qui oblige les nouveaux arrivants

ainsi que leurs enfants à apprendre le français et à fréquenter l'école francophone. L'intérêt est d'amener les immigrants à parler et vivre en français, spécificité du Québec. Pour ce faire, le Québec a lancé sa politique de régionalisation de l'immigration qui tente d'attirer les immigrants dans les régions du Québec, hors de la métropole, ce que nous présentons dans la section suivante de ce chapitre.

Même si la perspective est différente dans les deux politiques, il ne faut pas oublier de placer ces deux programmes dans le contexte politique et culturel existant entre les anglophones et francophones, sans oublier les autochtones. Gay (1985) retrouve des similitudes entre les deux thèses où «... l'objectif ultime est de créer un ordre social nouveau et l'approche (entre les deux) est semblable: c'est la culture qui est privilégiée ...» (p.89). Par ailleurs, les différences sont importantes. D'un côté, le «discours du multiculturalisme est centré de manière prééminente sur les droits de l'individu et, par extension, des groupes ethniques. À l'opposé, dans le discours de la convergence culturelle, le point de mire est la communauté, la majorité, la nation ...»(Gay, 1985:90).

C'est dans ces deux contextes politiques que la démarche d'intégration d'un immigrant doit s'insérer sur un plan personnel et collectif. Mais ces visions tracent aussi les façons de faire et les attitudes à adopter par les membres de la société d'accueil. Il est difficile d'identifier les frontières où on arrête d'être un «membre de la communauté ethnique ou de la communauté culturelle» pour faire partie de la société d'accueil. Dans la politique du multiculturalisme, c'est la communauté ethnique, donc la différence, qui est priorisée et

dans la politique de la convergence culturelle c'est la connaissance du français qui est ciblée comme moyen d'intégration.

1.3.2.- La régionalisation de l'immigration

Tel que précisé précédemment, le gouvernement du Québec, dans le but de favoriser l'intégration des nouveaux venus hors de la métropole, a conçu la politique de régionalisation de l'immigration qui doit favoriser le contact entre les immigrants et la société d'accueil. Manègre (1993) fait un parcours historique sur le cheminement de l'idée de la régionalisation associée à l'immigration. C'est à partir des années 50 qu'on commence à parler de cette idée avec des buts économiques pour que les immigrants aillent s'installer dans les terres et les exploiter (encore aujourd'hui il y a des programmes semblables en agriculture pour attirer des agriculteurs (Simard, 1997)). Cette idée est revenue dans les années 70 et de nouveaux projets ont été mis en marche avec des buts semblables. Dans la décennie 80, ce sont les *boat-people*, réfugiés asiatiques, qui sont venus s'installer dans les régions, hors de Montréal, projet qui s'est avéré un échec en ce qui concerne la rétention et l'intégration de ces personnes dans les milieux régionaux. Après cette expérience, c'est seulement en 1988 que le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration a produit un avis sur la régionalisation de l'immigration. C'est en 1990, qu'a été rendu public l'énoncé de politique sur l'immigration et l'intégration *Au Québec pour bâtir ensemble*.

Dans ce document, on définit l'intégration comme un processus qui «touche toutes les dimensions de la vie collective. Il nécessite non seulement l'engagement de l'immigrant lui-même mais également celui de l'ensemble de la société d'accueil. Il s'agit d'un processus d'adaptation à long terme qui se réalise à des rythmes différents» (p.44)

On identifie deux types d'intégration «souhaités», l'intégration linguistique et l'intégration socio-économique. On comprend principalement par intégration linguistique la participation à la société d'accueil en utilisant le français. Pour y arriver, il faut une intégration socio-économique favorable, la fréquentation des institutions de la société d'accueil ainsi que des relations avec des membres de la société d'accueil (p.45). Par ailleurs, on définit l'intégration socio-économique réussie comme,

outre que les éléments particuliers liés à cette dimension, la maîtrise de la langue d'accueil comme outil d'intégration, la familiarisation avec les codes culturels qui sous-tendent les relations officielles et dans la société d'accueil ainsi qu'un climat de relations intercommunautaires favorisant l'égalité entre tous les citoyens. (p.45)

Donc ces deux types d'intégration sont interreliés; l'intégration socio-économique passe par l'intégration linguistique et vice versa.

Mais quels sont les objectifs de cette politique? De quelle façon la régionalisation aidera-t-elle à l'intégration des immigrants au Québec?

Il est important de placer l'immigration dans le contexte démographique et économique du Québec.

L'immigration constitue un levier stratégique que le gouvernement entend utiliser pour retarder le déclin démographique et même l'éviter en donnant le temps nécessaire au redressement de la natalité; accroître le nombre de jeunes adultes afin de diminuer les écarts trop aigus dans la structure d'âge d'une population vieillissante; contribuer au maintien du poids

démographique du Québec au sein du Canada. (Gouvernement du Québec, 1990:9)

De plus, «... l'immigration peut jouer un rôle d'importance dans une politique de main d'oeuvre et contribuer à augmenter l'activité économique entre autres par l'accroissement de la consommation. La sélection québécoise accorde donc une importance toute particulière à l'immigration économique.» (p.31)

On observe que les objectifs et les attentes, soit renverser la tendance démographique et augmenter l'activité économique, sont importants.

Par ailleurs, l'objectif est aussi que les immigrants participent à la société québécoise et qu'ils le fassent en français, mais il existe des problèmes d'intégration particulièrement à Montréal où on retrouve presque 85% de la population immigrante du Québec.

C'est sur cette toile de fond que la politique de régionalisation fait son apparition: «favoriser la régionalisation de l'immigration dans une perspective de développement régional» (p.64), faire profiter les régions de la richesse de l'immigration et tenter d'éviter des problèmes d'intégration qui se vivent à Montréal, sans oublier l'apprentissage du français, «symbole d'identification» (Gouvernement, 1990:16). Autrement dit, «Compte tenu des difficultés actuelles des régions, elle (l'immigration) se présente maintenant comme un facteur qui peut contribuer au développement régional. En plus d'être difficilement réfutable, cette approche a le mérite d'être plus *politically correct* que celle de la "démétropolisation" qui suppose l'existence d'un problème d'immigration à Montréal» (Manègre, 1993:97 dans Tremblay, 1993)

Comme nous l'avons vu auparavant, ce n'est pas une expérience tout à fait nouvelle et la difficulté se trouve dans l'attrait des régions pour les nouveaux venus ainsi que dans la rétention des immigrants en région, «car elle dépend avant tout de la capacité d'insertion socio-économique qu'offre la région et la disponibilité de divers services d'accueil et d'intégration adaptés à leurs nouveaux besoins» (Gouvernement, 1990:64)

De plus, «la possibilité pour les nouveaux arrivants de s'appuyer sur l'expertise d'organismes de leurs communautés et de se retrouver en nombre suffisamment important pour recréer une vie communautaire qui leur permette d'amortir le choc culturel qu'engendre la migration constitue également un aspect déterminant de leur enracinement en région» (p.64). On identifie donc la présence de la communauté ethnique comme un moyen pour attirer des immigrants et aider à leur intégration en région dans une politique de développement régional. Ainsi, cette communauté doit servir de moyen d'intégration en attirant des immigrants en région et en facilitant les premiers contacts. Cependant, diverses recherches (Bonneau (1993), Vatz-Laaroussi (1996)) identifient que les immigrants habitant en région n'ont pas de contacts avec les membres des communautés ethniques ce qui «donnera lieu à une difficulté accrue d'adaptation» (enquête MCCI, Bonneau 1993:16).

En guise de conclusion, la régionalisation de l'immigration devrait servir à éviter quelques uns des problèmes d'intégration qui se vivent à Montréal à cause de la forte concentration d'immigrants ainsi qu'à favoriser les contacts entre ceux-ci et la communauté d'accueil. Il y a encore lieu de se questionner sur cette politique et plusieurs auteurs

s'intéressent à cette dimension de la régionalisation, comme Simard (1997), Boisclair (1993), Bonneau et Tremblay (1993), Manègre (1993), et Vatz-Laarousi (1996).

Tel que présenté, l'intégration implique plusieurs acteurs: l'immigrant, la communauté ethnique et la société d'accueil. L'intégration individuelle touche des dimensions structurelles ainsi que personnelles où l'individu doit apprendre à apprivoiser la société d'accueil. Ces contacts transforment tant le nouveau venu que la communauté d'accueil, celle-ci à un moindre degré. L'intégration de l'immigrant à la communauté ethnique permet, en premier lieu, une adaptation plus facile au nouveau milieu de vie mais elle peut, éventuellement, rendre difficile les contacts et les échanges avec la communauté d'accueil. Cependant, il est nécessaire que l'immigrant retrouve dans la société qui le reçoit des traits dans lesquels il se reconnaît pour laisser aller certains traits de sa propre culture et de son éducation (Abou, 1986). Pour faciliter l'intégration sociale des immigrants, les divers gouvernements ont mis sur pied des politiques d'immigration qui orientent les mesures à prendre pour arriver à ce but. Deux tendances sont clairement identifiées au Canada et au Québec: la première favorise la présence des communautés ethniques dans la politique du multiculturalisme et la seconde, la convergence culturelle, identifie l'apprentissage du français comme un des moyens indispensables à l'intégration. Ainsi, le gouvernement du Québec identifie la régionalisation de l'immigration pour mettre en contact le nouveau venu avec la communauté d'accueil dans un milieu très souvent majoritairement francophone où la présence de communautés culturelles est très limitée.

En conclusion, ce chapitre nous a permis de tracer les grands enjeux auxquels un immigrant doit se confronter en décidant d'aller vivre dans un nouveau pays. Dans un premier temps, il lui faut connaître la nouvelle communauté à laquelle il est nécessaire de s'adapter. Il apprend le cadre social dans lequel il évolue. Il fait des choix parmi ce qui forme la communauté d'accueil et ce qui caractérise sa communauté d'origine pour recréer sa propre «image» de la communauté. En même temps, l'identité de l'immigrant se transforme. Son identité ethnique et culturelle, dans le rapport de forces avec la communauté d'accueil, l'amène à se redéfinir créant ainsi une «identité imaginaire» qui inclut des éléments de son identité d'origine et des perceptions des traits de la société d'accueil. Finalement, l'intégration est le processus par lequel l'immigrant s'insère à l'intérieur de la communauté. Ce processus implique des dimensions structurelles et personnelles où l'individu apprend à se reconnaître dans le nouveau milieu de vie. Les diverses politiques existantes de l'immigration orientent les structures à mettre en place pour favoriser cette intégration et tel que présenté, elles sont très divergentes entre les deux paliers de gouvernement existant au Canada. Au Québec, c'est la politique de régionalisation de l'immigration qui est actuellement mise de l'avant dans le but de favoriser les échanges en français entre les immigrants et la communauté d'accueil.

Dans la suite de ce mémoire, nous présenterons un portrait statistique de l'immigration dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis le début du siècle. Cette section fera le lien entre le développement économique de la région et les vagues d'immigrants qui sont venus s'y installer. Elle illustrera que c'est un essor économique

favorable qui attire les immigrants en région. Ensuite, nous présenterons les données qualitatives qui feront état des processus d'intégration ainsi que de l'évolution de la propre identité de l'immigrant.

CHAPITRE II

L'IMMIGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES ET HISTORIQUES

En 1837-1838, des colons de Charlevoix sont venus s'installer dans le Haut-Saguenay en ayant comme but de coloniser les terres qui longeaient la rivière Saguenay. Plus tard, des investisseurs se sont déplacés attirés par le potentiel des ressources naturelles: le bois et l'eau. C'est leur exploitation qui a été à l'origine de l'industrialisation et du peuplement du Saguenay–Lac-Saint-Jean au début du XX^e siècle.

Dans ce chapitre, nous tenterons d'établir un parallèle entre l'évolution démographique de la région, depuis le début du siècle et son développement économique. À partir des données «origine ethnique» et «période d'immigration» de Statistique Canada, nous nous attarderons à illustrer plus spécifiquement, l'évolution démographique de la population d'origine française, britannique, européenne et asiatique, tout en cherchant à identifier les événements sociaux, historiques ou économiques qui ont pu apporter des changements démographiques dans ces groupes. La dernière partie du chapitre présentera un portrait sommaire de quelques traits socio-économiques de la population immigrante et de la population régionale, à partir des données du recensement de 1991.

2.1.- LA MÉTHODOLOGIE.

Toutes les données statistiques qui paraissent dans ce chapitre ont été tirées de Statistique Canada. Ceci entraîne des limites méthodologiques inhérentes à la source. Quelques-unes de ces limites sont:

1.- L'absence d'uniformité dans le temps, des définitions utilisées par Statistique Canada;

2.- L'absence de continuité dans le temps, de l'unité territoriale: l'unité d'analyse a subi des modifications importantes qui ne sont pas considérées dans la compilation statistique;

3.- L'absence de standardisation dans la prise des données: Statistique Canada arrondit les données numériques de faible valeur à un multiple de 5, ce qui a une incidence importante dans l'appréciation et la mesure des petits nombres.

4.- L'absence de données pour certaines des années traitées: nous avons seulement travaillé avec celles pour lesquelles les données étaient disponibles, ce qui a occasionné des manques dans les tableaux et les graphiques.

Les limites méthodologiques sont nombreuses en ce qui concerne le traitement des données statistiques ainsi que les découpages territoriaux pour une période si étendue, c'est-à-dire entre 1911 et 1991¹. Cependant, nous en avons fait abstraction pour pouvoir tirer les traits généraux de l'évolution démographique et socio-économique de la population globale et immigrante de la région. Nous nous sommes attardées à regrouper les données qui se retrouvaient sous la même rubrique, dans les différents recensements statistiques,

pour tenter de faire des tableaux synthèse selon nos besoins². Nous avons aussi traité les données des différents recensements de façon homogène, quand celles-ci étaient disponibles. En aucun cas, nous avons divisé ou recoupé des données de façon aléatoire pour les intégrer dans les divers tableaux et figures qui composent ce mémoire. Nous avons plutôt opté pour la non-intégration des données, ce qui occasionne dans certains cas des manques dans nos tableaux et nos graphiques. Par ailleurs, il est toujours possible de vérifier les nuances qui existent entre les définitions données à ces concepts dans les différents recensements effectués par Statistique Canada depuis le début du siècle.

Pour ce qui est du découpage du territoire régional, nous avons fait le choix méthodologique de ne pas considérer les changements dans les délimitations territoriales de la région ou entre le Saguenay et le Lac-St-Jean, pour faciliter le traitement des données.

En reconnaissant les limites de cette démarche, mais dans le but de faciliter la lecture et l'interprétation des données qui vont suivre, nous allons présenter les définitions données par Statistique Canada lors du recensement de 1991³.

On définit la **population immigrée** comme «toute personne recensée en 1991 qui n'est pas citoyen canadien ou citoyenne canadienne de naissance. Cette définition recouvre essentiellement les personnes nées à l'étranger et qui ont obtenu le droit de résidence permanente» (Gouvernement du Québec, 1995:11)

La **population totale** «comprend, outre les résidents permanents, les résidents non-permanents, soit les personnes titulaires d'un permis de séjour pour étudiants, d'un permis de travail ou d'un permis ministériel» (Gouvernement du Québec, 1995:11)

En ce qui concerne la **période d'immigration**, sera «l'année au cours de laquelle la personne immigrée a obtenu le statut d'immigrant reçu, soit le droit de résidence permanente.» (Gouvernement du Québec, 1995:11)

Pour ce qui est de l'**origine ethnique**, on le définit comme ce qui «se rapporte à l'origine des ancêtres, aux "racines" ethniques de la population, et ne doit pas être confondue avec la citoyenneté ou la nationalité [...] Il était possible d'indiquer des origines ethniques multiples» (Gouvernement du Québec, 1995:11)

Malgré toutes les limites identifiées, lorsque nous regroupons l'ensemble des données que nous avons recueillies, il se dessine un portrait qui nous permet d'identifier clairement les grandes tendances du peuplement et de l'immigration au XX^e siècle, au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2.2.- LA POPULATION AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN. PEUPLEMENT ET DÉVELOPPEMENT.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est divisée, comme son nom l'indique, en deux «sous-régions» le Saguenay et le Lac-Saint-Jean, distinction importante non seulement pour les gens qui l'habitent aujourd'hui mais aussi qui l'ont habité tout au long de son histoire.

Le développement de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a toujours été lié à l'exploitation des ressources naturelles: les fourrures dans un premier temps, le bois et le réseau hydraulique plus tard. En 1837, l'exploitation des terres et des ressources naturelles demandaient énormément de main-d'oeuvre, ce qui a attiré beaucoup de gens provenant d'autres régions du Québec. Le début du peuplement du Haut-Saguenay date de 1837, moment où la société des vingt-et-un, avec Alexis Tremblay et Thomas Simard, est venue pour exploiter les terres qui longeaient le Saguenay. Ces premiers colons et leurs familles provenaient pour la plupart de Charlevoix mais aussi de la Côte-du-Sud et de Québec (Girard, 1994:123) et on peut observer que «... la présence, encore aujourd'hui, des Tremblay, [...] dans la région témoigne d'un mouvement migratoire de type familial et communautaire qui lui a donné une certaine cohésion» (Girard, 1994:129).

En même temps que se faisait la colonisation au Saguenay–Lac-Saint-Jean, des entreprises commençaient à porter intérêt à l'exploitation du bois dans la région, activité insérée dans un contexte économique mondial.

La mise en valeur de la forêt Laurentienne et l'ouverture d'un nouveau territoire comme le Saguenay s'inscrivent, par conséquent, dans une problématique plus vaste, où les économies canadienne et québécoise

s'affranchissent mais en symbiose avec des partenaires qui, l'un, la Grande-Bretagne et, l'autre, les États-Unis, esquisSENT les paramètres de leur hégémonie impériale à même leurs politiques respectives. (Girard, 1994:189)

Déjà, à ce moment-là, les tendances économiques internationales orientent le développement économique de la région.

En 1842, William Price confirme son monopole sur l'exploitation du bois et en 1897, Julien-Edouard-Alfred Dubuc fonde la première industrie de pâte à Chicoutimi, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi. Cette nouvelle industrie implique l'édification d'une usine ainsi que la construction de plusieurs barrages sur la rivière Chicoutimi.

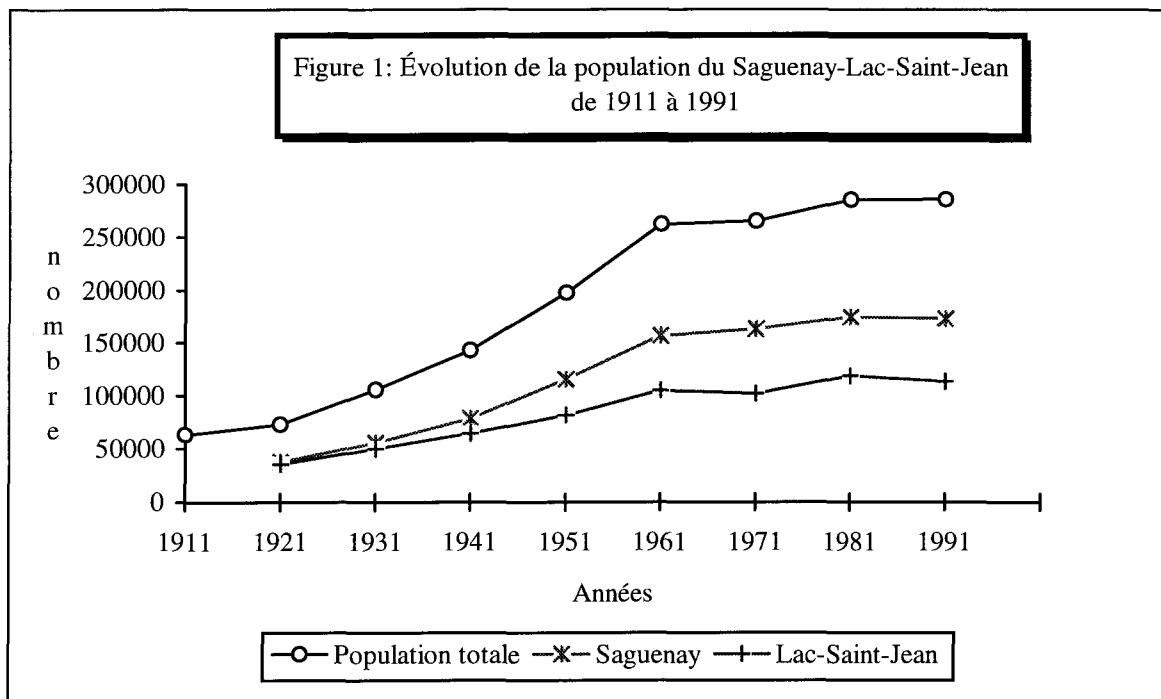
Le développement dans ce secteur se fait promptement et en 1891, on comptait déjà dans la région plusieurs entreprises d'exploitation du bois bénéficiant des deux éléments essentiels à leur fonctionnement, l'eau et le bois. Rapidement, la main-d'oeuvre a suivi les capitaux.

Tableau 1. Évolution démographique de la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.

Année	Population Totale	Saguenay	Lac-Saint-Jean
1911	63 341	*	*
1921	73 117	37 578	35 539
1931	105 977	55 724	50 253
1941	143 187	78 881	64 306
1951	197 910	115 904	82 006
1961	262 426	157 196	105 230
1971	265 635	163 345	102 290
1981	285 284	174 441	118 843
1991	286 165	172 795	113 370

Source: Statistique Canada²

* Données non disponibles



Depuis 1911, la population de la région est en croissance constante jusqu'en 1981. La tendance démographique est la même pour le Saguenay que pour le Lac-Saint-Jean, jusqu'en 1971, moment où l'on observe une diminution de la population au Lac-Saint-Jean de 2940 personnes pour donner un total de 102 290 personnes.

Tel qu'illustré dans la figure 1, de 1911 à 1951, la population de la région a presque triplé en 40 ans. Par ailleurs, pendant cette période, la croissance est plus importante au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean et on peut déjà observer que,

...l'industrialisation du Saguenay provoque en même temps son urbanisation. La population urbaine de la région s'accroît plus rapidement que la population urbaine du Québec et que la population totale du Saguenay [...] Les principales villes de la région, Chicoutimi et Jonquière, comprennent à elles seules au tournant du siècle plus de la moitié (53,6 pour cent) de la population urbaine, mais ce pourcentage tombe à un peu plus du tiers (37,3 pour cent) en 1931 et 1941, avec la création des autres villes industrielles Arvida, Île Maligne, Port-Alfred, Riverbend et Dolbeau. (Igartua, 1983:292)

L'industrialisation a non seulement attiré les gens dans la région, mais de plus elle a conduit à l'urbanisation du Saguenay, région qui se développera et se peuplera plus rapidement que celle du Lac-Saint-Jean.

Alcan est une des entreprises qui a eu un impact déterminant dans le peuplement et le développement économique de la région. Construite en 1925, elle a attiré des travailleurs de l'extérieur parce que «la main-d'oeuvre disponible est si rare qu'Alcan doit ratisser les provinces de l'est du Canada pour trouver du personnel» (Girard, 1994:473). Ceci a eu comme conséquence, le triplement de la population régionale. (Girard, 1994:318)

L'augmentation de population la plus importante peut être remarquée entre 1951 et 1961, ce qui ne peut être expliqué par la natalité. Une arrivée massive d'immigrants provenant d'autres régions du Québec, d'autres provinces du Canada ou de l'extérieur du pays explique en partie ce phénomène. Une étude effectuée sur les mariages au Saguenay-Lac-Saint-Jean démontre que «les travailleurs d'Arvida venaient pour moitié du Québec (dans l'ordre: du Saguenay, du Bas-St-Laurent, de Montréal, de Québec, de la Beauce, de Charlevoix) le reste étant d'origine canadienne anglaise et européenne» (St. Hilaire, 1991:15). En ce qui concerne le Lac-Saint-Jean la tendance est semblable à celle du Saguenay mais en plus faible proportion. On comptait, de 1951 à 1961, 23 224 personnes de plus.

Le lien entre le développement économique de la région et son peuplement au début siècle est bien illustré par Pouyez.

Ainsi, les bilans positifs des années 1911-1941 sont contemporains des travaux de construction et du début des opérations de l'usine Price de

Kénogami. De même des vastes travaux entrepris à partir des années 1923 - barrages du Lac Kénogami, et surtout, usine de l'Alcan et ville d'Arvida, ne sont certainement pas étrangers aux soldes migratoires positives enregistrées en 1923, puis en 1926-1928. Inversement, il n'est pas impossible que le déclin et la faillite des usines Dubuc rendent compte, en partie, des déficits migratoires des années 1924-25. Enfin, les vastes travaux de construction et la reprise industrielle d'après la Crise de 1929 coïncident trop exactement avec les excédents migratoires, surtout 1941-42, pour que nous ne faisons pas le lien entre les deux phénomènes. (Pouyez, 1983: 259)

Même dans les moments les plus difficiles, comme lors de la crise économique de 1929 ou au moment des deux guerres mondiales, le développement et le peuplement de la région semblent suivre les mêmes tendances «si la crise des années 30 marque un temps d'arrêt pour les grandes entreprises, l'effort de guerre permet une reprise soutenue. Le renforcement du marché local favorise l'entrée de la société régionale dans l'ère de la consommation de masse surtout à partir de la décennie des années 50» (Girard, 1994:445). Par ailleurs, lors de la deuxième guerre mondiale, la plupart des travailleurs sont dans les usines de transformation ou travaillent à la construction des barrages à Shipshaw et sur la rivière Péribonka.

Pour mieux illustrer le lien entre le peuplement et le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on peut observer, dans le tableau 2, que les entreprises installées dans la région l'ont fait dans la première moitié du XX^e siècle.

Tableau 2: Date de création des entreprises et des organisations régionales

ENTREPRISES ET ORGANISATIONS	DATE DE CRÉATION
Société de Pulpe de Chicoutimi	1897
Compagnie de pulpe de Jonquière	1900
Compagnie de pulpe Peribonka	1901
Compagnie de pulpe d'Ouiatchouan	1901
Compagnie Metabetchouan	1901
Usine Kénogami	1910
Ha! Ha! Bay Sulfite	1917
Compagnie de Pulpe et pouvoirs d'eau du Saguenay	1919
Hôpital de Chicoutimi	1920
Metabetchouan Sulfite Co (Desbiens)	1922
Fabrique de pâtes et papiers du Québec Ltée	1925
Alcan	1925
Riverbend (Alma)	1925
Hôtel Dieu de Roberval	1925
Mistassini	1926
Hôpital d'Arvida	1927
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)	1969
Hôpital de La Baie des Ha! Ha!	1970
Centre hospitalier de Jonquière	1973
Institut Roland Saucier	1973

Source: Girard, C. et Perron, N. (1994).

A la lecture du tableau 2, deux tendances se dégagent: d'une part, l'investissement du secteur privé au début du siècle qui a amené la «colonisation» du Saguenay–Lac-Saint-Jean et d'autre part, l'investissement du secteur public des années 60 et 70 en concomitance avec la Révolution tranquille et la mise en place de l'État-Providence au Québec.

Dans la deuxième moitié du siècle, après une hausse démographique importante, entre 1951 et 1961, on remarque un changement. Entre 1961 et 1971, on constate une légère augmentation de 3 209 habitants concentrée seulement au Saguenay. Entre 1971 et 1981, la tendance à la hausse coïncide avec le moment où les investissements du secteur

public ont été les plus importants surtout dans les domaines de la santé et de l'éducation. Différents organismes et organisations ont vu le jour dans la région, surtout au Saguenay. On peut citer entre autres, l'Université du Québec à Chicoutimi, les différents Cégeps (Jonquière, Alma, St.-Félicien et Chicoutimi) ainsi que les hôpitaux de Jonquière, La Baie et l'institut Roland Saucier. On était en pleine période de prospérité économique.

La décennie des années 80 est caractérisée par l'urbanisation et la migration des populations rurales vers les villes ce qui nous permet d'expliquer la diminution démographique de la campagne. De plus, on observe que depuis 1980, une des grandes entreprises régionales (Alcan) entreprend un vaste projet de rajeunissement de ses usines dans la région, ce qui a comme effet une diminution des emplois disponibles (Girard, 1994: 476). Mais la situation économique se détériore non seulement dans la région, mais partout dans le monde occidental. Le taux de chômage augmente et le désengagement de l'État se fait de plus en plus sentir ce qui, selon les études des Charles Côté présentées dans son livre *La désintégration des régions*, a comme effet d'accélérer le départ des jeunes de la région vers Montréal et provoquer un cercle de désintégration avec une baisse de natalité, une perte de ressources économiques et une perte constante d'emplois.

En conclusion, on observe que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean a été en progression démographique depuis 1911 jusqu'en 1981. Il est possible d'identifier différents événements socio-économiques qui ont permis l'arrivée massive de population entre 1911 et 1981 comme l'arrivée de la grande entreprise dans la première moitié du XX^e siècle et les investissements dans le secteur public, surtout dans les domaines de la santé et de

l'éducation, au cours années 70. De plus, on peut faire une correspondance entre la crise économique des années 80 et la perte démographique à cette même période.

Dans les sections suivantes nous nous intéresserons à l'évolution démographique des populations d'origine française, britannique, européenne (autre que française et britannique) et asiatique qui habitent dans la région.

2.3.- LA POPULATION D'ORIGINE FRANÇAISE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

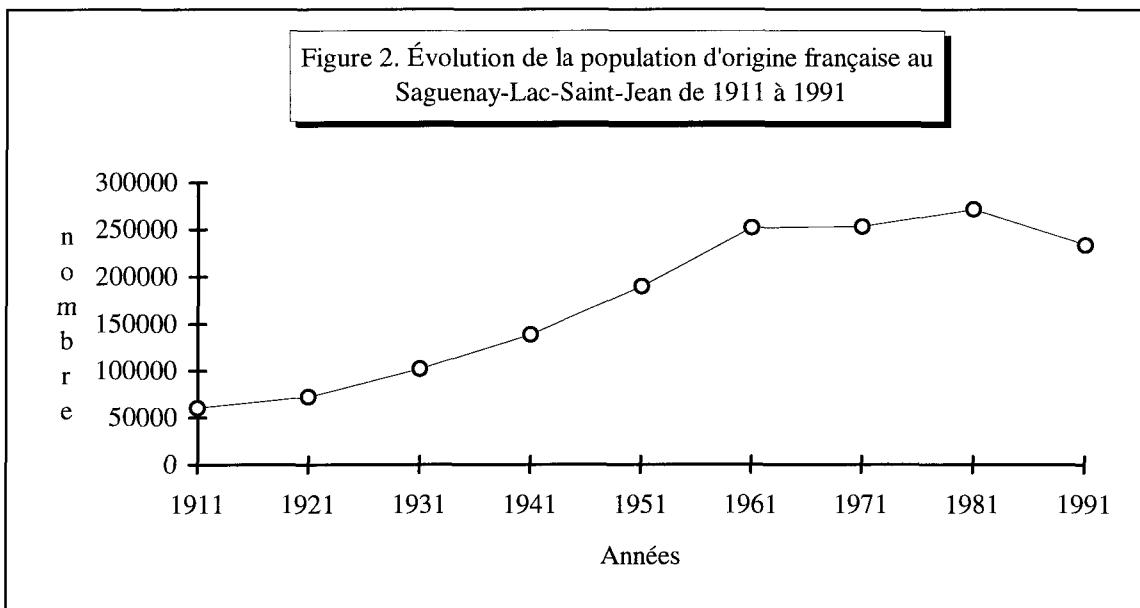
La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région homogène quant à l'origine ethnique de la population qui l'habite. Vers la seconde moitié du XIX^e siècle «la navigation favorisera grandement les échanges entre les populations côtières de l'est du Québec qui pourront [...] participer à l'ouverture du Saguenay» (Girard, 1994:123). La voie maritime a permis aux premiers colons, provenant pour la plupart de la région de Charlevoix et d'origine ethnique française, de venir s'installer et coloniser les nouvelles terres.

Tableau 3. Évolution démographique de la population d'origine française au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.

Année	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991
Saguenay	60 127	36 422	52 925	75 432	111 510	149 953	154 635	166 380	159 390
Lac-St-Jean	*	35 303	48 383	62 490	78 343	101 992	98 482	105 160	74 540
TOTAL	60 127	71 725	101 308	137 922	189 853	251 945	253 115	271 540	233 930
%	94.9	98.1	95.6	96.4	95.85	96.2	95.5	96.0	92.7

Source: Statistique Canada²

* Données non disponibles



Source: Statistique Canada²

Comme il a déjà été établi, le peuplement du Saguenay–Lac-Saint-Jean coïncide avec l'arrivée des différentes entreprises venues dans la région attirées par les ressources naturelles. Ces entreprises demandaient énormément de main-d'oeuvre et dans certains cas, comme l'Alcan, elles sont allées la chercher à l'extérieur de la région du Saguenay. (Igartua, 1983: 299)

La population du Québec descend des Français qui sont venus coloniser l'Amérique il y a 500 ans. Statistique Canada, à la question origine ethnique, ne fait pas de distinction entre ceux qui sont nés en France et ceux qui sont de descendance française mais nés au Québec, ce qui nous oblige à interpréter les données de façon globale.

Tout au long du siècle, cette population a été majoritaire et même aujourd'hui, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est à 93% francophone. Tel que montré dans la figure 2, la progression démographique a été constante pendant tout le XX^e siècle mais elle s'est stabilisée au début des années 60, avec 251 945 personnes pour la région. Elle atteint son

sommet au début des années 80, avec 271 540 personnes. Entre 1981 à 1991, la région est en baisse démographique, ce qui a déjà été décrit dans la section précédente. Pour ce qui est de la population d'origine française, elle diminue de 37 610 personnes en dix ans pour toute la région mais la baisse est plus importante au Lac-Saint-Jean qu'au Saguenay.

Dans une compilation spéciale du recensement de 1991 (Gouvernement, 1995:109) on observe que des 1 650 immigrants qui habitent la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 110 femmes et 120 hommes sont nés en France, le principal pays de provenance des immigrants habitant la région. Ils représentent 14.2% des immigrants du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, on observe que la majorité, des individus nés en France, soit 190 sur 230, habitent la région métropolitaine de Chicoutimi-Jonquière, c'est-à-dire 105 femmes et 85 hommes.

En conclusion, les habitants de la région sont majoritairement originaires de France ou descendants de Français, aujourd'hui encore la France est le pays d'où provienne le plus grand nombre d'immigrants habitant le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2.4.- LA POPULATION D'ORIGINE BRITANNIQUE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

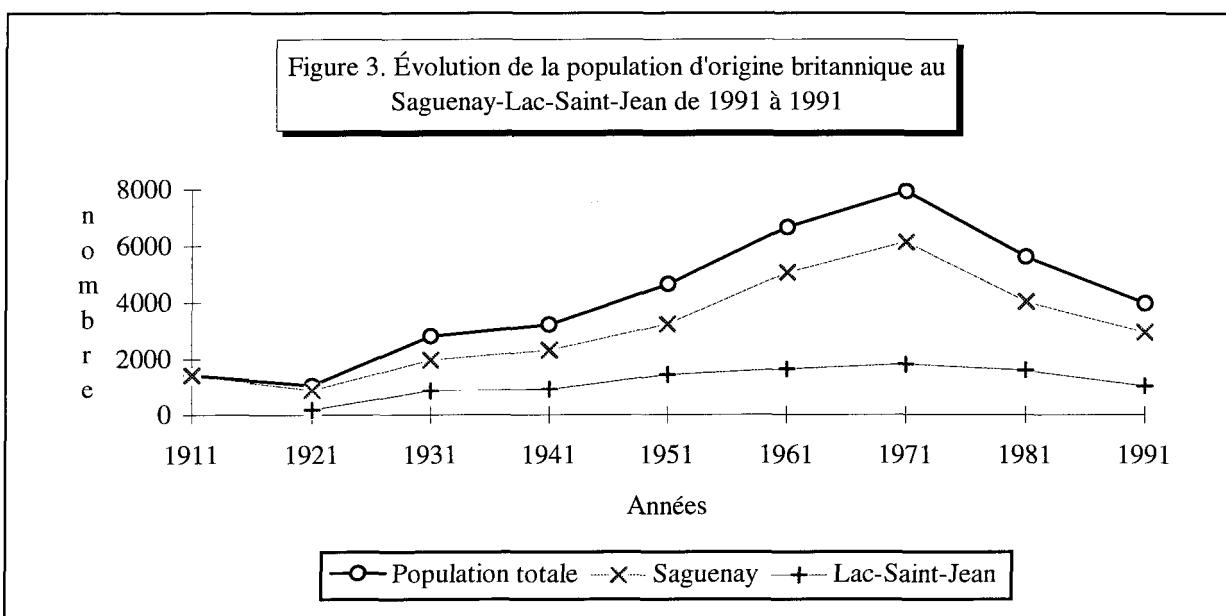
La population d'origine britannique, ou anglophone, représente le deuxième groupe après les Français. Le nombre de résidents de cette origine habitant le Saguenay–Lac-Saint-Jean a atteint son sommet en 1971, représentant 2,98% de la population totale.

Tableau 4. Évolution démographique de la population d'origine britannique au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Année	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991
Saguenay	1 410	865	1 953	2 291	3 219	5 035	6 125	4 015	2 945
Lac-St-Jean	*	172	856	911	1 424	1 615	1 795	1 585	1 025
TOTAL	1 410	1 037	2 809	3 202	4 643	6 650	7 920	5 600	3 970
%	2.2	1.42	2.65	2.24	2.35	2.53	2.98	1.98	1.57

Source: Statistique Canada²

* Données non disponibles



Source: Statistique Canada²

La progression démographique de la population d'origine britannique est constante tant au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean tout au long du XX^e siècle. Tel qu'illustré dans le tableau 4, la population augmente de 3 448 personnes entre 1941 et 1961, ce qui est un nombre important dans le contexte régional.

C'est en 1971, que cette population atteint son nombre maximum avec 7 920 individus. Par la suite, une décroissance toute aussi constante, mais deux fois plus rapide, les ramène à 3 970 personnes en 1991. Il s'agit d'une diminution de 50% par rapport à

l'ensemble de la population même si le nombre absolu est légèrement plus élevé qu'en 1941.

Tel que présenté dans la figure 3, la croissance de cette communauté est beaucoup plus prononcée au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean, avec une différence en 1971 de 4 330 personnes entre les deux sous-régions, laquelle correspond à la tendance d'industrialisation du Saguenay qui sera «... à l'origine de plusieurs villes et d'une concentration de population». (Girard, 1994:340)

La croissance démographique de la population d'origine britannique est liée à la période d'industrialisation de la région. Elle suit le rythme d'implantation de la grande industrie dont les capitaux se retrouvaient entre leurs mains au XXe siècle «... les anglophones n'en ont pas moins marqué le paysage urbain des villes créées par les maîtres des entreprises. Parmi les plus remarquées, Arvida et Dolbeau ...» (Girard, 1994:538). Plusieurs hommes d'affaires d'origine britannique, comme Murdock et Price entre autres, sont venus investir dans la région, comme signalé dans la section précédente.

Cette population d'origine britannique était non seulement la deuxième plus importante en nombre des communautés immigrantes de la région, mais de plus elle avait ses propres écoles, temples, associations ainsi que des organisations de loisirs et de sports (Girard, 1994:538). Ces structures leur ont permis de recréer leur propre milieu de vie en anglais et sous la domination de la religion protestante.

Plusieurs villes de la région ont accueilli les écoles de cette communauté, comme Kénogami, Arvida, Riverbend, Dolbeau et Chicoutimi qui sont aussi des centres industriels

régionaux, «aux mains de capitaux et d'administrateurs anglais» à l'exception de Chicoutimi (Girard, 1994:355).

Il est à noter que les patrons des entreprises étaient d'origine britannique, pour la plupart, mais Igartua, dans sa recherche sur les employés de l'Alcan entre 1925 et 1939 a pu identifier que cette entreprise «recrute le gros de sa main-d'oeuvre à l'extérieur de la région du Saguenay. Les travailleurs immigrants et canadiens anglais comptent pour 45% des embauches» (Igartua, 1983:299). Ces immigrants et les canadiens anglais habitent, pour la plupart, dans les villes ou les banlieues des villes créées et réservées aux anglais.

C'est à partir de 1971, qu'on observe une diminution importante de la communauté britannique. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance. D'un côté, les francophones commencent à occuper des postes de cadres dans les entreprises régionales «anglophones» mais de plus les compagnies ont perdu le contrôle des infrastructures municipales et la gestion de l'aménagement du territoire décroissant. Par ailleurs, des événements d'ordre politique comme, l'arrivée du Parti Québécois en 1976 ainsi que la loi 101 sur l'usage exclusif du français. semblent avoir favorisé cette tendance. (Laroche, 1993)

La perte démographique des 20 dernières années a amené la fermeture de plusieurs écoles et églises de la communauté. Des quartiers qui étaient habités, dans les années 60, par des anglais sont aujourd'hui habités par des francophones.

Malgré son affaiblissement démographique et sa perte de pouvoir politique et administratif, la communauté anglophone de la région peut, encore aujourd'hui, compter

sur toutes les ressources nécessaires pour vivre en anglais dans un milieu régional majoritairement francophone. Actuellement, on retrouve dans la région, une église anglicane et une protestante ainsi qu'une école catholique et une autre protestante. De plus, on constate dans la région, qu'Alliance-Québec réalise plusieurs activités de nature culturelle, linguistique, sociale et politique.

2.5.- LA POPULATION D'ORIGINE EUROPÉENNE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN⁴

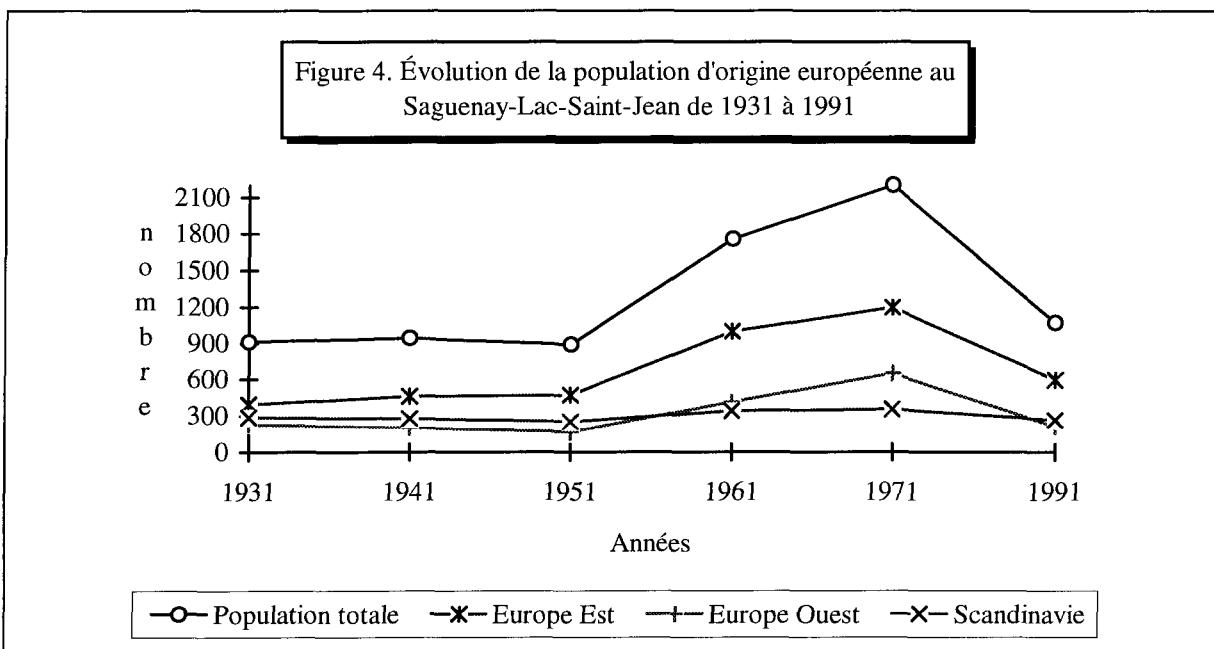
Démographiquement, cette communauté, composée de personnes d'origine autre que britannique et française, a toujours été moins importante que la communauté britannique. On remarque que cette population provenant du vieux continent a presque quintuplé en 10 ans, entre 1921 et 1931.

En ce qui concerne les données d'avant 1921, Bouchard fait état de l'arrivée, au début du siècle de finlandais, originaires du milieu rural, «venus s'installer dans la région dans le but de créer des nouvelles communautés qui allaient occuper le territoire non occupé du nord.» (Bouchard, 1989:21) A cette époque, la Finlande était sous domination russe ce qui a provoqué un mouvement d'émigration vers les États-Unis et le Canada. Cette tentative d'intégration s'est avérée négative. L'élite intellectuelle et religieuse de la région de l'époque s'y est opposée et les individus ont dû, dans certains cas, quitter la région ou s'intégrer aux travaux des barrages ou des entreprises déjà présentes dans la région.

Tableau 5. Évolution démographique de la population d'origine européenne au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1931 à 1991.

Année	1931	1941	1951	1961	1971	1991
Europe Est	394	461	470	998	1195	595
Europe Ouest	230	202	165	415	650	210
Scandinavie	287	279	253	343	355	265
TOTAL	911	942	888	1 756	2 200	1 070

Source: Statistique Canada²



Source: Statistique Canada²

Dans les années 20 et 30, la grande industrie s'installe dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le besoin de main-d'oeuvre commence à être plus important. Ce sont les travaux de construction des usines d'Arvida et du barrage de Chute-à-Caron qui auraient attiré «... des centaines de Polonais, Suédois, Norvégiens, Finlandais, Tchécoslovaques, Italiens qui refluaient les chantiers peu à peu vidés de l'Île Maligne et Riverbend» (Igartua, 1983:299). Selon les statistiques, en 1931, deux origines ethniques prédominent dans la

communauté européenne, l'Europe de l'Est et la Scandinavie, et on observe une augmentation importante entre 1921 et 1931, tel que présenté dans le tableau 5.

Pour ce qui est de l'Europe de l'Est, l'étude d'Igartua, sur l'origine des travailleurs de l'Alcan entre 1925 et 1939, observe que,

Plus de la moitié de tous les travailleurs de l'échantillon tiré - 54,6% - sont Canadiens français. Les autres Canadiens ne comptent que pour 10,3% du total. Cela laisse approximativement un tiers de travailleurs immigrants. Le plus fort contingent d'Européens, les Finlandais est aussi considérable que celui-ci, les Canadiens non-francophones, les Tchécoslovaques viennent ensuite, puis les Yougoslaves dont le nombre égale celui des Anglais. Les travailleurs européens représentent donc, après les Canadiens français, le deuxième groupe en importance. (Igartua, 1983:297).

Il y a dans la région, une présence importante de Yougoslaves, de Tchèques et de Polonais venus travailler dans la construction des barrages. Ces ouvrages nécessitent beaucoup de main-d'oeuvre ainsi que les usines qui étaient en train de s'installer dans la région. La communauté de l'Europe de l'Est est en augmentation constante jusqu'en 1971, moment où elle atteint son sommet avec 1195 personnes. (Tableau 6)

C'est en 1971 qu'on peut noter le nombre le plus élevé d'immigrants d'origine européenne dans la région. L'augmentation de la population originaire de l'Europe de l'Est, de l'Europe de l'Ouest et de la Scandinavie a été constante entre 1941 et 1971 tant au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean.

Tableau 6. Évolution démographique de la population d'origine européenne, par pays, au Saguenay–Lac-Saint-Jean de 1931 à 1991.

	1931	1941	1951	1961	1971	1991
EUROPE DE L'EST	394	461	470	998	1195	595
Autriche	3	5	8	*	*	*
Tchèque	72	138	69	*	*	*
Allemagne	93	97	132	531	835	370
Hongrie	2	1	4	*	35	40
Russie	46	56	59	84	15	*
Juive	37	49	25	44	55	10
Pologne	58	48	123	257	130	100
Roumanie	10	13	*	*	*	*
Ukraine	*	54	50	82	125	40
Bulgarie	1	*	*	*	*	*
Yougoslavie	53	*	*	*	*	10
Grèce	19	*	*	*	*	25
EUROPE DE L'OUEST	230	202	165	415	650	210
Belgique	85	51	*	*	*	*
Italie	133	145	147	324	515	370
Hollande	12	6	18	91	135	30
Portugal	*	*	*	*	*	80
Espagne	*	*	*	*	*	50
SCANDINAVIE	287	279	253	343	355	265
Finlande	136	104	253	343	355	50
Danemark	46	*	*	*	*	45
Suède	15	*	*	*	*	*
Norvège	90	*	*	*	*	170
AUTRES	*	132	211	678	*	740(unique) 7450(multiple)

Source: Statistique Canada²

* Données non disponibles

Les deux guerres mondiales ont provoqué une migration importante de personnes originaires de l'Europe vers l'Amérique (États-Unis et Canada). Ces deux conflits armés ainsi que les problèmes économiques qui en découlent peuvent expliquer l'arrivée des Polonais, des Allemands et des Italiens pendant cette période. On comptait, dans la région,

en 1961, 257 personnes d'origine polonaise, 531 personnes d'origine allemande et 324 personnes d'origine italienne (Tableau 6). À l'époque, le gouvernement canadien ouvre les portes à l'immigration provenant de l'Europe dans la décennie des années 50.

De plus on continue, en 1952, de limiter sévèrement toutes les candidatures d'origine non-européenne. Un statut préférentiel est donc maintenu aux Britanniques et aux Américains auxquels s'ajoutent les Irlandais et les Français ... Au cours des années 50, même si la politique préférentielle est maintenue le mouvement d'immigration d'origine européenne, se diversifie grandement quant à la provenance des immigrants à la suite d'abord du rapatriement des personnes déplacées (1951-1952), des efforts de soulèvement en Hongrie (1956-1957) et surtout des difficultés économiques de l'Europe méridionale qui poussent à l'immigration nombre d'Italiens, de Grecs et de Portugais. D'ailleurs, le gouvernement canadien encourage ces mouvements en subventionnant le transport des immigrants et en octroyant des prêts d'indemnités de passage. C'est que le Canada connaît une période de forte croissance économique de la frôle d'une industrialisation rapide où les besoins de main-d'oeuvre sont passants. (Gouvernement du Canada, 1990:19-20)

Tandis que la deuxième guerre mondiale provoque une destruction presque totale des pays et des populations européennes, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, on vit un essor économique important dû à l'augmentation appréciable de la demande d'aluminium pour des fins de matériel de guerre.

Cet essor phénoménal que connaît la région pendant la guerre crée une pression très forte sur l'emploi local. Pour la seule année 1942, on estime à plus de 23 000 le nombre de travailleurs occupés aux différents projets d'Alcan au Saguenay–Lac-Saint-Jean. [...] La main-d'oeuvre disponible est si rare qu'Alcan doit ratisser les provinces de l'est du Canada pour trouver du personnel. (Girard, 1994: 473)

Cette demande importante de main-d'oeuvre a attiré des individus, issus d'une guerre qui dévastait l'Europe, à la recherche de stabilité économique et de sécurité.

C'est à partir de 1971, tel qu'illustré dans la figure 4, qu'on observe une diminution de plus de la moitié de cette population.

Différents événements se succèdent à cette période. On peut penser à la crise économique marquante du début des années 80 ainsi qu'au virage dans les politiques d'immigration orientées vers l'accueil des réfugiés asiatiques. Cette crise des années 80 provoque non seulement une diminution du nombre des nouveau-venus de l'Europe mais encore, le départ de ceux qui habitaient la région, vers des milieux où il serait plus facile de travailler.

On peut conclure avec l'hypothèse que la communauté immigrante d'origine européenne et scandinave est venue dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean attirée par les chances de travailler dans différentes entreprises régionales qui s'y sont installées pendant la première partie du XX^e siècle. Par ailleurs, on remarque qu'il existe des événements socio-historiques qui ont eu lieu tout au long du siècle et qui ont forcé des populations entières à aller à la recherche d'une vie meilleure loin de la guerre et de la pauvreté de l'après-guerre.

Des changements dans les politiques d'immigration, un virage vers l'accueil de réfugiés d'origine asiatique ainsi qu'une crise économique importante en 1980, ont provoqué non seulement le départ des immigrants de la région mais aussi de la population en général.

2.6.- LA POPULATION D'ORIGINE ASIATIQUE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La population d'origine asiatique n'a jamais été nombreuse dans la région. Mais les statistiques dénombrent quelques individus d'origine asiatique au début du siècle, tel que rappelé dans le livre de M. Jean Charles Claveau *Chicoutimi en ce temps-là*. Il nous dit «... les rares chinois que nous connaissions se tenaient derrière le comptoir d'un restaurant ou d'une buanderie» (cité dans Boisclair, 1993:18). Par ailleurs, c'est à partir de 1971 que cette communauté est plus nombreuse dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Ce moment coïncide avec les nouvelles tendances des différentes politiques d'immigration ainsi que le contexte international du moment, tel que présenté dans un document du Gouvernement du Québec.

Toute la décennie (années 70) en a été marquée: mentionnons notamment, l'opération «mon pays» qui a permis la régularisation de 5000 personnes entre 1973 et 1976 pour les personnes, sans statut de résident permanent après l'abrogation de l'admissibilité sur place des demandes, l'accueil de réfugiés tibétains en 1971, des réfugiés asiatiques d'Ouganda en 1972 et 1973, la mise en place du programme spécial pour les Chiliens à la fin de 1973 et la première vague de réfugiés indochinois de la mer en 1975-76 ainsi que la seconde vague qui a débuté en 1979. (Gouvernement, 1994:26)

Dans les années 70, le Comité de réception des immigrants du Saguenay–Lac-Saint-Jean a vu le jour dans la région. Il avait comme objectif d'accueillir et de parrainer des familles de Laotiens et de Vietnamiens qui devaient venir s'installer dans la région. Cette démarche faisait partie de l'opération «accueil des petites villes aux réfugiés» qui tentait de favoriser l'enracinement des réfugiés asiatiques dans des villes autres que Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean devait accueillir et intégrer 5% des réfugiés arrivés au Québec mais malgré les efforts déployés

dans la région, après quelques années, la plupart des réfugiés sont partis s'installer à Montréal ou ont tout simplement quitté la province pour rejoindre d'autres communautés asiatiques ailleurs au Canada. Plusieurs facteurs expliquent cet échec: le manque de ressources et de services disponibles pour les réfugiés, le contexte économique difficile au Québec, mais amplifié en région, ainsi que les problèmes administratifs entre les gouvernements fédéral et provincial en matière d'immigration. (Girard et Manègre, 1989)

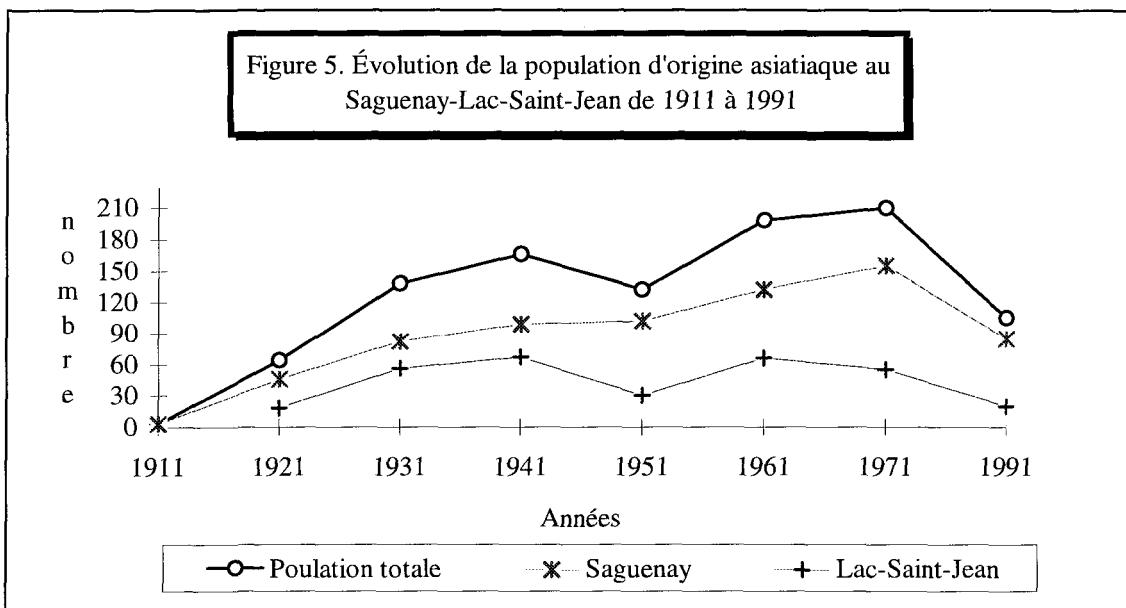
On compte, en 1991, 85 personnes d'origine asiatique au Saguenay et 20 personnes au Lac-Saint-Jean.

Tableau 7. Évolution démographique de la population d'origine asiatique au Saguenay-Lac-Saint-Jean de 1911 à 1991.

Année	1911	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1981	1991
Saguenay	3	46	82	99	102	132	155	*	85
Lac-St-Jean	*	18	56	67	30	66	55	*	20
TOTAL	3	64	138	166	132	198	210	*	105

Source: Statistique Canada²

* Données non disponibles



Source: Statistique Canada²

Données 1981, non disponibles

Par ailleurs, on observe que le pays d'origine des nouveaux arrivants a varié depuis les années 60 mais la région ne semble pas le sentir.

Ainsi, entre 1968 et 1989, il a eu un réversement significatif de l'immigration au Québec selon le continent de provenance. A la fin des années 60, l'Europe constituait plus de 60% de l'immigration admise, à la fin des années 80, son poids relatif voisinait 20%. Par contre, le continent asiatique d'où originaient à peine un peu plus de 10% des immigrants accueillis à l'aube des années 70, compte pour près de la moitié de l'immigration à l'aube des années 90. Cette composition correspond évidemment davantage aux bassins potentiels d'immigration à travers le monde en l'absence de politique volontaire discriminante selon la provenance, l'origine nationale ou la race. (Gouvernement, 1994:37)

2.7.- LA PÉRIODE D'IMMIGRATION

Pour illustrer de façon plus claire l'évolution démographique de l'immigration dans la région et établir des liens avec le développement économique régional, nous nous sommes intéressées à la donnée «période d'immigration».

Il est essentiel de préciser que ces données ne reflètent pas le nombre d'immigrants venus dans la région mais bien ceux qui en 1941, 1951 et 1991 étaient encore présents au moment du recensement. Elles permettent d'illustrer les vagues d'immigration arrivées au Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis le début du siècle.

Tableau 8. Période d'immigration selon les données recueillies en 1941.

	SAGUENAY	LAC-SAINT-JEAN	TOTAL
AVANT 1911	300	439	739
1911-1920	261	166	427
1921-1930	516	266	782

1931-1941	146	93	239
------------------	-----	----	-----

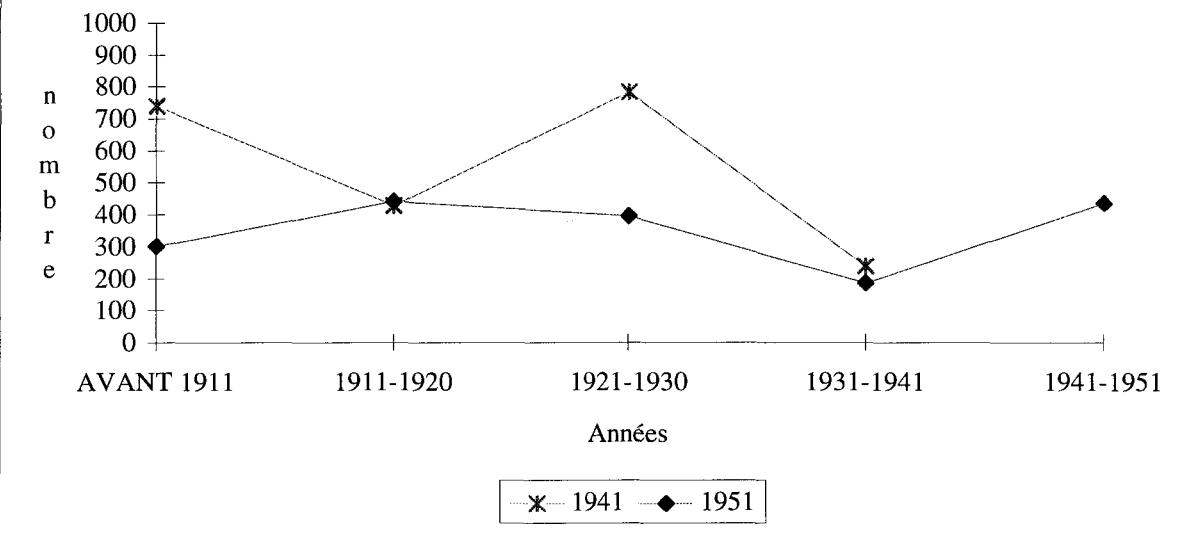
Source: Statistique Canada²

Tableau 9. Période d'immigration selon les données recueillies en 1951.

	SAGUENAY	LAC-SAINT-JEAN	TOTAL
AVANT 1911	194	108	302
1911-1920	232	110	442
1921-1930	287	109	396
1931-1940	134	52	186
1941-1951	344	91	435

Source: Statistique Canada²

Figure 6. Comparaison des périodes d'immigration selon les données recueillies en 1941 et 1951.



Source: Statistique Canada²

À la comparaison des données recueillies en 1941 et 1951, tel qu'illustré dans la figure 6, on peut observer qu'il y a une vague importante d'immigrants qui est arrivée en

1931, ce qui coïncide avec le développement économique et industriel de la région tel qu'identifié dans la première partie de ce chapitre. On observe aussi (tableaux 8 et 9) qu'en 1951, seulement 396 des 782 personnes recensées en 1941, ont déclaré avoir immigré entre 1920 et 1931. Il s'agit, en réalité, d'une baisse de près de 50% de la population. Ce constat, nous permet d'avancer l'hypothèse suivante: la vague d'immigration arrivée entre 1920 et 1930 semble avoir été suivie d'un mouvement de départ presque aussi important au cours des dix années suivantes. Quelques facteurs peuvent expliquer ces départs. Igartua, dans son étude sur les travailleurs de l'Alcan entre 1925 et 1939, illustre qu'il y a une forte mobilité chez les travailleurs de l'Alcan et il identifie plusieurs raisons à cette mobilité,

Pour la majorité , les travailleurs de l'Alcan proviennent de l'extérieur de la région et ils arrivent dans une région qui est culturellement très homogène. Ils ont peu de moyens de s'y intégrer. Arvida, ville instantanée, est une enclave dans laquelle les travailleurs de l'Alcan sont plutôt isolés du milieu régional. Pour ceux qui sont célibataires - et ils sont très nombreux- les possibilités de mobilité volontaire ou involontaire (ce sont eux qui sont mis à pied les premiers) sont encore plus fortes. Enfin, durant cette première phase de son histoire à Arvida, l'Alcan a des besoins de main-d'oeuvre qui fluctuent considérablement, ce qui rend encore plus précaire la situation des travailleurs. Pour l'immense majorité, l'Alcan ne semble pas offrir d'occasions d'avancement professionnel. (Igartua, 1983:306)

Il ne faut pas, non plus, oublier la crise économique de 1929 qui «aura donc un impact considérable sur la grande industrie qui emploie directement quelque 4500 travailleurs, sans compter ceux de la forêt. La diminution de la demande et des prix oblige les compagnies à des mises à pied massives» (Girard, 1994:461), ce qui a pu amener les immigrants à tenter leur chance ailleurs au Québec, au Canada ou aux États-Unis.

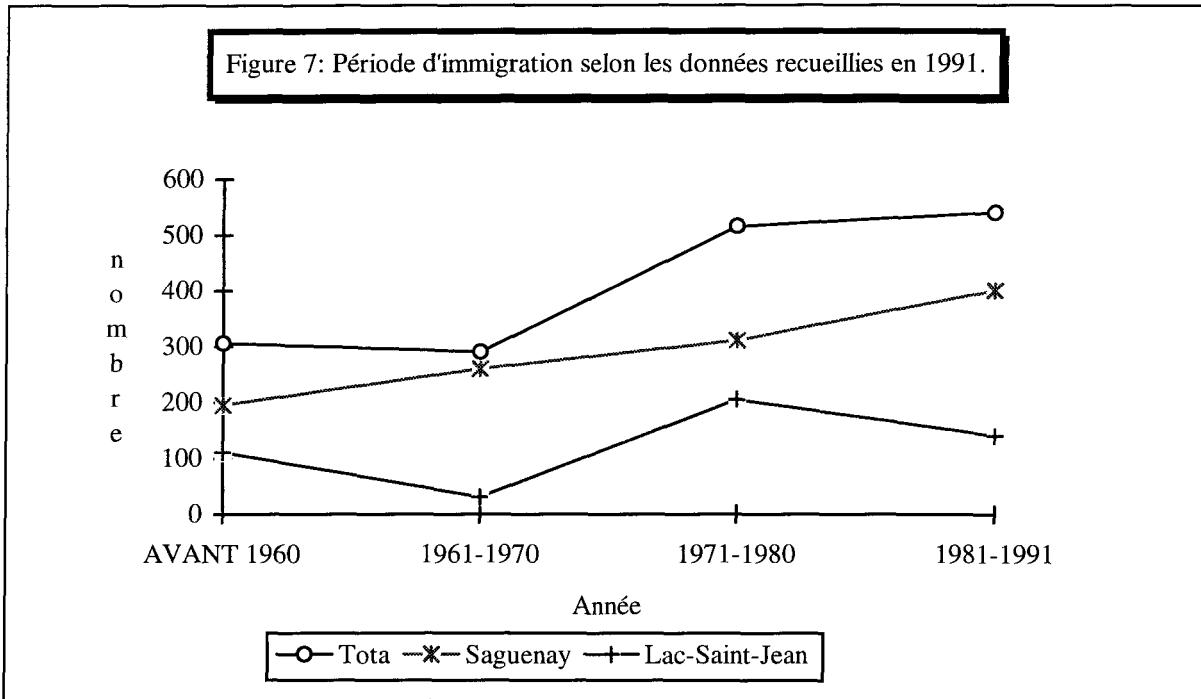
En outre, on peut observer qu'il y a une nouvelle vague qui est arrivée entre 1941 et 1951, ce qui coïncide avec la période d'après-guerre.

L'arrivée d'immigrants au Saguenay a été quatre fois plus importante qu'au Lac-Saint-Jean, ce qui nous permet d'affirmer que les immigrants sont allés, pour la plupart, là où se trouvaient les sites potentiels d'emploi.

Tableau 10. Période d'immigration selon les données recueillies en 1991.

	SAGUENAY	LAC-SAINT-JEAN	TOTAL
AVANT 1960	195	110	305
1961-1970	260	30	290
1971-1980	310	205	515
1981-1991	400	140	540

Source: Statistique Canada²



Source: Statistique Canada²

Nous ne disposons pas de données pour la période d'immigration entre 1951 et 1981, mais selon les données disponibles pour 1991, on observe que seulement 305 personnes parmi celles qui sont arrivées avant 1960 habitent encore la région; 290 de celles qui sont venues entre 1961 et 1970; 515 de celles venues entre 1971 et 1980 et 540 personnes

venues entre 1981 et 1991; pour un total de 1650 personnes. Par ailleurs, selon les données disponibles, la proportion d'hommes et de femmes est similaire et la majorité avait moins de 29 ans quand elles sont arrivées.

En conclusion, on observe que les personnes immigrantes qui sont venues dans la région semblent avoir suivi l'essor économique de la région, poussées, dans certains cas, par divers événements socio-historiques qui les ont amenés à quitter leur pays. Une fois dans la région, ils ont dû faire face aux réalités économiques, politiques et sociales dans un milieu homogène blanc, catholique et francophone. Malgré des départs considérables, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte encore des immigrants parmi sa population et nous tenterons, dans cette étude, de mieux comprendre leur intégration à la communauté régionale.

2.8.- LE PORTRAIT STATISTIQUE DE L'IMMIGRATION EN 1991 AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN⁵

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte un faible nombre d'immigrants parmi sa population. Ils représentent, en 1991, 0,6% de la population régionale totale, approximativement 1 650 personnes. Dans l'ensemble du Québec, la population immigrée représente 8,7% de la population totale, donc 591 205 personnes sur un total de 6 810 300 personnes.

Malgré ce faible nombre, quelques caractéristiques sont spécifiques aux immigrants du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À partir d'une compilation spéciale des données ethnoculturelles du recensement de 1991, réalisée par le ministère des Affaires

Internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, il nous est possible de faire un portrait statistique de la population immigrante habitant la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, en la comparant avec la population régionale totale.

L'origine des immigrants qui habitent la région est surtout européenne, soit 690 personnes venant principalement de l'Europe septentrionale et la Scandinavie (455 personnes) et américaine, des États-Unis soit 500 personnes. La majorité des immigrants, 1 110 personnes (67.3%), sont arrivés avant 1980, dont 305 (18.5%) avant 1961; 290 (17.6%) entre 1961 et 1971 et 515 (31,2%) entre 1971 et 1981 (voir tableau 9). Au moment de leur arrivée, 72.8% d'entre eux (1200 personnes) avaient moins de 29 ans.

La langue maternelle de 47% de la population immigrante de la région est le français et l'anglais pour 11,8%. Par ailleurs, 39.4% des immigrants ont comme langue maternelle le thaïe, l'italien ou l'arabe, entre autres.

Tableau 11. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon la langue parlée à la maison⁶.

	Population		Générale	
	Nombre	%	Nombre	%
Français	1 190	72,1	280 225	98.9
Anglais	155	9,4	1 750	0.6
Autres	215	13,0	485	0.2
Réponses multiples	90	5,5	745	0.3
Total	1 650	100,0	283 205	100.0

Source: Statistique Canada⁵

Tel qu'observé dans le tableau 11, dans la population régionale (incluant les immigrants), il y a 1750 personnes qui ont déclaré parler l'anglais à la maison, 485 personnes parlent d'autres langues que le français et 745 déclarent parler plusieurs langues à

la maison. Par ailleurs, la population immigrante parle majoritairement le français à la maison.

Tableau 12. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay-Lac-Saint-Jean selon la connaissance du français et de l'anglais⁷.

	Population Immigrante		Population Générale	
	Nombre	%	Nombre	%
Français seulement	840	50.9	249 215	88.0
Français et anglais	765	46.4	33 595	11.9
Anglais seulement	25	1.5	340	0.1
Ni français ni anglais	25	1.5	55	*
Total	1 650	100.0	283 205	100.0

Source: Statistique Canada⁵

Dans une région majoritairement francophone comme celle-ci, on observe quant à la **connaissance du français** dans la population en général, il y a 340 personnes qui connaissent seulement l'anglais et 55 personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais.

En outre, on observe que des 1650 immigrants recensés, 840 personnes connaissent seulement le français c'est-à-dire plus de la moitié des immigrants qui habitent la région. De plus, il y a 46.4% des immigrants, c'est-à-dire 765 personnes, qui déclarent connaître le français et l'anglais (voir tableau 12). En conséquence, il y a 97% des immigrants de cette région qui connaissent le français, ce qui nous permet d'avancer que pour vivre et travailler dans la région, il faut parler le français.

Tableau 13. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon le plus haut de niveau de scolarité atteint.

	Population Immigrante		Population Générale	
	Nombre	%	Nombre	%
Primaire	250	18.3	41 445	20.5
Secondaire	300	22.0	80 625	38.9
Non université	335	24.5	66 275	28.5
Universitaire	465	34.1	27 455	12.1
sans grade	70	5.1	7 130	3.4
avec grade	395	28.9	20 325	8.7
Population 15 ans et plus	1 365	100.0	215 795	100.0

Source: Statistique Canada⁵

En ce qui concerne le **niveau de scolarité** atteint, des 1365 immigrants recensés âgés de 15 ans et plus, 395 (28,9%) individus ont réalisé des études universitaires avec grade. Dans la population générale, qui inclut la population immigrante, 9,4% de la population de 15 ans et plus a réalisé des études universitaires et obtenu un grade. (Voir tableau 13). Ces chiffres nous permettent de conclure que les immigrants du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont non seulement très scolarisés, mais ils sont plus scolarisés que la moyenne régionale.

Tableau 14. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon l'activité.

	Population Immigrante		Population Générale	
	Nombre	%	Nombre	%
Pop. active totale	800	58.8	131 095	60.7
Pop. occupée	645	47.4	110 755	51.3
En chômage	150	11.0	20 340	9.4
Pop. inactive	570	41.9	84 700	39.3
Population 15 ans et plus	1 360	100.0	215 795	100.0

Source: Statistique Canada⁵

En ce qui concerne l'**activité** de la population immigrante de 15 ans et plus, (voir tableau 14) 645 personnes (47.4%) sont occupées et 11% se retrouvent en chômage. La population inactive s'élève à 570 personnes (41,9%). Si on la compare à la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean de 15 ans et plus, 110 755 personnes (51.3%) forment la population occupée et 9.4% forment la population en chômage.

Sans que les différences soient considérables, on observe dans la population immigrante un taux de chômage et d'inaktivité un peu plus élevé que dans la population en général.

Tableau 15. Comparaison population totale et population immigrante au Saguenay–Lac-Saint-Jean selon l'occupation de la population occupée.

	Population	Immigrante	Population	Générale
	Nombre	%	Nombre	%
Direction	70	10.9	11 385	10.3
Professions libérales	255	39.8	21 395	19.3
Travail bureau	85	13.3	18 060	16.3
Services	70	10.9	15 200	13.7
Enseignement	160	24.8	10 035	9.1
Industries manufacturières	120	18.6	19 930	18.0

Source: Statistique Canada⁵

Tel que montré dans le tableau 15, c'est dans les professions libérales qu'on retrouve une portion importante (38.9%) de la population active immigrante. Les autres professions exercées par les immigrants de la région sont: le travail de bureau (13.3%: 85 personnes), la direction (10.9%: 70 personnes) et les services (10.9%: 70 personnes). L'enseignement occupe 160 personnes (24.8%) et 120 personnes (18.6%) travaillent dans des industries manufacturières.

Il est important de souligner que les domaines dans lesquels la population immigrante est la plus représentée par rapport à la population générale sont les professions libérales et l'enseignement.

Ces quelques données statistiques nous permettent de faire un tableau très sommaire de la population immigrante qui habite le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il est à noter que les immigrants de la région sont originaires, en grande partie, d'Europe et d'Amérique. On peut confirmer aussi que l'immigration dans la région est une immigration de vieille date. Les immigrants sont arrivés avant 1980 et avaient moins de 29 ans lors de leur arrivée au Québec.

Leur langue maternelle est le français pour 47% d'entre eux et 39.4% ont comme langue maternelle le thaïe, l'italien ou l'arabe, entre autres. Par ailleurs, ils parlent le français à la maison (72.1%) et 97% d'entre eux connaissent le français et l'anglais.

De plus, les immigrants de la région ont un niveau de scolarité supérieur à la moyenne régionale: 28.9% d'entre eux ont un niveau universitaire avec grade comparativement à 9.4% de la population régionale totale âgée de 15 ans et plus. Ils travaillent, entre autres, dans l'enseignement (24.8%), dans les professions libérales (39.8%) et dans les industries manufacturières. Par ailleurs, le taux de chômage chez les immigrants est de 11.0%, comparativement à 9.4% dans toute la population active régionale.

9.- CONCLUSION

De la colonisation de la région à nos jours, le Saguenay–Lac-Saint-Jean a été une région à majorité francophone, blanche et catholique, ce qui n'a pas empêché une présence, tout au long de son histoire, d'immigrants venus aider à construire les bases de l'économie et la société actuelles.

Les premiers colons venus travailler la terre ont laissé la place rapidement aux investisseurs qui ont su profiter des importantes ressources naturelles présentes dans la région. Avec le début de l'ère industrielle, le besoin de main-d'œuvre se fait important, ce qui attire dans la région non seulement des francophones d'autres régions du Québec mais aussi des immigrants d'origines diverses.

La deuxième population immigrante en importance, et ce même aujourd'hui, après la communauté francophone, est la communauté anglophone. L'essor des «Anglais» dans la région est lié étroitement aux entreprises qui ont vu le jour au début du siècle. Les ressources naturelles, eau et bois, mises à leur disposition ont permis aux anglophones de construire des villes qui offraient un milieu social à leur image. Leur développement démographique suit la prospérité économique des entreprises installées dans la région. C'est à partir de 1971, moment où l'on observe une présence plus importante des francophones sur la scène politique et administrative, tant dans la région que dans le reste de la province, que cette communauté commence à décroître.

Les autres communautés immigrantes d'origine européenne, présentes dans la région suivent aussi les changements économiques régionaux. De plus, leur arrivée peut être liée

aux événements socio-historiques qui ont provoqué des déplacements importants de population originaire de l'Europe vers l'Amérique. C'est aussi à partir de 1971 qu'on observe une diminution du nombre d'individus de ces communautés au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La communauté asiatique n'a jamais été très nombreuse dans la région. Elle atteint son nombre maximum en 1971, moment qui coïncide avec le changement dans les orientations de l'immigration au Québec et au Canada ainsi qu'avec l'arrivée de réfugiés asiatiques qui ont été dans certains cas attirés dans la région avec des programmes de régionalisation des réfugiés. Ce programme s'est soldé par un échec quelques années plus tard, avec le départ d'un grand nombre de familles vers Montréal ou ailleurs au Canada.

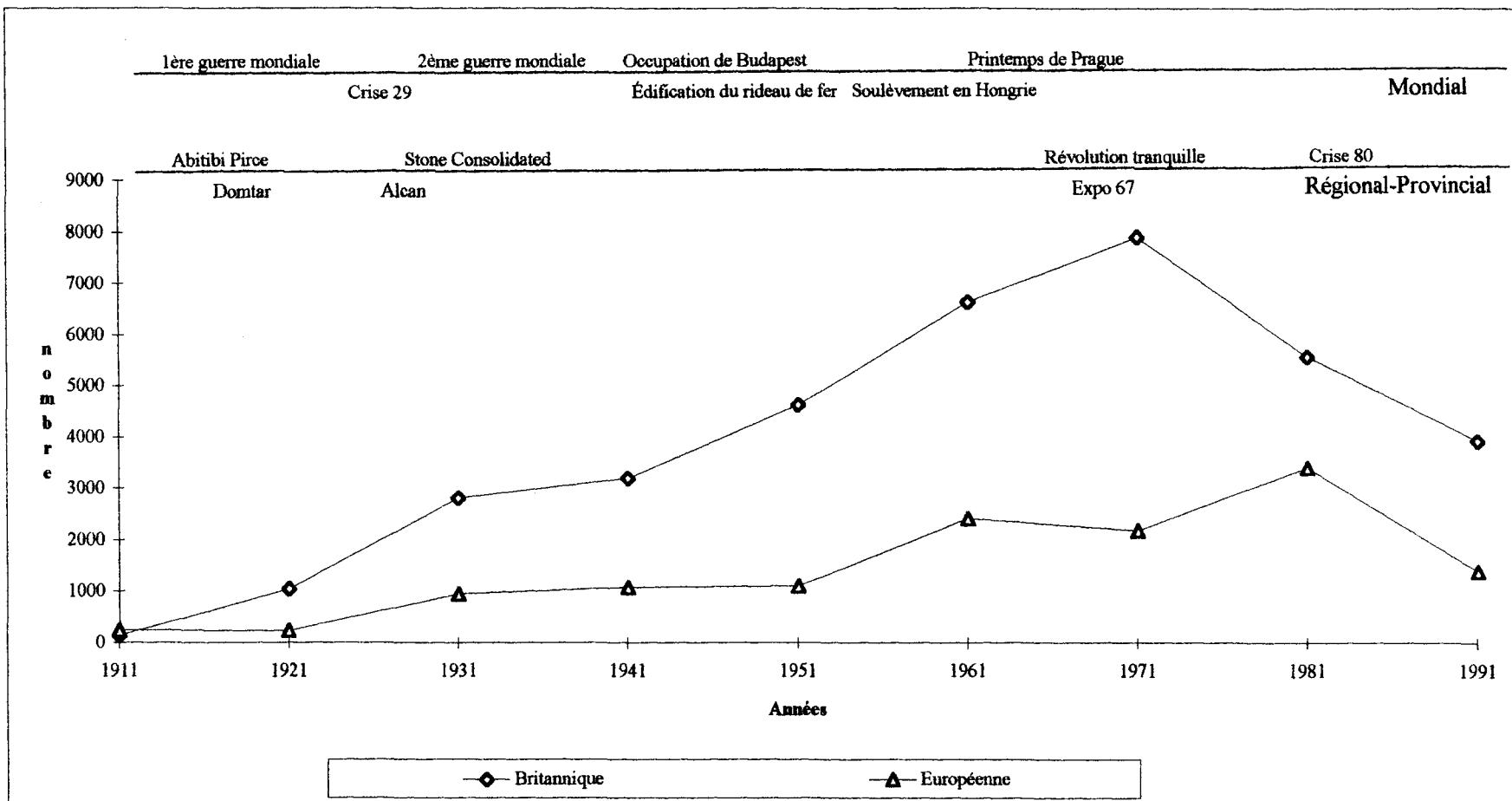
On a aussi observé que les immigrants qui habitent la région sont plus scolarisés et occupent plus de postes de cadres que la moyenne de la population régionale.

Par ailleurs, on remarque une diminution dans la population générale à partir de 1971 qui suit le même rythme que celle de la population immigrante de la région. Selon les données de 1991, on perçoit une baisse démographique importante (30 000 personnes de moins en dix ans) qui est liée à la situation économique régionale et qui provoque le départ massif de gens vers d'autres centres urbains, principalement Montréal (Côté, 1990).

L'arrivée et le départ des immigrants venus dans la région sont liés à des réalités économiques régionales ainsi qu'à des événements mondiaux qui ont pu les influencer à quitter leur pays. La figure 8 synthétise les principaux aspects de cette évolution. Dans la suite de notre recherche, nous tenterons d'identifier les éléments, liés à la communauté et à l'individu, qui orientent les choix à faire pour vivre en région, plus spécifiquement au

Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous traiterons, dans les prochains chapitres, de la trajectoire d'immigration, de la perception de la communauté, de l'évolution de leur identité transformée dans un contexte d'immigration ainsi que du processus d'intégration.

Figure 8. Parallèle entre l'évolution démographique de la population d'origine européenne et britannique au Saguenay-Lac-Saint-Jean et quelques événements régionaux, nationaux et internationaux entre 1911 et 1991.



Notes de référence:

¹ Pour bien illustrer la complexité de l'homogénéisation des données statistiques dans le temps, surtout celles qui concernent l'origine ethnique, Statistiques Canada a publié un document intitulé *Restrictions relatives à l'utilisation des données sur l'origine ethnique pour dénombrer les minorités visibles au Canada* qui fait état dans son introduction, de toutes les limites objectives et subjectives de cette donnée.

² Les données des tableaux de ce chapitre proviennent de:

- Statistique Canada (1911), *Tableau VIII: Origines par districts.*(p.338-339) . Ils identifient Chicoutimi et Saguenay et nous avons inclus toutes les catégories, y compris «sauvages». Les catégories sont: anglaise, irlandaise, écossaise, autres britanniques, française, allemande, austrohongroise, belge, bulgare et roumaine, chinoise, hollandaise, grecque, hindoue, sauvage, italienne, japonaise, juive, nègre, polonaise, russe, scandinave. Suisse, et non spécifiées.
- Statistique Canada (1921) *Tableau 27: Population classifiée selon les principales origines, par comtés et subdivisions* (p.422-425). Ils identifient Chicoutimi (que nous avons considéré le Saguenay) et le Lac-Saint-Jean.
- Statistique Canada (1931) *Tableau 32: Population, hommes et femmes, classifiée selon l'origine, par comtés ou divisions de recensement.*(p. 303-304)
- Statistique Canada (1941) *Tableau 31: Population totale et rurale des comtés et divisions de recensement, selon l'origine raciale et le sexe.* (p.289-290).
- Statistique Canada (1951) *Tableau 34. Population selon l'origine et le sexe, comtés et divisions de recensement.* (p.34-5;34-6;34-7;34-8).
- Statistique Canada (1961) *Tableau 37: Population selon les groupes ethniques et le sexe, comtés et divisions de recensements.* (p.37-7;37-8;37-9;37-10)
- Statistique Canada (1971) :*Tableau 2. Population selon certains groupes ethniques, subdivisions de recensement.* (p. 2-31, 2-40)
- Statistique Canada (1981) *Tableau 1: Certaines caractéristiques de la population, des logements, des ménages et des familles de recensement.* Divisions de recensement. 1981 (p.1-22; 1-29)
- Conseil du statut de la femme (1995). *Portrait socio-économique des femmes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Région 02.* Gouvernement du Québec, Données recensement de 1991, p.23.

³ Ces définitions sont tirées du document *Portraits statistiques régionaux: Québec et ses régions, 1991* élaboré par la direction des communications du ministère des Affaires Internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles du Gouvernement du Québec.

⁴ La communauté européenne est formée des populations européennes autres que française et britannique

⁵Toutes les données qui apparaissent dans ce chapitre ont été tirées de Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (1995) *Portraits statistiques régionaux: Québec et ses régions, 1991: données ethnoculturelles.* Collection Statistiques et indicateurs» n.9.p. 109-115

⁶«Langue que le recensé parlait le plus souvent à la maison. Dans la situation où deux langues étaient utilisées également, il pouvait les indiquer toutes les deux» (MAIICC, 1995:12)

⁷«A partir d'une auto-évaluation des recensés quant à leur capacité de soutenir une conversation en français seulement, en anglais seulement, en français et en anglais ou dans aucune de ces deux langues» (MAIICC 1995:12)

CHAPITRE III

LES IMMIGRANTS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN: DONNÉES QUALITATIVES

Nous venons de voir que la venue d'immigrants dans la région a un lien avec le développement économique et social de celle-ci. Dans le chapitre qui suit, nous présentons le résultat des entrevues réalisées auprès d'immigrants qui habitent le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous commençons par la méthodologie pour suivre avec les données qualitatives sur la trajectoire, la communauté, l'identité. En guise de conclusion au chapitre, nous présentons les éléments identifiés, par nos informateurs, comme faisant partie de la démarche d'intégration dans la région.

3.1.- MÉTHODOLOGIE

Ce mémoire est une étude exploratoire sur la question de l'immigration en région. Il a comme spécificité, le fait de s'intéresser à la réalité de l'immigration dans un milieu où la population immigrante est faiblement représentée. C'est dans ce cadre que nous nous sommes intéressées à mieux connaître le processus d'intégration en milieu régional.

La démarche méthodologique privilégiée, dans cette section, est l'approche qualitative en utilisant comme moyen de collecte de données, l'entrevue semi-dirigée ou non directive, ce qui nous permet un échange ouvert et moins formel avec nos informateurs tout en

gardant un même cadre pour toutes les entrevues. Les entretiens ont duré en moyenne quatre-vingt-dix minutes. Les personnes interrogées se sont montrées coopératives et intéressées par la recherche.

Notre échantillon est formé de douze personnes qui proviennent des quatre coins de la planète et qui habitent au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, et vu qu'un peu plus de 90% des immigrants de la région vivent dans le territoire métropolitain de Chicoutimi–Jonquière, il est important de souligner que nos informateurs demeurent aussi, en grande majorité, dans ce secteur.

Nous avons retenu trois variables dans la composition de notre échantillon. Ces variables sont: le temps ou la durée de séjour dans la région, le genre et la «visibilité» (ou «non -visibilité»).

Pour ce qui est du temps, c'est-à-dire la longueur du séjour dans la région, trois périodes ont été distinguées: moins de trois ans, entre trois et dix ans et plus de dix ans. La limite des trois ans a été retenue parce qu'il est possible de demander la nationalité canadienne trois ans après avoir eu le statut d'immigrant reçu. Cet événement peut, selon nous, avoir une incidence dans la perception de la société d'accueil et dans la perception d'eux-mêmes comme immigrant. Pour ce qui est des dix ans, c'est simplement une coupure dans le temps qui devrait nous servir d'orientation dans le processus d'intégration.

Nous avons considéré comme personne «visible» celle qui a des traits physiques autres que ceux d'une personne blanche, c'est-à-dire des traits asiatiques, arabes ou africains. Les personnes «non-visibles» ont plutôt des différences «audibles», pour la

plupart d'entre elles. Cette variable a été retenue comme significative dans une région homogène blanche et francophone où la présence d'immigrants est restreinte, tel qu'illustré dans le chapitre précédent, ce qui peut limiter les connaissances et les contacts entre les gens de la région et les personnes venues d'ailleurs.

De plus, nous pensons que le processus d'intégration est quelque peu différent entre les hommes et les femmes qui immigreront dans la région .

Même si d'autres variables auraient pu être retenues dans la composition de notre échantillon, nous nous sommes attardées à celles-ci pour être capables de trouver des personnes intéressés à participer à notre recherche, vu le faible nombre d'immigrants habitant en région. Donc, c'est à partir de ces trois variables que nous avons procédé à la recherche de personnes intéressées à participer à cet exercice. Pour ce faire, nous avons utilisé la technique «boule de neige» qui consiste à interroger quelques personnes qui partagent avec nous leur propre réseau. Des listes d'individus ont été montées et quelques personnes ont été approchées pour participer à ce projet. Finalement, douze personnes ont formé notre échantillon. Dans la présentation des données, vu le faible nombre d'immigrants et pour garder la confidentialité de nos informateurs, nous avons changé leur pays d'origine ainsi que leur prénom. Voici le profil de nos informateurs:

Tableau 16: Échantillon, profil des personnes interrogées

Durée du séjour	VISIBLES		NON-VISIBLES	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
MOINS DE 3 ANS	AMIR 1.- Burkina Faso 2.- Étudiant 3.- Conjointe originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean 4.- Enfants	TERESA 1.- Argentine 2.- Recherche d'emploi 3.- Conjoint originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean 4.- Pas d'enfants	JEAN 1.- Belgique 2.- Travailleur autonome 3.- Conjointe originaire du Québec 4.- Enfants	CHRISTINE 1.- France 2.- À la maison. 3.- Conjoint de la même origine 4.- Enfants
DE 3 ANS À 10 ANS	LOUIS 1.- Mali 2.- Services 3.- Conjointe originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. 4.- Pas d'enfants	LI 1.- Corée 2.- Étudiante 3.- Conjoint originaire du Québec 4.- Enfants	DIMITRI 1.- Pologne 2.- Profession libéral 3.- Conjoint du même origine 4.- Enfants	SHEYLA 1.- États-Unis 2.- Étudiante 3.- Conjoint originaire du Québec 4.- Pas d'enfants
PLUS DE 10 ANS	ABDOU 1.- Algérie 2.- Professionnel 3.- Conjointe originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean 4.- Enfants	LU-MI 1.- Laos 2.- Services 3.- Conjoint du même origine 4.- Enfants	MICHEL 1.- France 2.- Retraite 3.- Conjointe originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean 4.- Enfants	DENISE 1.- France 2.- Retraite 3.- Conjoint du même origine 4.- Enfants

Ce tableau contient comme information:

- 1.- Pays d'origine
- 2.- Occupation au moment de l'entrevue
- 3.- Origine du conjoint
- 4.- Enfants

Les entrevues ont été effectuées tout au long de l'année 1995 et un pré-test a été réalisé auprès de deux personnes ce qui nous a permis de valider notre grille d'entrevue. Quelques modifications ont été apportées. Les entrevues ont été réalisées, pour la plupart,

au domicile de l'informateur et elles ont été enregistrées avec le consentement de celui-ci. Elles ont été faites dans la langue dans laquelle nos informateurs se sentaient le plus à l'aise pour communiquer et que nous connaissions, c'est-à-dire en français, en anglais et en espagnol.

Une fois les entretiens réalisés, nous avons travaillé à l'analyse des données, à partir de la transcription intégrale des entrevues faite à l'aide d'un traitement de texte. Les catégories d'analyse ont été identifiées selon la méthodologie de la Grounded Theory (Glaser, 1967) et elles ont été retenues ont été intégrées et traitées à l'aide du logiciel Ethnograph.

Ce mémoire présente donc la perception des personnes rencontrées concernant leur processus d'intégration dans la région à travers leur cheminement d'immigration, leur perception de la communauté et l'évolution de leur propre identité.

3.2.-LA TRAJECTOIRE

Plusieurs raisons économiques, sociales, politiques ou personnelles peuvent amener un individu à choisir de quitter son pays d'origine pour aller s'établir dans un autre pays, dans certains cas, très différent du sien. Cette première étape a, comme nous l'avons identifié dans notre cadre conceptuel, une incidence importante dans l'ensemble du processus d'immigration. Elle influence les perceptions et les attitudes des premiers contacts entre les deux cultures ainsi que «l'aptitude à élaborer le deuil qui provoque par l'arrachement à leur pays...» (Abou, 1990:130). Pour ces raisons, et sans vouloir faire un

portrait approfondi de la trajectoire d'immigration de nos informateurs, nous avons tenté de connaître les raisons et le parcours qui les ont amenés jusqu'à la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Une première analyse des données, nous permet d'identifier cinq grandes trajectoires.

La première trajectoire est celle des individus, venus faire des études universitaires, soit les trois hommes de la catégorie visible de notre échantillon. Lors de leur arrivée, il était clair pour eux, qu'à la fin de leurs études, ils devaient retourner à leur pays d'origine. Mais lors de leur séjour, ils ont rencontré leur conjointe, ils se sont mariés et ils ont décidé de s'installer dans la région. Donc, une fois leurs études terminées, ils sont demeurés au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Non, au début, je ne pensais pas rester ici. Je suis venu pour faire mes études et je vais voir qu'est-ce que cela va donner. Pour mes études d'abord et me concentrer sur ça. C'est par la suite que tout a changé, J'ai rencontré ma femme et je suis resté ici. Nous nous sommes mariés ici, toute sa famille reste ici. (Louis)

... c'est sûr que c'est pour des études et d'ailleurs même sur le plan familial, c'était un engagement pour que mes parents me permettent de venir étudier ici, c'était l'engagement que j'allais retourner en Algérie. Mais c'est évident qu'on change, qu'il y a un modèle, un système de vie qui nous convient plus ici en quelque sorte ... (Abdou)

La deuxième trajectoire est celle des personnes, qui ont rencontré leur conjoint à l'extérieur du pays, c'est-à-dire deux femmes sous la catégorie visible et deux sous la catégorie non visible. Après des fréquentations, ils ont décidé de se marier et de venir s'installer au Saguenay–Lac-Saint-Jean parce que leur conjoint avait un emploi dans cette région. Pour ces femmes, la région représente le lieu où leur conjoint travaille. Leur premier choix est le mariage.

M.- Pourquoi vous avez décidé de venir vivre ici au Québec?

C.- Parce qu'il (mon mari) avait un travail ici.

M.- Et vous avez décidé de le suivre?

C.- Je l'ai suivi ici (Christine)

Il y a aussi des personnes qui ont fait le choix d'immigrer, ce qui constitue la troisième trajectoire. C'est un choix conscient d'immigrer et ils ont quitté leur pays d'origine pour des raisons personnelles comme améliorer leurs conditions de vie mais surtout s'éloigner d'un encadrement social excessif. On observe que les trois informateurs dans cette situation proviennent du même pays en Europe. Donc, c'est le besoin de changement «d'air» qui les a amenés au Québec et le travail qui les a attirés dans la région.

Oui, j'étais immigrant, en fait, j'étais décidé à quitter la France, de toute façon, je quittais la France. J'étais en contact par courrier avec une dizaine de pays, et j'étais décidé à partir [...] J'ai décidé de venir ici [...] En fait, ce que je voulais, c'était faire éclater mon cadre et sortir de France, aller ailleurs. Le Canada est un pays qui fait rêver et qui fait encore rêver pour ceux qui ne le connaissent pas, alors c'était ça. (Michel)

Je pense qu'à l'âge qu'on est parti, on avait la fièvre du voyage, on voulait le changement. C'était le fun pour nous de partir, on en avait marre de la France, parce que socialement c'était très difficile [...] (Denise)

La quatrième trajectoire est celle de la personne venue travailler. Il est arrivé avec un contrat de travail dans la région. Sa vie, au Québec, est vue et sentie comme un défi professionnel intéressant qui aidera à sa carrière.

J'ai été invité par cette université pour joindre un groupe de recherche. J'ai accepté l'invitation, on a négocié les conditions, le salaire, les conditions de travail, etc. et j'ai accepté l'invitation et j'ai demandé les visas nécessaires, et les papiers légaux et nous sommes venus. (Dimitri)

La dernière trajectoire est celle du réfugié politique. Notre informateur a dû quitter son pays pour des raisons de sécurité dans un contexte d'instabilité politique. Par ailleurs,

c'est le mariage avec quelqu'un, de même origine et qui avait un travail dans la région qui l'a amené au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Moi, je suis réfugiée politique. Je suis partie à l'âge de 23 ans du Laos et je suis arrivée à Trois-Rivières parce que j'ai un frère qui habite Trois-Rivières et qui m'a fait venir du Laos et après ça, après les cours de français, je suis allée vivre à Montréal pour chercher un travail, on pensait qu'en ville ça allait être plus facile mais je ne parlais pas beaucoup français à ce temps-là et après ça, j'ai connu mon chum, je me suis mariée parce que lui il travaille ici ... et c'est pour ça, qu'après le mariage, je suis venue vivre avec lui et c'est pour ça que je suis ici maintenant. (Lu-Mi)

Ces cheminements ont tous en commun l'emploi et le mariage. Dans tous les cas, un des conjoints avait un emploi dans la région. C'est dans ce contexte que le choix de venir s'installer dans la région ou d'y rester s'est fait.

Pour les personnes qui sont venues faire des études, la région leur offrait la possibilité d'étudier dans un milieu francophone. Dans notre échantillon, ces trois personnes sont originaires de pays où le français est la langue officielle et le Québec, plus spécifiquement la région, a été le lieu où elles ont décidé de réaliser leurs études universitaires. Dans aucun des cas, leur but était de rester dans la région ou même au Canada après leurs études. Ils sont arrivés au Québec avec des visas d'études et après leur mariage avec des femmes qui habitaient la région, ils ont changé leur statut légal au Canada. Par ailleurs, et en dépit de leur mariage, leur choix de rester ici est lié directement à la possibilité de trouver un emploi intéressant, autant que possible dans leur domaine de formation. On pourrait donc dire que le mariage les attire en région mais c'est l'emploi qui les y retient .

La possibilité de travailler dans la région est le facteur déterminant dans le choix de venir et de rester dans la région. Quelques uns de nos informateurs sont arrivés au

Saguenay–Lac-Saint-Jean parce qu'ils avaient un contrat de travail dans une des entreprises ou organisations régionales. Un de nos informateurs nous dit: «... J'ai eu une offre de travail, je l'ai pris et c'est tout.» (Dimitri)

... en 1960, quelques mois après mon arrivée, [...] j'ai eu un appel de la compagnie Alcan qui cherchait à me revoir pour m'engager comme dessinateur. Tout de suite, je suis allé à Arvida, j'ai passé un examen et une entrevue avec Alcan et ils m'ont engagé comme dessinateur en 1961. (Michel)

Pour les femmes de notre échantillon, même si dans un premier temps, c'est le mariage qui l'a attiré au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans tous les cas leur conjoint avait un travail dans la région. On pourrait même avancer qu'elles n'ont pas choisi la région mais un conjoint et une famille.

M.- Pourquoi vous êtes ici à Chicoutimi?

S.- Mon mari a un emploi ici (...) On a habité aux États-Unis avant de venir ici, c'est pour l'emploi qu'on a déménagé (Sheyla)

M.- Une fois que vous êtes sortis de Gaspésie, comment est-ce que vous vous êtes rendus dans la région?

D.- C'est parce que sur le journal, on voit une annonce qui demandait un dessinateur industriel à l'Alcan à Arvida. Alors, on a répondu et Jean a fait une demande d'emploi et il a été accepté tout de suite. (Denise)

M.- Quel était votre intérêt de venir ici au Canada?

C.- Moi, j'ai mon mari

M.- C'est vraiment ça?

C.- Oui, si on voulait vivre ensemble, il fallait que l'un suive l'autre et on trouvait que la qualité de vie ici était très bonne. (Christine)

Nous nous sommes aussi intéressés à savoir quel était le lieu d'arrivée de nos informateurs. Pour la plupart d'entre eux, huit des douze personnes qui forment notre échantillon, soit trois femmes et cinq hommes, sont arrivées directement dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, «Je suis arrivé directement du Mali, je n'avais jamais été au

Québec, jamais au Canada. Directement dans la région, jamais fait d'autres régions.» (Louis). Ces personnes n'ont jamais vécu ailleurs au Québec (à l'exception d'une personne) et elles ont toutes marié des individus provenant de la région, sauf dans un cas.

Ceux parmi nos informateurs qui ont vécu ailleurs au Québec, l'ont fait à Montréal (2), à Trois-Rivières (1) et à Granby (1). Ils sont venus dans la région parce que leur conjoint avait une offre d'emploi ici, donc suivant le cheminement déjà présenté. Par ailleurs, on remarque qu'ils sont mariés avec des personnes qui ne sont pas originaires de la région. De plus, la durée de leur séjour ailleurs, avant de venir s'installer au Saguenay varie entre un an et cinq ans.

On est arrivé à Granby, où on avait décidé d'immigrer avec beaucoup d'autres [...] après, il (mon conjoint) a trouvé du travail à Murdochville, au centre de la Gaspésie et on a déménagé en Gaspésie. Là, on est resté cinq ans en Gaspésie. Lui avait du travail et moi j'avais trop de travail à m'occuper avec 5 enfants (Denise)

Nous avons aussi observé que leur connaissance du Québec et de la région, avant leur arrivée, était assez limitée.

Je ne connais rien du pays, rien du pays!. Parce que mon frère était ici, il faut que je trouve mon frère parce que sinon, c'est lui qui est ici depuis longtemps, connaît beaucoup de monde et être toute seule au Canada, non, ou d'autre pays, je ne connais rien du tout. (Lu-Mi)

Je connaissais un petit peu l'histoire du Québec, je me suis renseigné un peu sur le Québec avant de venir mais pas plus que ça. Il faut dire que le Québec n'est pas tellement connu, je pense que c'est moins connu que les Québécois se l'imaginent. Non, je ne connaissais pas du tout, je suis parti, j'ai pris mes deux sacs et bye! bye! (Jean)

On observe aussi que pour nos informateurs originaires des pays francophones, le Québec est le lieu où ils pouvaient s'éloigner «du régime français», «des façons françaises»

ou faire éclater «le cadre des normes sociales en France». Pour eux, le Canada, et plus spécifiquement le Québec, était l'alternative pour vivre en français mais dans un environnement moins rigide que celui de leur pays d'origine.

Parce que quand je me préparais pour venir ici, ma mère et tout le monde me disais pour venir à Paris, à Lyon, parce qu'il y a mon frère qui est là-bas. Mais moi, je disais non parce que je n'aime pas le régime qui est en place, le racisme et tout ça. Je me dis, je vais aller au Canada. (Amir)

... Je pense qu'il y a encore, un peu, un côté rêve américain ici qui existe. Si tu regardes un peu partout ici, au niveau des entreprises tu n'as pas une étiquetage aussi fort que tu as en France, je ne sais pas dans les autres pays européens. Tu es étiqueté complètement en France, tu nais dans une place sociale et tu meurs dans la même place sociale. (Jean)

Indépendamment de leur sexe, nos informateurs qui proviennent des pays en voie de développement perçoivent le Québec comme un pays où ils peuvent offrir une qualité de vie et une chance de réussir à leurs enfants.

Je crois que quand dans un couple il y a un des conjoints qui est d'un pays et l'autre qui vient d'un autre pays, quand l'un vient d'un pays développé et l'autre d'un pays en voie de développement, alors le choix est évident. Normalement, l'être humain tente de chercher le lieu où il va se sentir le mieux mais cela signifie qu'il y a un des deux qui doit faire des «efforts» pour offrir le bien-être à ceux qui viendront plus tard. Et pour moi, c'est cela qui est important. Je ne suis pas resté en Argentine parce que je pense au futur de mes enfants. Je veux leur donner le meilleur. (Teresa)

Après l'emploi, la nature, la qualité de vie, l'environnement tranquille pour élever des enfants, l'éloignement de la grande ville, la possibilité de faire des activités de plein-air sont des éléments que nos informateurs considèrent importants dans leur choix de vivre au Saguenay–Lac-Saint-Jean .

TABLEAU 17. Trajectoire: raisons d'immigration

Séjour	VISIBLE		NON-VISIBLE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
Moins 3 ans	1.- Études → Mariage: conjointe originaire de la région 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1.- Mariage → conjoint originaire de la région ayant un emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1.- Emploi: Conjointe ayant un emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Montréal	1.- Mariage: conjoint a un emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean
entre 3 et 10 ans	1.- Études → Mariage: conjointe originaire de la région → Emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1.- Mariage → conjoint qui a un emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1.- Emploi 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1.- Mariage: conjoint a un emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean
plus de 10 ans	1.- Études → Mariage: conjointe originaire de la région → Emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1.- Réfugiée politique → Mariage: conjoint qui a un emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Trois-Rivières / Montréal	1.- Emploi ET mariage: conjointe originaire de la région. 2.- Lieu d'arrivée: Saguenay–Lac-Saint-Jean	1.- Emploi: conjoint a un emploi dans la région 2.- Lieu d'arrivée: Granby

Ce tableau contient comme information:

- 1.- raisons de leur venue dans la région
- 2.- Lieu d'arrivée au Québec

En conclusion, et tel qu'illustré dans le tableau 17, les cheminements qui ont amené nos informateurs à quitter leur pays pour venir s'installer au Québec sont diverses et évoluent dans le temps. Par ailleurs, c'est la possibilité d'emploi, pour notre informateur ou son conjoint, ainsi que le mariage avec quelqu'un qui habite la région, qui semblent être les deux principales raisons de leur venue dans la région. Les hommes sont venus pour réaliser des études ou à cause d'une offre d'emploi, la plupart d'entre eux ont rencontré leur conjointe une fois dans la région. En ce qui concerne les femmes, elles ont suivi leur conjoint qui a obtenu un emploi au Saguenay. Elles ont fait le choix de quitter leur pays et leur travail pour former une famille.

La majorité de nos informateurs sont arrivés directement dans la région et n'ont jamais vécu ailleurs au Québec. Ils apprécient grandement la qualité de vie et l'accès à la nature, des traits distinctifs de la vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, leur vision du Québec est en grande mesure construite à partir de leur vie dans la région. Sans pouvoir l'assurer à cette étape de l'analyse, on pourrait croire que cette perception est, probablement, très différente de celle d'un immigrant qui vit dans un milieu cosmopolite comme Montréal.

3.3.-LA COMMUNAUTÉ

Tout individu a besoin de contacts et de relations avec les personnes qui l'entourent, l'humain est un être social. Ce besoin est comblé de façon immédiate parce que nous naissons et habitons au sein d'une communauté. On y retrouve, les contacts familiaux, personnels et professionnels qui nous aident à développer un sentiment d'appartenance.

Pour les personnes qui ont décidé de quitter leur pays pour venir s'installer au Québec, leur rapport à la communauté change parce que le groupe communautaire de référence change aussi. Les immigrants doivent récréer de nouveaux liens avec les membres de la collectivité qui les reçoit. C'est dans ces échanges qu'ils pourront se créer une image de la nouvelle communauté ainsi qu'y développer un sentiment d'appartenance. Dans la région, où la société d'accueil est majoritairement francophone et blanche, les échanges, entre l'immigrant et la collectivité, sont teintés par des variables comme la langue, la religion ou le travail qui peuvent avoir ici une signification différente qu'à Montréal où les groupes ethniques organisés sont bien présents. C'est dans ce contexte régional, plus spécifiquement au Saguenay–Lac-Saint-Jean, que nous cherchons à déterminer à quelle communauté les immigrants appartiennent et comment elle se modèle à partir des échanges avec les membres de la dite communauté.

3.3.1.- Présence de la famille du pays d'origine

Sans pouvoir déterminer si c'est un trait caractéristique des immigrants qui habitent la région, aucun des informateurs de notre échantillon n'a de la parenté (parents, frères, soeurs ou d'autres membres de la famille élargie) dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et une seule personne a de la parenté ailleurs au Québec.

Malgré la distance que les sépare, toutes les personnes interrogées maintiennent des contacts réguliers, par téléphone ou par courrier avec les membres de leur famille. On observe, par ailleurs, que ces contacts sont plus assidus quand la personne vient d'arriver au pays ou quand il y a des changements importants au sein de la parenté, comme un décès ou

la naissance d'un enfant. De plus, dans la plupart des cas et quand les moyens financiers sont disponibles, certains membres de la parenté sont venus leur rendre visite dans la région.

... j'ai déjà eu des frères qui sont venus, les parrains des enfants. Les parents de mon mari sont déjà venus, ils sont venus il y a 12 ou 13 ans et depuis qu'il y a les bébés, ils viennent plus souvent aussi. (Christine)

Le temps est un élément significatif quand les personnes nous disent que leur famille leur manque. Plus elles ont passé de temps au Québec, moins elles semblent s'ennuyer de leur famille. Toutefois, d'autres éléments comme le décès de leurs parents et la fondation de leur propre famille (conjointe et enfants) paraissent déterminer les rapports avec leur parenté. Le décès des parents, considérés comme le noyau de la famille, semble avoir comme effet l'éloignement de la parenté qui est restée au pays d'origine. Après cet événement, les visites y sont moins nombreuses. Cependant, les personnes dont les parents sont encore vivants, nous ont confié que ce qui les inquiète le plus, c'est le vieillissement de leurs parents et le fait d'être éloigné, ils ne peuvent s'occuper d'eux.

... mais je téléphone beaucoup, ça me manque beaucoup, ma mère et ainsi de suite mais je n'ai pas le choix ... (Amir)

Oui, j'ai de la famille, j'ai une soeur et je pense que c'est tout, c'est ce qui me reste. J'ai d'autre famille mais on a tellement coupé les ponts qu'on n'a plus de contact. (Denise)

Au début, je descendais souvent, dix ans auparavant, cinq ans auparavant, je descendais 5 ou 6 fois par année mais plus maintenant. Maintenant, je descends une ou deux fois par années pendant les vacances, mais juste on descend à Montréal pour prendre l'avion pour aller en voyage, ... (Lu-Mi)

Dans la plupart des cas, leur famille est venue, une ou plusieurs fois, rendre visite à nos informateurs. En outre, on observe que les familles qui ne sont pas venues leur rendre visite au Québec, ne l'ont pas fait à cause de raisons économiques ou d'âge.

Ma mère est venue et il y a un de mes frères qui est venu aussi. L'autre frère prévoit de venir cet été mais je ne penserai pas, mais ma mère va revenir de qu'elle va pouvoir avoir les moyens aussi. Elle a beaucoup aimé ça ici. Si elle avait l'opportunité de passer quelque temps ici, elle aimerai bien ça. (Jean)

Dans tous les cas, ils retournent dans leur pays d'origine pour visiter leur famille et leurs amis, le nombre de visites pouvant varier d'une fois en 10 ans à une ou deux fois par année dépendant de la situation familiale et des ressources économiques disponibles.

Malgré le fait que les personnes interrogées n'ont pas de parenté ni dans la région ni ailleurs au Québec, les contacts avec celle-ci sont réguliers et plus intenses les premières années après leur arrivée dans le pays d'immigration. Par ailleurs, des événements familiaux importants, des parents encore vivants et des ressources économiques disponibles favorisent les visites au pays d'origine ou les visites de leur parenté dans la région.

3.3.2.- Les contacts avec la belle-famille

Lors des entrevues avec nos informateurs, nous nous sommes aperçus que la belle-famille (beaux-parents, belle-soeur, beau-frère et autres membres de la famille élargie) était un élément important dans le cheminement d'intégration à la société d'accueil. Tel que souligné dans le point précédent, aucun de nos informateurs n'a de la parenté dans la région mais pour ceux et celles qui sont mariés avec des personnes originaires de la place, leur belle-famille semble, dans certains cas, «remplacer» la famille restée au pays d'origine.

... je commence à connaître pas mal le côté québécois, la famille québécoise. Je commence à les découvrir et quand même il y a des choses intéressantes et ça fait comme une famille. Parce que je vois ses tantes, ses oncles, c'est comme une famille. (Louis)

Parmi nos informateurs, trois personnes sur douze, sont mariées avec des québécois qui ne sont pas originaires de la région et qui ont leur belle-famille hors de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, deux à Québec et une à Montréal. Elles maintiennent des contacts réguliers par téléphone et y vont quelques fois par année, surtout pour les fêtes (vacances de Noël, Pâques, etc.). La distance semble déterminer la fréquence des rencontres.

M.- Est-ce que vous tenez des contacts avec les membres de la famille de votre mari? Est-ce que vous allez souvent les voir?

L.- Oui, mais pas souvent, c'est assez loin, à l'occasion, à Noël. (Li)

Dans notre échantillon cinq personnes sur douze, sont mariées avec quelqu'un de la région et leur belle-famille habite le Saguenay–Lac-Saint-Jean. On observe que quatre d'entre elles font partie des personnes visibles de notre échantillon et trois sont des hommes. De façon générale, la belle-famille semble très présente dans leur vie quotidienne et cette présence s'amplifie avec l'arrivée des enfants. Ils réalisent ensemble des activités de famille comme des repas, des sorties ou des visites. Les rencontres ont lieu autant dans leur maison que chez les beaux-parents, ou les autres membres de la belle-famille.

Tu vois, cette matin, je les ai laissé à la maison, sa mère et sa tante. Donc souvent. On va là-bas le dimanche et les samedis, ou des choses comme ça. On se voit bien et tout va bien. (Amir)

Pour les hommes mariés avec des femmes originaires de la région et indépendamment du temps depuis lequel ils sont ici, le contact avec les membres de la

belle-famille et l'acceptation de leur part sont importants. Surtout dans le cas des hommes visibles. Ils nous ont dit qu'ils sentaient, au début des fréquentations, de l'inquiétude de la part de la belle-famille concernant leur mariage mais comme nous dit un de nos informateurs:

Il y avait quelques réticences mais j'ai commencé à leur prouver que c'était bien, que j'étais sérieux et que j'étais à l'aise avec tout le monde (Louis).

Pour d'autres informateurs, c'est un emploi stable et l'achat d'une maison qui vont démontrer le sérieux de leur démarche, l'ampleur de leurs capacités et ainsi favoriser cette acceptation.

Avant ça, (c'est-à-dire avant d'avoir un emploi et une maison et pour sa belle-famille) j'étais l'immigré, je me sentais l'immigré. (Michel).

Les enfants aident à l'acceptation de ces nouveaux membres dans la famille. Mais on observe qu'avec le temps, leur propre famille, c'est-à-dire, leurs enfants et petits-enfants, prend plus de place dans leur vie que leur belle-famille

Pour une femme mariée à un homme de la région, de telles preuves de sérieux ne sont pas exigées.

Ses parents et son frère étaient là-bas. Mais ici, le plus important et ce qui m'a beaucoup plu, était l'accueil et l'acceptation. Aussi le fait de vouloir me connaître ainsi que l'accueil dans la nouvelle famille. (Teresa)

Dans ce contexte, les liens familiaux semblent être plus importants que les liens avec leurs amis. On pourrait aller jusqu'à dire que, d'une certaine façon, la belle-famille compense le fait de ne pas avoir de parenté au Québec.

Par ailleurs, pour les quatre personnes dont la belle-famille est hors du Québec, les contacts sont plus limités et c'est leur conjoint qui s'occupe d'avoir des nouvelles de sa propre famille.

La présence de la belle-famille à proximité semble jouer un rôle important dans la vie de nos informateurs. Non seulement elle est une porte d'entrée dans la société d'accueil, une fois que le nouveau venu est accepté au sein de la famille, mais de plus elle peut jouer le rôle de soutien que leur propre parenté aurait pu jouer dans leur pays d'origine. Par ailleurs, les hommes et surtout les hommes visibles de notre échantillon ont dû faire preuve de sérieux dans leur relation avec leur conjointe pour gagner la confiance de la belle-famille. Le travail stable, l'achat d'une maison ou l'arrivée des enfants sont des événements qui les aident dans cette démarche. En ce qui concerne leurs rencontres, ils se voient de façon régulière et avec le temps ils sentent qu'ils font partie de la famille.

3.3.3.- Les amis

Une des caractéristiques qui dessine la communauté à laquelle appartiennent nos informateurs est le réseau d'amis. Lors des entrevues réalisées, nous avons demandé à nos informateurs de nous parler de leurs amis dans le but de mieux connaître leur environnement de vie.

Il est important de rappeler qu'aucune des personnes interrogées n'a d'autre famille dans la région, que leurs propres enfants et leurs conjoints.

Tel que mentionné, dans notre cadre conceptuel, l'être humain est un être social et un changement de pays implique aussi un changement d'environnement social, mais le besoin

de liens avec autrui est encore bien présent. Une de nos informatrices nous disait, «j'ai besoin d'avoir des amis, j'ai besoin d'avoir des contacts même en dehors de l'école» (Denise). De plus, le temps semble être une variable importante et un de nos informateurs l'exprime clairement «pour avoir des amis, il faut rester à la même place très longtemps» (Jean)

Les milieux de travail et d'études et les contacts établis à travers les enfants dans les parcs et les écoles sont les lieux privilégiés pour rencontrer des gens, et éventuellement se faire des amis. Pour nos informateurs qui sont ici depuis moins de trois ans, on peut observer que les premiers contacts amicaux se font avec les personnes qui proviennent du même pays, qui parlent la même langue maternelle, qui pratiquent la même religion (facteur très important pour les personnes pratiquantes) ou qui se retrouvent dans la même situation d'immigration qu'eux. Par ailleurs, cette tendance est similaire à celle qu'ont vécu, lors de leur arrivée, nos informateurs qui sont ici depuis plus longtemps.

(mes amis) il a eu un couple qu'on a connu aussi, c'est-à-dire un couple avec enfants que j'ai connu à des cours de couture, il y en a parce qu'on aime la voile, d'autres parce qu'on fait des danses folkloriques, il y a dans mes cours pré-nataux, pendant mon mois à l'hôpital, j'ai gardé des amis aussi qu'on revoit souvent. (Christine).

Par rapport à mes implications dans l'université et des choses comme ça, j'ai des contacts avec des Québécois mais par rapport à mes amis, je dirais des musulmans. Des gens de même religion, on prie ensemble, on va à la Mosquée ensemble, on se voit chaque fois le dimanche et le samedi, on se voit, on se parle, c'est ça la communauté islamique, et c'est là qui sont mes amis. Mais maintenant, je commence à connaître des Québécois qui, des fois, viennent à la maison, qu'on discute ensemble, et ainsi de suite, et maintenant, ça varie. (Amir)

(... il y avait) pas mal d'amis qui venaient souvent à la maison, on a fait des repas, c'était tous les deux, trois jours qu'on avait de la visite et des repas à la

maison, justement avec des Français. A l'époque, on avait un couple d'amis français qui avaient cinq enfants ... (Michel)

Nous avons aussi observé que le réseau d'amis des personnes qui se retrouvent dans un environnement plus multi-ethnique, comme l'université du Québec à Chicoutimi ou le complexe d'Alcan, est composé d'individus d'origine diverse avec lesquels ils travaillent ou étudient.

Mes amis polonais ou à Chicoutimi? Mes amis, la plupart sont à l'université, sont des contacts de mon travail [...] Il y a des Polonais, des Hongrois, des Allemands, des Québécois, c'est une université très internationale et je pense que c'est quelque chose de particulier dans cette région, dans cette zone. A cette université, on peut trouver différentes nationalités et comme je travaille ici, naturellement, la majorité de mes amis proviennent de ce milieu. Mais nous avons aussi des amis et des voisins de cette région. (Dimitri)

Donc, c'est dans leur milieu de travail ou de loisir que nos informateurs vont rencontrer leurs amis et dans un premier temps, la tendance est d'aller vers ceux qui leur ressemblent. Par ailleurs, on a remarqué que ce réseau s'effrite une fois que la personne se retrouve dans un milieu où le nombre d'immigrants est moindre. De la même façon, le départ de la région des personnes d'origine autre que québécoise accélère considérablement le contact avec la communauté d'accueil, à tel point, qu'avec le temps qu'ils n'ont presque plus d'amis d'autres origines. De plus, ils ne sont plus intéressés à se faire des amis de la même origine ethnique ou culturelle qu'eux.

M.- Du moment que tu as commencé à travailler, est-ce que tes contacts avec tes amis, de ton pays, de ta culture étaient encore présents ou tu as quand même coupé?

P.- Non au début, non, ça n'a pas coupé, tout est resté à peu près dans la même proportion, je dirais, parce qu'il faut dire qu'entre temps, j'ai commencé à vivre tout seul, donc ... Oui, mais je peux dire que cela a commencé à diminuer, avec le travail, c'est sûr que l'université qui est le lieu de rencontre, bon, mais! Je n'étais plus à l'université et à St.-Félicien il n'y

avait aucun étranger pratiquement. [...] Je revenais les fins de semaine ici mais je les voyais peu ou rarement. En tout cas, le contact avec la communauté étrangère à Chicoutimi a diminué de beaucoup, de façon très substantielle. (Abdou)

(...) parce que moi je vois une chose quand les Français sont partis à ce moment-là, on a été plus vers nos compagnons de travail, à ce moment-là, on a été plus près des Québécois et c'est à ce moment là qu'on s'est fait des amis québécois. Parce qu'il n'y avait plus de Français, ils étaient partis en France. (Denise)

Une fois ces premiers contacts établis et vu le faible nombre de personnes d'origine autre que québécoise qui habitent la région (voir données statistiques), presque tous nos informateurs ont reconnu avoir des bons amis québécois avec lesquels le contact a été facile à faire. Avec le temps, ces contacts sont plus nombreux mais dans tous les cas, ils nous ont dit qu'il existe une différence dans la définition de l'amitié pour un Québécois et pour chacun d'entre eux.

Avec les Québécois, on a l'impression qu'on est toute de suite amie. Tu les vois une fois et c'est bon. Tandis qu'en France, tu mets plus de temps à être ami, tu es copain mais pas ami, tu ne vas pas conter tous tes problèmes. Tandis qu'avec les Québécois, tu es plus vite ami mais c'est différent. (Christine)

Par ailleurs, il y a une personne parmi celles qui forment notre échantillon qui nous a dit qu'elle n'avait pas d'amis québécois. Lui et son épouse ont des contacts avec des Québécois par l'intermédiaire de leurs enfants mais ils considèrent que leurs amis sont les familles de la même origine qui «partagent la même culture, la même langue, la même histoire, qui proviennent de la même ville, ce qui facilite la relation» (Dimitri). Il nous semble important de signaler que cette personne ne parle pas français (mais elle le comprend), ce qui a probablement une incidence dans sa relation avec les Québécois. Elle

tente de garder tous les liens possibles avec sa culture et son pays, où il va plusieurs fois par année. De plus, récréer un réseau d'amis parmi les personnes du même pays, l'aide à éduquer ses enfants selon les valeurs et les rites qu'ils auraient pu recevoir dans leur pays d'origine.

Tel qu'énoncé au début de ce chapitre, on a besoin de temps et de demeurer dans un même environnement pour se récréer des contacts et se faire des amis. Nous avons observé, à partir des informations obtenues dans nos échanges, que pour les personnes qui sont dans la région depuis plus de dix ans, leur réseau d'amis, sans différence d'âge, de genre, ou d'origine, est constitué en grande partie de Québécois. On sent qu'un séjour plus prolongé amène un rapprochement des Québécois, toujours dans ce cadre régional, où le nombre d'immigrants est plus faible. Voici quelques extraits d'entrevue illustrant nos observations sur la relation temps de séjour dans la région et contact avec des Québécois.

Donc, les nouveaux amis que j'ai, sont ceux de mon pays, comme Maria, qui a été la première que j'ai connue. (Teresa)

(mes amis) sont maliens. Bon, là je commence à avoir beaucoup de connaissances parmi les Québécois mais ce n'est pas encore une amitié qui dure, c'est juste de connaissances (Louis)

M.- Est-ce qu'aujourd'hui dans votre réseau d'amis il y a des Français ou c'est plutôt des Québécois?

D.- Non c'est plutôt des Québécois. Oui, le seul Français qui reste et qui est resté ami, c'est Jean. (Denise)

Par ailleurs, et dans certains cas, il est difficile de se faire des amis.

... Mais je pense que j'ai commencé à me faire des amis un peu. J'ai essayé de me faire des amis dans mon quartier, autour des collègues de mon mari et là je suis toujours frustrée parce que ça fait longtemps qu'on essaie et ça ne fait pas. [...] Ou bien des gens locaux, mais à un moment donné ils ne nous acceptent pas, ils veulent toujours garder la supériorité envers l'étranger et ils

ont compris que ce n'est pas ça. On se salue mais pas plus. Mais je commence à avoir des amis, des profs, comme ils ont vécu ailleurs ... (Li)

On observe aussi que être mariée avec une personne originaire de la région, favorise l'amitié avec les Québécois. Le conjoint intègre le nouveau venu dans son groupe d'amis et dans certains cas, des liens d'amitié se développent entre eux. Dans la majorité des cas, ils ont reconnu leur conjoint-e comme leur meilleur-e ami-e.

Il faut dire que ma femme est restée quand même ma meilleure amie (Louis)

J'ai des amis mais ce n'est pas pareil, j'ai des amis de l'université ou du bureau (...) C'est mon mari qui est toujours mon meilleur ami (Li)

Dans plusieurs cas, certains des amis que nos informateurs s'étaient fait dans la région sont partis ailleurs au Québec ou sont retournés dans leur pays d'origine mais ils gardent encore des contacts avec eux. De la même façon, et malgré la distance, nos informateurs ont gardé des amis dans leur pays d'origine avec lesquels ils maintiennent des contacts réguliers qui se renouvellent chaque fois qu'ils sont capables de se rencontrer.

Le réseau d'amis se forme à partir de gens qui nous entourent et avec lesquelles on partage des intérêts, des goûts et une même façon de vivre. On remarque que lorsque nos informateurs sont arrivés dans la région, leur besoin et leur attirance était envers ceux qui leur ressemblaient le plus, soit parce qu'ils parlaient la même langue, soit qu'ils proviennent du même pays ou tout simplement parce qu'ils vivaient des réalités semblables. Par ailleurs, être marié avec une personne de la place facilite les contacts avec les Québécois et dans certains cas nos informateurs se sont faits des amis parmi le groupe d'amis de leur conjoint. Cependant, le fait de se retrouver dans un milieu où il n'y a pas d'immigrants favorise l'amitié avec les Québécois, qui conçoivent l'amitié différemment mais avec

lesquels les contacts sont faciles. Un séjour prolongé et les contacts continus les amènent à se récréer un réseau d'amis, en majorité québécois, avec lequel nos informateurs semblent se sentir très à l'aise.

3.3.4.-Les réseaux

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région homogène en ce qui concerne l'origine de sa population. 98% des habitants sont d'origine francophone, blancs et catholiques. Il est difficile d'imaginer la vie dans cette région sans avoir un contact direct et intense avec les habitants qui la composent. Donc tous les immigrants qui y arrivent et qui décident de s'y établir se rendent compte très rapidement que le contact avec les Québécois est presque incontournable. Le fait de vivre au Saguenay–Lac-Saint-Jean implique un apprentissage rapide des normes sociales qui leur permettent d'y vivre et de s'y adapter.

Dans ce contexte démographique, nous avons tenté de vérifier quels étaient les contacts que maintiennent les nouveaux arrivants avec les membres de la communauté d'accueil. Nous voulons voir comment ces contacts évoluent selon la durée du séjour et l'origine de nos informateurs.

Tous nos informateurs, indépendamment de leur sexe, de leur origine et du moment de leur arrivée ici, ont des contacts, plus ou moins étroits, avec des Québécois, dans leur voisinage, leur travail, leur milieu d'études ou leurs lieux d'activités.

Les personnes qui sont ici depuis moins de trois ans, privilégient les contacts avec ceux qui ont la même langue maternelle qu'eux ou qui pratiquent la même religion. Ces relations vont leur permettre de se renseigner sur la vie en région, les possibilités d'emploi

ou le système d'éducation au Québec. Cette tendance s'atténue avec le temps et les contacts avec les Québécois deviennent plus étroits.

La religion, pour les personnes pratiquantes, est un élément déterminant dans la constitution d'un réseau de contacts. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, il existe une petite communauté de musulmans qui se retrouvent à la mosquée, un lieu d'entraide et d'échange entre ses membres.

... mais on peut dire qu'on se voit à la mosquée souvent. Si quelqu'un a un problème particulier, on l'aide, si ça prend tout le monde [...] chaque fois qu'un problème se présente tout le monde se mobilise. (Amir)

En outre, un séjour plus long dans la région ou le mariage avec une personne de la région semblent déterminer aussi l'origine des gens qui les entourent. Avec le temps, les contacts avec les Québécois dans les rues, les centres commerciaux, les lieux de travail ou d'études se multiplient, ce qui favorise la création des réseaux de travail, de loisirs ou culturels. Ces échanges sont davantage favorisés dans les couples mixtes, où l'un des conjoints est originaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Le conjoint québécois intégrera son conjoint dans son propre réseau pour lui en faire profiter.

Par ailleurs, le contact avec les Québécois se fait facilement «parce qu'ils sont curieux ...» mais tous nos informateurs nous disent que ces entretiens sont peu profonds par manque de connaissance, à cause de différences culturelles ou de la langue.

L.-... difficile de briser la glace parce que tu te dis pourquoi je vais aller lui raconter toutes ces histoires-là, cela ne l'intéresse pas et puis le côté moins disponible, de prendre le temps de t'écouter.

M.- les Québécois ne l'ont pas?

L.- Me semble que ça ne se force pas beaucoup, oui je te connais, salut ça va? De quelle région tu viens? Tu es là depuis combien de temps? Tu vas rester ici? Me semble que depuis que je suis là, c'est le même discours que je

tiens sauf qu'avec mes beaux-parents c'est plus profond, c'est normal, ils ont plus de disponibilité mais les autres, je trouve que c'est ça. C'est tout le temps les mêmes questions, les mêmes réponses ... c'est ça. (Louis)

Nos informateurs qui côtoient régulièrement un milieu plus multiculturel, nous rapportent que le rapport avec les Québécois est différent que celui qu'ils maintiennent avec eux quand il se trouvent dans d'autres milieux plus monoethniques. Une informatrice nous dit, «à l'université ce n'est pas comme à l'extérieur, il y a beaucoup d'étrangers et les gens sont plus habitués à avoir des étrangers» (Sheyla). L'échange se fait dans un contexte où les deux parties connaissent leur différence.

Vivre en région et plus spécifiquement au Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend nécessairement un échange avec des Québécois. Les immigrants et les Québécois se retrouvent ensemble dans les milieux scolaires, économiques, sociaux et celui du travail. Les contacts se font facilement mais ils prennent une apparence différente dépendamment de la connaissance que chacun a de l'autre. Un séjour plus prolongé et une relation plus étroite permettent la création d'un réseau de contacts qui facilite leur vie dans la région.

3.3.5.- L'implication sociale

Pour tenter de déterminer de quelle façon les immigrants s'impliquent dans la communauté, nous avons voulu identifier les structures dans lesquelles ils sont impliqués ainsi que les façons qu'ils ont de participer au développement social de la communauté.

Les lieux d'implication sociale sont aussi divers que les goûts des nos informateurs. La plupart d'entre eux font du plein-air ou du sport pour profiter d'un des magnifiques avantages de la région, la nature. Ils participent à des tournois de soccer, font de la voile en compagnie des amis ou utilisent la bicyclette pour se rendre visite.

La connaissance de la région, des valeurs de la société d'accueil et la constitution des réseaux les ont amené à s'impliquer dans les syndicats, les organisations étudiantes ou dans le monde de la politique municipale.

L'intérêt pour la culture et l'art les amène à collaborer à des troupes de théâtre et des danses folkloriques où ils retrouvent des amis et un réseau social et culturel. Une des nos informatrices nous dit «ça faisait, en sorte, qu'on avait beaucoup d'amis étant donné qu'on faisait partie d'une espèce de famille (troupe de théâtre) et c'est ça qui était plaisant» (Denise)

L'école et divers organismes communautaires comptent aussi dans l'implication de nos informateurs. Ils participent aux réunions de comités de parents de l'école ou donnent leur temps et leur expertise à divers organismes communautaires de la région. Seulement, un de nos informateurs qui est ici depuis moins de trois ans et qui fait partie de la minorité visible, nous a dit collaborer, au moment du déroulement de l'entrevue, avec des organisations à caractère multiculturel. Pour les autres personnes interrogées, cette implication ne semble pas éveiller leur intérêt.

Il est possible d'établir une différence entre les hommes et les femmes quant au champ d'implication. Les femmes s'impliquent davantage dans le domaine social, culturel et scolaire tandis que les hommes le feront davantage dans les milieux politiques et économiques.

Nos informateurs s'impliquent bénévolement selon leurs goûts et intérêts, dans les différentes structures régionales scolaires, culturelles, syndicales, communautaires et municipales.

Le tableau 18 trace les grandes lignes des réseaux d'amis et de contacts que nos informateurs ont créés dans la communauté régionale.

TABLEAU 18. La communauté: famille, réseaux d'amis et de contacts.

Séjour	VISIBLE		NON-VISIBLE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
Moins 3 ans	AMIR 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- Au quotidien 3.- Amis même religion 4.- Milieu d'études et religion 5.- Milieu d'études, religion et multiculturel.	TERESA 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- Au quotidien 3- Amis même origine et même langue maternelle 4- Milieu d'études et réseaux du conjoint 5.- Social et religion	JEAN 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion, hors région 3.- Amis québécois 4.- Milieu de travail 5.- Pas d'implication	CHRISTINE 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion, hors Québec 3.- Amis même origine et québécois 4.- Voisinage et milieu de travail du conjoint 5.- Sociale et culturelle
entre 3 et 10 ans	LOUIS 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- Au quotidien 3.- Amis même origine et québécois 4.- Milieu de travail, études et belle-famille 5.- Sport	LI 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion , hors région, 3.- Pas beaucoup d'amis québécois 4.- Milieu d'études et réseaux du conjoint (travail) 5.- Scolaire (enfants)	DIMITRI 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion, hors Québec 3.- Amis même origine 4.- Milieu de travail et voisinage 5.- Pas beaucoup d'implication	SHEYLA 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion , hors région 3.- Amis même langue maternelle et québécois 4.- Milieu d'études et travail 5.- Milieu d'études
plus de 10 ans	ABDOU 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- Au quotidien 3.- Amis québécois 4.- Milieu de travail et belle-famille 5.- Syndicat	LU-MI 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion, hors Québec 3.- Amis québécois 4.- Milieu de travail et voisinage 5.-Scolaire (enfants)	MICHEL 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion. 3.- Amis québécois 4.- Milieu de travail 5.- Structures municipales	DENISE 1.- Pas de parenté dans la région ou au Québec 2.- À l'occasion, hors Québec 3.- Amis québécois 4.- Milieu travail 5.- Culturelle.

On retrouve comme information:

- 1.- Parenté dans la région ou ailleurs au Québec
- 2.- Contacts avec la belle-famille
- 3.- Origine des amis
- 4.- Réseaux
- 5.-Implications.

Donc, malgré le faible nombre d'immigrants habitant la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean on observe que la tendance à se retrouver parmi ceux qui se ressemblent, dans un milieu qui leur est étranger, est aussi une prédisposition des nouveaux venus dans la région. Pour ceux qui ne parlaient pas français avant leur arrivée, les premiers contacts se sont effectués avec des personnes de même langue, de même religion ou tout simplement qui se retrouvaient dans les mêmes circonstances d'immigration qu'eux, donc qui partageaient une alterité commune. À travers ces contacts, ils ont pu apprendre différents aspects de la vie en région et se donner le temps nécessaire pour apprivoiser tous les changements sociaux, communautaires et personnels, qu'implique immigrer dans un autre pays. Avec l'apprentissage du français, la rentrée dans les milieux scolaires ou de travail, les contacts avec les Québécois prennent plus de place dans leur vie. D'autres facteurs comme un conjoint originaire de la région, une belle-famille habitant la région ou l'arrivée d'enfants semblent favoriser un échange et une acceptation par les membres de la société d'accueil. Ceci amène une ouverture et une connaissance plus rapide de la communauté québécoise. Des séjours prolongés et des échanges multiples où les Québécois sont continuellement présents facilitent la compréhension d'autres façons de faire et de voir. Dans ce contexte, nos informateurs constituent des réseaux d'amitié et d'échange où les Québécois sont de plus en plus présents.

En outre, nous avons observé que les personnes qui forment notre échantillon participent au développement social de la communauté d'accueil. Ils donnent leur temps et partagent leurs connaissances dans différents lieux décisionnels, lieux d'intervention et

lieux culturels régionaux. En tenant compte du facteur temps et des échanges avec les Québécois, dans les multiples sphères de la société régionale, nous pouvons nous permettre de dire que nos informateurs se considèrent comme faisant partie de la communauté du Saguenay–Lac-Saint-Jean, vision qui sera davantage développée dans la section sur l'intégration.

3.4.-L'IDENTITÉ

La culture, la langue, la religion et les valeurs véhiculées sont quelques uns des éléments qui modèlent l'identité de l'individu en société. Le changement de lieu de vie confronte la personne dans son identité et elle doit se redéfinir dans ce nouveau contexte social et communautaire. Un nouveau rapport d'altérité, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, s'établit entre la personne immigrante et la société d'accueil, c'est-à-dire une majorité blanche, francophone, catholique. C'est dans ce rapport individu-communauté d'accueil, que nous avons voulu identifier les éléments retenus par les nouveaux arrivants dans leur processus de redéfinition identitaire. De plus, nous nous sommes intéressés à discerner les changements identitaires qui leur permettent de vivre en région. Pour ce faire, lors de nos entrevues, nous leur avons demandé de se définir et d'identifier les traits culturels (langue et religion) qu'ils voulaient transmettre à leurs enfants ainsi que de nous décrire leur «chez-nous».

3.4.1.-Ce qui les définit

Répondre à la question: qui suis-je? n'est pas chose facile. Cependant, tenter d'y répondre comporte nécessairement une relation d'altérité, c'est-à-dire un rapport à «l'autre», tel qu'illustré dans le cadre théorique sur la notion d'identité. Dans ce contexte, nous avons voulu savoir, comment nos informateurs se définissent.

Dans un premier temps, nos informateurs se retrouvent confrontés à ce qu'ils sont et à ce que les autres sont. Les différences dans les valeurs, la langue et le contexte social et culturel les amènent à prendre conscience de ce qui les définit dans ce rapport d'altérité très spécifique à la région où il y a une présence minime d'individus d'autres cultures.

Pour les personnes qui sont ici depuis moins de trois ans, leur identité est définie par leur nationalité d'origine. Ils se définissent et se sentent burkinabé, français et belge mais ils peuvent, en même temps, avoir la nationalité et le passeport canadiens. Ils profitent des avantages d'avoir un passeport canadien mais ils se définissent à partir de ce qu'ils connaissent le mieux, leur origine nationale et leur culture. C'est le pays où ils sont nés et où se trouve leur famille qui les aide à se définir. De plus, ils croient qu'ils ne pourront jamais se sentir québécois ou canadiens.

Non, je pense que jamais je ne pourrais être québécoise. Que j'habite ici c'est une chose mais que je me sente québécoise, non. [...] Ici, c'est le pays où j'habite. Le lieu où est la maison que j'habite. Parce que maintenant je suis ici. Mais si demain je pars aux États-Unis, alors ma maison sera là-bas, mais mon pays est l'Argentine, parce que je suis née là-bas, c'est là qui sont tous mes papiers, mes registres. (Teresa).

Deux autres éléments sont identifiés comme déterminants pour se définir, les traits physiques et le vécu. Les deux personnes visibles de notre échantillon qui sont ici depuis

moins de trois ans, sont très clairs «ils ne se sentent pas québécois» et ils ont des traits physiques qui ne leur permettront jamais de l'être «... et il est évident, je n'ai même pas les traits physiques pour pouvoir dire que je suis québécoise» (Teresa). De plus, pour ceux dont la langue maternelle n'est pas le français, les contacts avec la société d'accueil semblent être plus difficiles. Cependant, ces différences ne les empêchent pas de travailler et de participer à la vie sociale, culturelle et économique de la communauté, tel que présenté dans la section précédente, mais elles semblent retarder le processus de reconstruction identitaire.

Un autre élément identifié est le partage d'une histoire commune. Ils nous disent que pour se définir comme faisant partie de la communauté d'accueil, il faut partager une même portion d'histoire.

Nous serons toujours un peu déconnectés d'ici parce que nous n'avons pas le passé d'ici, on l'apprend aussi, le grand ménage du printemps et tout ça. Je n'ai jamais connu tout ça comme ici. Et on va toujours faire les choses différemment que les gens d'ici, c'est sûr!. Les enfants, si on reste ici, seront déjà plus québécois que nous. (Christiane)

Donc, pour les personnes qui sont ici depuis moins de trois ans, leur identité est définie par ce qui leur est spécifique, leur origine nationale et leur culture. Ils se sentent originaires de leur pays, là où leur famille se trouve encore et ils ne se perçoivent pas comme des Québécois. Les différences dans les façons de faire et dans les valeurs sont considérées comme importantes. De plus, les traits physiques et la langue maternelle, autre que le français, sont deux éléments identifiés comme limitatifs dans le processus de reconstruction identitaire.

Par ailleurs, les échanges avec les membres de la communauté d'accueil lors d'un séjour plus prolongé permet sa connaissance et de ce qui la définit. Peu à peu, les changements s'imposent «... la vie est tellement dynamique et on peut changer sans le savoir. On devient de plus en plus hybride. On accepte les choses de la société ...» (Amir)

Pour les informateurs qui sont ici depuis plus de trois ans et moins que dix ans, le même discours est encore présent mais avec quelques nuances. Ils continuent à se définir selon leur culture d'origine. Cependant, pour un de nos informateurs, l'identité n'est pas seulement une question de sentiment mais aussi une question de façon de vivre, «... je suis polonais... Nous vivons comme des polonais au Québec» (Dimitri). Le temps apparaît encore comme un facteur important dans le processus identitaire. Même s'ils semblent y avoir une certaine réticence à se sentir de plus en plus québécois, ils sont conscients des changements vécus. Certains transferts identitaires s'amorcent, «...Nous, les Québécois, on comprend les Français...» (Li).

Nos informateurs qui sont ici depuis plus de 10 ans, illustrent la difficulté à se définir selon une seule identité. Ils identifient le temps qui a permis les échanges et l'appriboiement de la société d'accueil, comme un des facteurs qui les aide à se définir aujourd'hui comme québécois ayant en même temps une autre origine. Cette «nouvelle» identité n'est pas vécue comme la somme des deux identités mais comme une unité complète en soi, qui prend une forme ou une autre dépendant de celui ou de celle qui leur demande de se définir.

Bon! ça dépend qui, c'est évident que je suis québécois mais un Québécois marginalisé. Je suis un Québécois originaire de la France, donc je suis et je

resterai toujours un Français. Il est évident que pour le Québécois, je vais être un Français et pour un Français, je vais être un Québécois ou un Canadien ... (Michel)

Ils sont conscients qu'ils ne sont pas des «vrais» québécois parce qu'ils n'ont pas partagé avec les Québécois, la même histoire, culture, religion et langue mais en même temps, ils ne sont pas non plus, des «vrais» de leur pays, parce qu'ils sont au Québec depuis longtemps et qu'ils ont adopté des façons de faire et de vivre des Québécois. Dans certains cas, les différences culturelles et identitaires avec les personnes de leur pays d'origine sont plus grandes qu'avec les Québécois.

Je me sens pas québécoise parce que cela n'est pas possible, je reste française mais je reste plus proche... et j'aime mieux être en contact avec un Québécois qu'avec un Français [...] Si, je suis québécoise. Ah! oui! Je suis plus québécoise que française. Par le nombre d'années que j'ai vécu ici, je le suis plus. Ça reste quand même que j'ai un fond français, mais je suis quand même québécoise (Denise)

Des fois pour rire, je dis ça, j'ai 34 ans et ça fait 14 ans que je suis ici, alors je calcule à peu près, ça fait 33-34% de québécois et le reste d'algérien. Plus ça avance plus je pense que je vais avoir plus de québécois que ... mais je ne sais pas comment on pourrait le mesurer. C'est sûr et certain que je ne peux pas dire que je suis québécois parce qu'il y a des choses, une culture, une religion également qui est différente... Bon! Je ne peux pas dire non plus que je suis algérien à 100% parce que je ne me sens pas comme un Algérien du tout. Alors, je dirais que je me sens mieux ici, dans ma peau d'ici, parce que je suis plus habitué. (...) Mais je ne peux pas te dire que je suis québécois, ou ... c'est sur que je reste algérien. (Abdou)

On observe aussi que ces impressions sont partagés par les hommes et les femmes qui forment notre échantillon, indépendamment du fait qu'ils fassent partie des personnes visibles ou non visibles. De plus, il semble que le phénotype perd son importance dans la reconstruction identitaire en milieu régional, mais les données ne nous permettent pas

d'avancer davantage dans cette direction. Par ailleurs, tous nos informateurs sont conscients de l'évolution de leur identité.

Demeurer quelque temps en région, a permis à nos informateurs de se définir une nouvelle identité axée sur ce qui était important de leur culture d'origine et sur ce qu'ils ont voulu adopter de la culture de la société d'accueil. Ce processus est passé par diverses étapes. Dans un premier temps, une affirmation de l'identité a été priorisée selon la nationalité et la culture de l'informateur. Cette première phase semble être vécue différemment par les personnes qui proviennent des pays en voie de développement ou celles qui appartiennent à une minorité visible. Ils donnent beaucoup d'importance à leur origine et aux différences culturelles. Avec le temps, ces différences semblent s'atténuer et ils commencent à s'approprier quelques traits, comme la langue, les façons de travailler et la culture de la société d'accueil, ce qui sera davantage approfondi dans la suite de cette section. Finalement, pour nos informateurs qui sont ici depuis plus longtemps, leur identité est définie selon leurs besoins personnels et contextuels et selon les besoins de la personne qui leur demande de le faire. Ils se définissent comme québécois en même temps qu'ils se définissent selon leur pays d'origine.

3.4.2.- La langue de communication

L'identité se forme et se transforme dans les contacts avec les autres. Pour ce faire, il faut avoir la possibilité de communiquer ce qui exige l'utilisation d'un code compris par les deux personnes qui échangent. Dans une région majoritairement francophone, comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le code à utiliser est le français et c'est cela que nous avons tenté

de vérifier: dans quelle langue échangent les immigrants qui habitent en région?, quelle langue transmettent-ils à leurs enfants? et quelle est la place que les immigrants donnent au français dans leur quotidien ?

Pour certains de nos informateurs, sept des douze personnes qui forment notre échantillon, le français est la langue officielle dans leur pays d'origine. Parfois, c'est leur langue maternelle, soit quatre cas sur sept, et pour les autres, trois individus sur sept, ils l'ont appris pendant leurs études avant d'immigrer. Pour les cinq personnes de notre échantillon qui ne sont pas des francophones, le français était une langue méconnue avant l'immigration. Elles l'ont appris au Québec, à l'exception d'une personne qui l'avait étudié en France mais qui a dû apprendre à comprendre l'accent québécois. Leurs langues maternelles sont l'espagnol, le coréen, le laotien, le polonais et l'anglais.

Tous nos informateurs ont accepté le français comme faisant partie de leur vie au Québec. La connaissance de cette langue est un outil indispensable pour améliorer leurs conditions de vie parce qu'elle leur permet d'accéder aux études ou au travail. Ils ont appris le français dans des cours offerts par le COFI dans la région ou dans les cours offerts aux non-francophones à l'université du Québec à Chicoutimi. Une de nos informatrices, nous dit qu'il faut «... aller à l'école pour apprendre la langue plus vite, c'est pour trouver un travail après ...» (Lu-Mi). Donc, tous nos informateurs ont appris le français et le parlent, à l'exception d'une personne qui toutefois le comprend.

La langue maternelle du conjoint semble aussi avoir son importance dans le choix d'apprendre et d'utiliser le français. Nous rappelons que notre échantillon compte des

couples mixtes (de langue française et une autre langue maternelle) ainsi que des couples où les deux sont francophones et des couples où les deux ont une langue maternelle autre que le français.

Pour les couples où l'un des conjoints est francophone et l'autre a une autre langue maternelle, les échanges se font normalement dans la langue qui a permis leur rencontre. Cependant, plus le conjoint non francophone apprivoise le français, plus le français est présent dans les échanges. Dans ces couples, nos informateurs nous disent que leurs enfants doivent apprendre les deux langues, le français et la langue maternelle du conjoint non-francophone. Ce dernier, enseigne sa langue à ses enfants tandis que le conjoint francophone leur parle en français. Ils considèrent que parler les deux langues est une richesse pour leurs enfants et une façon d'établir des liens avec les deux cultures. Ces personnes non francophones maintiennent, en tout temps, des échanges à l'extérieur de la maison en français, sauf avec les personnes qui parlent la même langue maternelle qu'eux. Par contre, deux personnes ne désirent pas montrer leur langue maternelle à leurs enfants. L'éloignement de leur pays, l'absence de parenté avec qui échanger, le fait qu'elle n'est pas nécessaire pour vivre dans la région, ainsi que les préjugés sont les raisons qui orientent ce choix.

... mon fils je ne lui parlerai pas en arabe au début. Probablement plus tard, pour ne pas le mêler, mais je ne sais pas, s'il est intéressé je pourrais lui informer pour qu'il apprenne un peu. Peut-être lui, il devrait faire l'inverse de ce que j'ai fait, il devrait aller en Algérie pour travailler (Abdou)

Pour les conjoints qui ont la même langue maternelle, c'est dans cette langue qu'auront lieu les échanges entre eux et avec leurs enfants. Tous les membres de la famille

apprennent le français à l'école. On observe aussi que plus ils maîtrisent le français et plus il est intégré dans leurs échanges.

M.- Vous parlez laotien avec les enfants?

L.- Ils parlent les deux langues

M.- Donc à la maison, s'il n'y a pas de québécois vous parlez laotien?

L.- Oui, mais il faut dire que 50-50 parce que notre langage est limité. Mais parce que comme on parle couramment la langue française, ça c'est comme si les Québécois allaient vivre en Ontario et ne parlent pas le français comme les francophones d'ici.

M.- Cela veut dire que de temps en temps vous mélangez un mot de français?

L.- Oui, c'est ça, des fois on est obligé d'employer des mots français. (Lu-Mi)

Pour un de ces couples où les deux ont une langue maternelle autre que le français, on a remarqué que notre informateur ne parlait pas français, mais il le comprend. Dans ce contexte, les enfants apprennent le français à l'école mais il n'est pas utilisé à la maison.

Pour lui, le plus important est que leurs enfants parlent leur langue maternelle.

Pour nous le choix naturel est de parler polonais, et c'est la même chose pour mes enfants. Une autre chose est que parce que nous habitons ici et qu'ils vont à l'école, ils apprennent le français et graduellement ils apprendront une autre langue, l'anglais parce que nous sommes en Amérique du Nord. Je ne veux pas pousser mes enfants vers une école anglophone en vivant au Saguenay–Lac-Saint-Jean mais si on vivait à Toronto, c'est sûr qu'ils apprendront l'anglais. Mais cela n'a pas d'importance, je pense que pour eux leur langue maternelle est le polonais. Peut-être, mes arrières, arrières petits-fils auront une autre langue maternelle, je ne le sais pas, mais dans ma famille, il n'y a pas question!, c'est le polonais. (Dimitri)

Pour les couples de francophones, le souci de la langue est très présent. Il est important que les enfants fassent attention aux expressions utilisées et à leur langage quand ils sont à la maison. «J'aurais aimé qu'ils s'expriment mieux, qu'ils parlent mieux, qu'ils évitent les fautes les plus répandues,... » (Michel).

Par ailleurs, ceci semble s'atténuer avec le temps parce que les personnes qui ont des petits-enfants ne semblent pas porter beaucoup d'attention à ce détail, mais ils l'ont relevé quand ils parlaient de l'éducation de leurs enfants. De plus, ils sont conscients des différences de langage et du fait qu'ils vivent avec leur accent dans un milieu québécois, sans pouvoir nécessairement faire quoique ce soit pour atténuer cette différence.

La langue parlée et transmise à l'intérieur de la famille est leur langue maternelle, si cela est une priorité pour nos informateurs. Les deux conjoints échangent dans la langue qu'ils utilisaient quand ils se sont connus mais plus la personne non-francophone maîtrise le français et plus l'échange se fait en français. Pour les couples, où les deux ont la même langue maternelle, c'est dans cette langue que les échanges se font à la maison. Pour les couples de francophones, le souci est de faire attention au «niveau» de français. Ce souci est atténué avec le temps et ces personnes, sans qu'elles perdent complètement leur accent «pointu», s'approprient, en partie, l'accent québécois et beaucoup de leurs expressions. Pour tous les informateurs, à l'exception d'un cas, les contacts et les échanges dans la sphère publique se font en français. En définitive, pour eux, il est normal de parler français, on est au Québec.

3.4.3.- La religion

Lors de nos entrevues, nous avons observé que nos informateurs, qui proviennent des quatre coins de la planète, avaient des croyances différentes. Dans un milieu régional majoritairement catholique, nous avons tenté de savoir s'ils continuaient à pratiquer leur religion et s'ils considéraient important de la transmettre à leurs enfants.

On retrouve dans notre échantillon, sept personnes qui sont catholiques, deux protestantes, deux musulmanes et une personne qui est bouddhiste. Par ailleurs, la grande majorité d'entre elles se disent non pratiquantes et les raisons invoquées pour ne pas pratiquer sont les suivantes:

Mes parents sont bouddhistes mais non pratiquants, mais moi, on me met au monde et je deviens bouddhiste mais je ne sais pas ce quoi être bouddhiste non plus, je ne connais rien du tout. (Lu-Mi)

... parce que la religion pour moi c'est une valeur et une valeur on peut lui donner le sens qu'on veut, je suis musulman parce que mes parents le sont , parce que je suis né dans une famille musulmane. (Abdou)

Moi, j'ai réfuté la religion catholique ... On m'a baptisé et tout ça mais moi, je ne veux pas de cette religion. On me l'a collée mais, moi, je la réfute.(Denise)

Pourtant, et sans qu'ils pratiquent les rites religieux, certains d'entre eux vivent avec des préceptes et des valeurs de leur foi, «On croit en Dieu, on y pense à l'intérieur» (Li).

Deux de nos informateurs forment des couples, où chacun des conjoints appartient à une religion différente. Il est intéressant d'observer que leurs enfants seront baptisés dans chacune des religions, selon une entente prise entre les conjoints, «... ma fille est catholique et mes garçons sont protestants» (Dimitri)

Quelques uns de nos informateurs, qui proviennent de pays où la religion catholique a encore un pouvoir social, se disent très agacés par l'excessive présence de celle-ci dans la société québécoise. Ceux qui sont ici depuis plus longtemps, nous ont parlé de l'importance, que la religion catholique avait, il y a 20 ans, dans leur rapport avec les Québécois.

On était dans un petit village de Gaspésie, c'était très catholique et c'est pour ça, un peu qu'en Gaspésie on n'avait aucun ami. On était vraiment seuls. Parce qu'on était marqué du doigt par la religion, on n'allait pas à la messe, c'était très pénible. J'ai trouvé cela très difficile. On était les Français, et on était l'étranger. (Denise)

Mais cette perception est encore présente et on considère que la religion est encore très importante dans les écoles. «Elle (la religion) est très présente. D'ailleurs si j'étais agent de pastorale, j'aurais du job...» (Jean).

Toutefois, toutes les personnes non pratiquantes font ou ont fait suivre des cours de morale à leurs enfants à l'école, quand cela était possible, car nous avons dans notre échantillon des personnes qui ont des enfants qui sont des adultes aujourd'hui et qu'au moment où ils sont allés à l'école les cours de morale n'existaient pas.

De notre échantillon composé de douze personnes, seulement trois nous ont dit pratiquer leur religion. On observe qu'elles sont dans la région depuis moins de trois ans.

Une des personnes pratique la religion musulmane et les deux autres la religion catholique. Elles participent aux activités et aux offices religieux. Pour la personne de religion musulmane, sa communauté lui offre un milieu spirituel et social.

(mes amis), je dirais des musulmans. Des gens qui nous avons la même religion, on prie ensemble, on va à la mosquée ensemble, on se voit chaque fois le dimanche et le samedi, on se voit et on se parle, c'est ça la communauté islamique, et c'est là que sont mes amis ... (Amir)

Il trouve parmi ses amis, l'échange et l'entraide. Sa famille, c'est-à-dire sa femme (convertie à l'Islam) et son enfant, sont aussi musulmans pratiquants.

Les deux personnes catholiques pratiquantes vont à la messe et participent aux diverses activités pastorales de la paroisse. «Nous (elle et son conjoint) allons aux réunions de la paroisse, nous allons à la messe, les samedis ou les dimanches, ...» (Teresa)

Elles prêtent une attention particulière au choix de la paroisse et tentent de retrouver l'endroit et le discours qui leur ressemblent et dans lequel elles se reconnaissent.

(un peu de difficulté) à trouver quelque chose qui correspond à ce qu'on avait l'habitude, ou ce que nous voyons comme religion. On va à l'église du coin et c'est comme si c'était hier, il y a plusieurs années. C'est très conservateur. On a magasiné les églises. (Christine)

Pour ces personnes, la pratique de la religion signifie non seulement l'appartenance à un groupe mais surtout une façon de vivre où l'on partage sa foi. Pour elles, il est très important que leurs enfants soient élevés selon les valeurs préconisées par leur religion,

Oui, on pratique et même mon fils. On a aussi un endroit réservé à la prière (dans la maison) et il nous regarde faire quand nous (lui et sa femme) sommes assis, il se prosterne aussi et se courbe et il s'en va. (Amir)

Donc, les personnes croyantes et pratiquantes transmettent leur religion à leurs enfants et les éduquent selon les valeurs et normes morales exigées.

En conclusion, on observe que la grande majorité de nos informateurs ne pratiquent aucune religion et que leurs enfants suivront des cours de morale à l'école. Par ailleurs, les personnes qui pratiquent, retrouvent dans la région, les lieux nécessaires pour les offices religieux, mosquée et église, de même qu'un milieu communautaire où se font des amis et des contacts. Ils considèrent très important que leurs enfants soient élevés selon les préceptes et les valeurs de leur religion.

3.4.4.-L'éducation des enfants

Dans les entretiens avec nos informateurs, nous nous sommes intéressées à savoir quelle culture et quelle identité ils transmettaient à leurs enfants. Pour ce faire, nous avons tenté d'identifier les éléments qu'ils considèrent réellement importants d'être transmis.

Notre échantillon est formé de trois personnes qui au moment de réaliser les entrevues n'avaient pas d'enfants mais qui prévoyaient en avoir (sauf dans un cas), ainsi que de neuf informateurs qui avaient des enfants d'âges variés. Parmi eux, il y a deux personnes qui ont déjà des petits-enfants.

Lors de l'analyse de ces données, nous nous sommes aperçues qu'il y a des éléments qui orientent les choix faits pour donner une bonne éducation aux enfants. Ces éléments sont, entre autres, l'origine du conjoint (parent) qui peut être québécois ou de la même origine ethnique ou culturelle, le moment auquel ils ont eu les enfants par rapport au temps passé dans la région (ce qui a un lien avec le processus d'intégration et d'adaptation à la région) et l'origine ethnique ou culturelle de l'immigrant (en faisant une différence entre les pays en voie de développement et l'Europe).

La plupart des personnes interrogées considèrent très important que leurs enfants connaissent leur langue maternelle, tel que nous l'avons déjà illustré dans la section sur la langue maternelle dans cette section-ci. Pour les quatre personnes qui ont comme langue maternelle le français, il est très important que leurs enfants le parlent correctement. Parmi ceux qui ont des enfants adultes aujourd'hui, ils reconnaissent que leurs enfants avaient deux niveaux de langage, celui parlé à la maison et celui parlé dans la rue:

... mais c'est drôle, mes enfants quand ils étaient petits, ils avaient deux accents. Ils avaient l'accent français quand ils parlaient à la maison, alors ils parlaient comme nous et aussi tôt qu'on les entendaient appeler leurs copains ou qu'ils s'en allaient à l'école, ils avaient l'accent québécois... (Denise)

L'éducation des enfants est considérée comme une responsabilité partagée entre les hommes et les femmes, tant dans les couples mixtes que dans ceux formés par des partenaires de même origine culturelle. Dans les deux cas, l'écart entre le noyau familial et la société d'accueil est manifeste. En outre, on observe que ce sont les femmes qui s'occupent, de façon plus concrète et quotidienne, de l'éducation des enfants.

Ici, j'éduque mes enfants. De toute façon, c'était un choix même si je étais resté en France. Je pense que si c'est possible, c'est bien qu'il y ait une maman qui éduque les enfants quand ils sont tout petits. (Christiane)

Il est important de rappeler que toutes les femmes qui composent notre échantillon ont fait le choix d'émigrer dans la région pour se marier et ainsi pouvoir former une famille, sauf dans un cas où elle y avait déjà des enfants avant d'arriver au Québec. Cette réalité peut bien expliquer cette tendance à vouloir rester à la maison et s'occuper de l'éducation des enfants, mais il ne faudrait pas oublier le rôle social concernant l'éducation et le soutien de la famille qui est accordée aux femmes. Cependant, quand les enfants vieillissent, les femmes désirent intégrer le marché de l'emploi, mais l'éducation des enfants continue à être une priorité. Dans certains cas, elles commencent à étudier parce que leurs diplômes ne sont pas reconnus ou elles travaillent dans des emplois à temps partiel, ce qui leur donnera une certaine souplesse pour continuer à s'occuper de leurs enfants.

... je m'organise avec mon temps parce que si je veux que mes enfants parlent laotien à la maison, il faut que je mette plus de temps que les autres, j'ai parlé avec lui (son patron) et j'ai toujours une belle offre, très belle. (Lu-Mi)

Pour tous les informateurs, il est aussi important que leurs enfants soient éduqués selon leur culture d'origine, c'est-à-dire le partage des valeurs et de la langue. Ils leurs inculquent des valeurs comme la notion de famille élargie, le respect des parents et des aînés ainsi que la volonté de lutter pour améliorer leurs conditions de vie. Ils le font dans le but de donner à leurs enfants un atout qui pourra leur servir pendant toute leur vie.

Le respect pour les parents, continuer à lutter malgré que les choses ne soient pas faciles, [...] Il faut être fort pour continuer. C'est cela que je leur montrerai parce que je pense que c'est bien qu'il y a des facilités mais pas qu'on ait tout proche et facile sans faire aucun effort. (Teresa)

D'abord , nous, on ne dit pas à nos parents merde, va chier et on traite les parents avec beaucoup de respect, ça c'est la première des choses et tout ce qui va avec ça. (Amir)

Pour les personnes qui sont dans la région depuis plus longtemps, on observe un transfert vers la culture québécoise. Nos informateurs continuent à considérer important d'éduquer leurs enfants selon leurs valeurs et leur faire apprendre leur langue mais sont plus conscients du fait que leurs enfants vont vivre dans la société québécoise. Cette prise de conscience est plus présente quand l'informateur est marié avec quelqu'un du Québec. Le conjoint et la société ont le rôle d'éduquer l'enfant dans la culture québécoise et la tendance de l'immigrant est, jusqu'à un certain point, de faire une «adaptation» de sa propre culture pour que l'enfant soit capable d'intégrer les deux cultures.

Moi, je vais l'élever d'une façon très ouverte, de ne jamais lui fermer la porte à ma culture, jamais!. De lui donner la chance de connaître ma culture et au même temps, je vais lui dire de s'adapter à la culture d'ici, c'est normal parce qu'il va vivre dans cette société. Il va connaître sa culture québécoise et sa culture africaine. Je ne veux pas lui enlever cette chance [...] je vais lui montrer la notion de famille, beaucoup!, beaucoup! Et tout ce que j'ai connu culturellement, je vais essayer de lui apporter ça... (Louis)

Moi, je pense qu'il y a des choses intéressantes que je pourrais lui apprendre, lui apporter, mais toujours dans le contexte de ne pas le marginaliser, ou de lui créer des problèmes par rapport à la société dans laquelle il vit. Ça c'est très important, si on lui apprend des choses qui vont à l'encontre de ce qui est véhiculé socialement, c'est sûr que cela pourrait lui créer plus de problèmes que de bien. (Abdou)

Avec les personnes qui sont ici depuis plus de 10 ans et qui ont aujourd'hui des petits enfants, on observe qu'elles ont éduqué leurs enfants selon leur culture sans aucune adaptation à la culture québécoise, en partie parce qu'ils ont eu leurs enfants peu de temps après leur arrivée ou qu'ils les avaient déjà avant leur arrivée. Ils sont conscients que les enfants ont trouvé des façons pour «être comme tout le monde», pour être comme les Québécois.

Je pense que les enfants sont assez ..., ils voient la différence entre ce qu'ils apprennent à l'école et ce qu'ils voient dans la maison,[...] Ça s'est fait tout seul. Ils avaient une éducation française parce que nous étions les deux français. (Denise)

Les enfants sont intégrés au milieu québécois, je pense qu'ils n'ont pas crié sur le toit qu'ils étaient fils de français ou fille de français, ils cherchaient avant tout s'intégrer, ils voulaient s'intégrer au milieu québécois, à leur façon de parler, à leur façon d'être, si bien qu'ils sont québécois... (Michel)

Une des personnes rencontrées, qui a un conjoint de même origine, continue d'éduquer ses enfants comme s'ils vivaient encore dans leur pays d'origine. Cette personne est consciente du fait qu'elle habite au Québec et selon elle, c'est à l'école que ses enfants apprendront ce qu'est la culture québécoise et le français. Il est important de souligner qu'elle a aussi choisi de vivre dans la région comme elle le ferait dans son pays d'origine. De plus, elle ne se considère pas comme un immigrant mais simplement comme quelqu'un

qui a accepté une opportunité de travail dans un autre pays avec de belles possibilités d'avancement. C'est dans ce cadre, qu'il éduque ses enfants.

... Mais ils (les enfants) doivent être capables d'intégrer les deux cultures, pas d'un point de vue légal, deux passeports, on s'en fous un peu de ça!, mais je veux dire émotionnellement, ils seront prêts à faire les liens entre Québec avec leur éducation, etc et la maison avec le contact avec la famille, les voisins etc. Et nous verrons ... (Dimitri)

Pour les quatre couples de la même origine qui forment notre échantillon, c'est à l'école que leurs enfants font les premiers contacts avec la culture et la langue québécoise. Pour ceux qui n'ont pas le français comme langue maternelle, deux familles sur quatre, c'est à l'école que les enfants ont appris le français et à la maison, ils continuent à parler leur langue maternelle. D'autre part, plus le temps passe et plus il y a un glissement de la culture québécoise dans le cadre familial. La famille qui est ici depuis plus longtemps, et dont les enfants sont adolescents, nous dit qu'ils «parlent et mangent 50% québécois et 50% laotien». De plus, les enfants écoutent beaucoup de musique québécoise et américaine et quelques fois ils utilisent des expressions québécoises qui expriment mieux leur pensée.

Dans le cas des familles composées par des conjoints de même origine ethnique et qui ont comme langue maternelle le français, c'est à l'école que les enfants ont les premiers contacts avec la culture québécoise. La préoccupation de ces parents sera l'usage «correct» de la langue française. Ce souci de la langue est aussi très présent pour tous les autres informateurs, surtout dans un contexte majoritairement francophone et où les exigences en français sont de plus en plus grandes.

Concernant l'environnement régional, tous nos informateurs reconnaissent la région comme un beau milieu de vie pour élever des enfants. Ils perçoivent la région comme un

lieu tranquille où l'espace et la qualité de vie permettent l'épanouissement de leurs enfants comparativement à ce qu'ils pourraient vivre dans la métropole.

Je pense qu'ici (en région) c'est plus facile le rapport avec mes enfants que (celui qu'ont) les amis que j'ai connu à Montréal ... (Lu-Mi)

C'est la place (la région) parce qu'on peut leur montrer plein de choses et la nature et tout ça ! La place qui n'auront pas tellement en Europe et c'est sûr qu'en Europe devront plus se battre pour avoir une place tandis qu'ici, ils n'ont pas besoin de se battre, ils l'ont (...) c'est sûr qu'un enfant vit plus en harmonie ici. (Christiane)

Pour les personnes que nous avons interrogées, l'éducation des enfants est une responsabilité partagée entre les deux conjoints. Nous avons observé que les femmes immigrantes de notre échantillon ont fait le choix de rester à la maison pour élever leurs enfants. C'est un peu plus tard, quand les enfants commencent à fréquenter l'école, qu'elles décident d'intégrer le marché de l'emploi ou retourner aux études, si possible à temps partiel pour pouvoir continuer à s'occuper des enfants.

Le temps passé dans la région ainsi que l'origine du conjoint influencent les choix que les informateurs font dans l'éducation de leurs enfants. On observe que pour les personnes qui sont ici depuis peu de temps leur culture est encore très présente et elles ont une forte tendance à comparer les façons de faire entre leur pays d'origine et le Québec. Après un plus long séjour au Québec, on a observé une plus grande préoccupation pour éduquer leurs enfants de façon à leur permettre de vivre dans les deux cultures.

L'origine du conjoint semble aussi avoir son importance. Dans les couples où le conjoint est québécois, il montrera sa propre culture à ses enfants. Par ailleurs, dans les couples où les deux conjoints sont de la même origine, c'est à l'école que les enfants ont les

premiers contacts avec la langue française et la culture québécoise. Plus tard, ce sont les enfants qui amènent tranquillement le français et la culture québécoise dans le milieu familial.

Finalement, on pourrait faire l'hypothèse que les choix priorisés dans l'éducation des enfants sont en rapport avec l'appropriation de la culture québécoise de la part de l'immigrant. De plus, cette appropriation culturelle a un lien, selon nous, avec le temps passé par l'individu dans la région. Dans certains cas, quelques individus, choisissent de délaisser des traits de leur propre culture parce qu'ils les considèrent nuisibles à l'intégration de leurs enfants au nouveau milieu de vie. Donc, plus le nouveau venu intègre des traits de la culture d'accueil dans sa façon de vivre et plus il acceptera de les transmettre à ses enfants et d'adapter sa propre culture pour permettre à ses enfants de vivre en harmonie dans la société d'accueil.

3.4.5.-«Chez-nous»

Tout individu doit vivre quelque part mais il y a aussi un endroit auquel on sent appartenir, c'est notre «chez-nous». C'est le lieu «possédant les qualités qu'on aime de son pays» (Définition du Petit Larousse illustré, 1990). Nous considérons que l'appropriation de ce lieu facilite une meilleure compréhension du processus d'immigration et d'intégration. Dans cette perspective, lors de nos entrevues, nous avons tenté d'identifier quel était ce lieu pour nos informateurs, où se trouvait-il et qu'est-ce qui le définissait et le déterminait?

Pour les hommes et les femmes qui appartiennent à une minorité visible et qui sont ici depuis moins de trois ans, leur «chez-nous» est défini comme le lieu où ils sont nés et

surtout où leurs parents vivent encore. Ils habitent au Québec et ils participent à la vie communautaire, économique et sociale de la région mais la nostalgie de leur famille et le sentiment d'être loin sont très présents.

De plus, il ont le sentiment que jamais ils pourront se sentir chez-eux ni au Québec, ni dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean parce que la volonté de revenir dans leur pays est encore présente.

Sincèrement, même si je passe ici 100 ans, je ne me sentirai jamais chez-moi, c'est impossible! Je connais beaucoup plus de monde, je m'ennuie moins, quasiment souvent, je m'ennuie moins. Certes, c'est vrai! Je peux téléphoner, aller prendre un café avec quelqu'un mais moi je ne sors pas beaucoup [...] je téléphone beaucoup (à sa famille, dans son pays), ça me manque beaucoup, je m'ennuie de ma mère et ainsi de suite. Mais je n'ai pas le choix, c'est pour ça que tant que je ne suis pas chez moi, je ne peux pas me sentir intégré. Je peux rendre beaucoup plus le fun mon séjour, comme ils disent, mais je ne vais jamais me considérer comme canadien ou comme québécois (Amir)

Pour ceux qui sont dans la région depuis un peu plus longtemps, un nouveau facteur vient définir leur «chez-nous», l'endroit où le futur va se dérouler.

M.- Si je te demande, c'est où chez-toi?

P.- Bon chez-moi, c'est chez-moi, là où je suis né, là où j'ai grandi, bon, là!, il faut dire que je n'ai pas vraiment un chez-moi fixe. Chez-moi, c'est chez-moi (...) Mon chez-moi, c'est au parce que quand même il reste que toutes mes projections vont un peu vers là-bas, oui, pas mal!, mes projections, mon but, chez-moi c'est au Mali (...) Ici, je vais dire que pour le moment je vis ici et j'ai une partie de ma vie qui est là et je la vis. (Louis)

Ils distinguent entre le lieu physique dans lequel ils vivent et le lieu émotif auquel ils appartiennent. Pourtant, le temps semble être un facteur qui atténue les différences et à un certain moment, ils font le choix qu'ils ne retourneront pas vivre dans leur pays d'origine et commencent à unir les deux lieux. Une de nos informatrices nous dit, «... j'habite ici mais

je viens des États-Unis. Il y a toujours un contact [...] mais je ne retournerai pas vivre là-bas» (Sheyla)

Les femmes qui ont des enfants en bas âge ou des adolescents, définissent leur «chez-nous» comme «là où sont mes enfants et mon mari, c'est ici» (Christiane) ou «je peux vous dire que chez-nous c'est ici, c'est où est-ce qu'il y a de la job, c'est chez-nous [...] là où ma famille est bien» (Lu-Mi). C'est le bien-être de la famille qui définit le lieu dans lequel elles se sentent bien. Dans leur cas, ce lieu est le Saguenay-Lac-Saint-Jean parce que c'est l'endroit où leurs conjoints travaillent.

Cette perception du travail comme élément qui définit le «chez-nous» de nos informateurs est identifiée aussi par les hommes qui forment notre échantillon et qui travaillent dans la région. Pour eux, l'emploi est un moyen qui leur permet de participer à la vie associative régionale et développer ainsi leur sentiment de se sentir «chez-eux».

M.- Mais chez-toi, c'est où?

A.- C'est ici maintenant chez-moi [...] Absolument, tant que j'aurais ma place de travail, tant que je me sens en mesure d'apporter quelque chose à cette société, ... (Abdou)

Par ailleurs, les personnes qui sont dans la région depuis plus longtemps, nous disent que leur «chez-nous» n'est plus leur pays d'origine mais la région parce qu'elles ont passé beaucoup plus de temps au Québec qu'ailleurs. On remarque qu'il existe un moment où le lieu physique devient aussi le lieu émotif.

C'est ici. C'est définitif! Je me suis posé la question longtemps. Je peux dire que les cinq premières années, ce n'était pas ici, après j'ai été mêlé très longtemps, ça variait un peu selon les humeurs, les circonstances, mais maintenant je me sens vraiment d'ici [...] Quand je dis ici, c'est de la région, c'est du Québec et c'est aussi du Canada mais c'est surtout du Québec et de la

région parce qu'il y a un état d'esprit, une culture qui nous entre par les pores de la peau avec le temps. (Michel)

C'est Jonquière, c'est le Grand-Jonquière, Chicoutimi, c'est là chez-moi [...] je préfère ici parce que je trouve que les contacts sociaux ne me conviennent pas là-bas (en France), je n'arrive pas, leur esprit est trop petit. Quand je parle à ma sœur, il y a des affaires un peu coincées. Ça ne se fait pas!, ça non plus!, non je n'ai pas envie ! (Denise)

Divers éléments permettent à nos informateurs de définir leur «chez-nous». Là où se trouvent leurs parents, là où le futur se dessine, là où se retrouvent leurs enfants et leur conjoint, là où un emploi leur permet de participer à la société dans laquelle ils vivent et finalement ici dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean où ils se reconnaissent. Les femmes se sentent, tant que leurs enfants sont jeunes, «chez-nous» là où leur famille se trouve bien. Ceci est très conséquent avec les raisons pour lesquelles elles sont venues dans la région. Pour les hommes, c'est au moment où ils se projettent dans le futur et qu'ils trouvent un emploi qu'ils reconnaissent la région et le Québec comme leur «chez-nous». En même temps qu'il y a une appropriation de la région comme lieu où se trouve leur «chez-nous», on observe un éloignement de leur pays d'origine comme lieu de vie.

Le bien-être de leur propre famille, la participation à la société à travers l'emploi et le choix de ne plus retourner dans leur pays d'origine pour y vivre sont les éléments qui permettent, à nos informateurs, de créer ce nouveau «lieu d'être», ce nouveau «chez-nous».

3.4.6.- Le partage des valeurs

Nous tenterons maintenant d'identifier les différences et les ressemblances existantes entre les valeurs des personnes que nous avons rencontrées et celles de la société d'accueil. Autrement dit, nous avons voulu savoir ce que les personnes interrogées sont prêtes à

accepter des Québécois et ce que, selon leur propre perception, les Québécois acceptent d'eux.

Lors de nos entrevues, nos informateurs ont identifié trois valeurs considérées comme importantes mais vécues différemment par nos informateurs et par les Québécois. Ces valeurs sont: l'amitié, la liberté et la famille.

Il n'y a pas de différence dans la perception de ces valeurs selon le sexe mais plutôt selon l'origine ethnique. Néanmoins, on remarque que ces différences sont plus importantes pour les personnes qui proviennent de sociétés plus traditionnelles.

Pour tous nos informateurs, la valeur de l'amitié a une signification différente de celle qu'ils perçoivent chez les Québécois. Ils nous disent que l'amitié est moins «intime» au Québec et ils la vivent différemment, entre autre, parce qu'ils ne partagent pas la même histoire. De plus, ils considèrent qu'il est difficile d'établir «une véritable amitié» avec les Québécois parce que l'individualisme est très présent dans la société québécoise mais ils les considèrent très accueillants et faciles d'approche. Tel qu'il a déjà été présenté dans la section sur les amis, ils ont tous des amis québécois qu'ils voient de façon régulière.

Il y a des différences très marquées. Et puis, j'ai des amis québécois, j'en ai beaucoup maintenant, bien sûr, la majorité, mais je ne peux pas dire que j'ai des amis vraiment intimes. On va se voir par périodes, forcément, ce n'est pas la même qualité, ce n'est pas la même intimité qu'avec un Français que j'ai connu dans le temps. Il y a une différence, ce n'est pas la même chose.
(Michel)

Pour ce qui est de la liberté, les personnes interrogées donneront à cette valeur des sens différents comme la capacité de choisir «... prendre des décisions par toi-même ...», ou «... je suis libre et je peux faire énormément de choses avec ma famille et si jamais il y a

quelque chose qui ne fonctionne pas, je vais essayer de la régler» (Dimitri). Pour d'autres la liberté sera de dire ce qu'on pense ainsi que s'éloigner du «contrôle social». Nos informateurs interprètent la «liberté» au Québec à partir de leur vécu.

... des choses que je trouve mieux, comme l'hypocrisie que tu peux retrouver en Belgique par rapport à ici. Il y en a ici, certainement, mais ici les gens ont tendance à dire qu'un chat est un chat. J'aime cette expression, "Un chat est un chat!". En Belgique, un chat peut être un siamois, un tigre, ça peut être bien de choses. Je trouvais cela pas mal fatigant, ces histoires de commérages. Les Belges chialent tout le temps, ils chialent pour rien tandis qu'ici quand les gens chialent, c'est pour quelque chose. C'est beaucoup moins dans le vide. Je ne sais pas comment je pourrai essayer d'expliquer ça. Les gens sont plus terre à terre à quelque part. (Jean)

La famille est une autre valeur importante pour nos informateurs. Comme nous l'avons déjà vu antérieurement plusieurs d'entre eux ont choisi de quitter leur pays, entre autres raisons, pour donner une meilleure qualité de vie et un meilleur environnement à leurs enfants.

Normalement, l'être humain recherche l'endroit où il va se sentir le mieux, mais cela implique que l'autre personne (le conjoint) fasse des «sacrifices» et laisse des choses de côté, [...]. Pour moi, cela est très important. Je ne suis pas resté en Argentine parce que je pense au futur de mes enfants. Je veux leur donner les meilleures choses (Teresa)

Pour nos informateurs provenant de pays en voie de développement, la famille est définie dans son sens large, ce qui comprend la famille élargie et le voisinage. Dans ce cas, ils sentent une responsabilité, économique et morale, envers les membres de leur famille qui sont encore dans leur pays d'origine.

(mon conjoint) est d'accord pour aider ma famille en Argentine mais je ne peux pas tout le temps demander à mon époux: donne-moi pour donner à mes parents. C'est la différence quand on vient d'un pays en voie de développement. Là-bas, les enfants aident les parents, mais pas ici. Dans les pays développés, les parents ont des assurances et il n'y a pas de problème.

Mais moi, je me préoccupe de leur envoyer, pour les aider pour qu'ils n'en manquent pas. C'est ce que je faisais quand je travaillais là-bas. (Teresa)

La liberté, l'amitié et la famille sont les valeurs que nos informateurs ont identifié lors des entrevues. Malgré les différences qui existent entre eux et les Québécois, la valeur de la liberté leur permet de vivre et d'apprendre à accepter la diversité. Avec le temps et l'échange entre les deux cultures, nos informateurs retrouvent le lieu dans lequel ils se sentent confortables et acceptés. Cependant, il est important de rappeler que l'appropriation des valeurs est une démarche personnelle. Même s'il y a une similitude dans les définitions, la liberté, l'amitié et la famille ne comportent pas les mêmes frontières pour chaque individu. Heureusement, il y a un minimum dans lequel on se reconnaît ...

Comme nous venons de le voir, et tel que schématisé dans le tableau 19, l'identité est non seulement quelque chose d'intrinsèque à l'individu mais de plus elle évolue avec le temps et dans un contexte social qui permet l'épanouissement de la personne.

L'identité de nos informateurs a aussi évolué avec le temps. Le fait de rester pendant quelques années dans la région, leur a permis de mieux connaître la société dans laquelle ils vivent ainsi que les gens qui la forment.

Lors de leur arrivée, ils se définissaient principalement selon leur origine nationale, dans son sens le plus culturel et ethnique, en opposition à la nationalité québécoise ou canadienne. Par ailleurs, ils ont un passeport canadien et ils s'en servent, ce qui illustre bien la différence qu'ils font entre la nationalité et le sentiment d'appartenance. Par ailleurs, pour les personnes qui sont ici depuis plus longtemps, on observe un glissement vers une identité où l'on retrouve leur identité d'origine transformée et celle qu'ils ont adoptée au

Québec. Ils se sentent belge, français et québécois. Ils se définissent selon leurs propres besoins, selon le contexte et selon celui ou celle qui leur demande de se définir. Les informateurs qui sont ici depuis plus de dix ans, sont d'ici et d'ailleurs et ils ne semblent pas avoir de difficulté à vivre avec cette nouvelle identité, où on retrouve des traits de leur culture, de leur pays, de leur vie au Québec, de leurs contacts avec les Québécois, leur travail et tout le reste de leur vie. Ils ne sont pas «français» mais ils ne sont pas «québécois» en même temps qu'ils sont «français», ils sont «québécois».

Dans tous les cas, les personnes interrogées continuent à parler leur langue maternelle mais elles ont aussi appris, sauf dans un cas, le français. Ils montrent, en grande majorité, leur langue maternelle à leurs enfants. Par ailleurs, on observe que chez les couples où il n'y a pas de conjoint francophone, les enfants qui ont appris le français à l'école l'ont introduit dans la maison, ainsi que beaucoup d'autres éléments de la culture québécoise. Les personnes interrogées éduquent les enfants selon leurs valeurs, mais les personnes qui ont eu des enfants après un séjour de plusieurs années dans la région, ont tendance à atténuer les différences culturelles entre leur culture et celle de la région pour faciliter l'acceptation de leurs enfants par la société d'accueil.

En ce qui concerne la religion, la majorité de nos informateurs ne pratiquent aucune religion mais ils appartiennent à des fois diverses. Pour les trois personnes pratiquantes de notre échantillon, il est très important d'avoir un endroit, qui leur ressemble, où elles peuvent pratiquer leur foi. Elles découvrent en même temps un lieu d'échange et d'entraide.

Nos informateurs se sentent «chez-eux» dans la région. Ce sentiment est partagé davantage par les gens qui habitent la région depuis plus longtemps et qui se sont investis personnellement dans la région. Tel qu'identifié précédemment, les personnes qui sont dans la région depuis moins longtemps se définissent selon leur origine nationale et ils considèrent leur pays d'origine et plus spécifiquement le lieu où se trouve leur famille comme leur «chez-nous». La région sera pour eux, la place où ils habitent actuellement. Pourtant après un certain temps, un glissement se fait et les perceptions changent pour identifier la région comme leur «lieu de vie», leur «chez-nous». C'est dans cet environnement, qu'ils partagent des valeurs qu'ils considèrent importantes comme la famille, la liberté et l'amitié.

TABLEAU 19: L'identité en région

Séjour	VISIBLE		NON-VISIBLE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
Moins 3 ans	AMIR 1.- Nationalité pays d'origine 2.- Ouloof et français 3.- Musulman pratiquant 4.- Langue, religion 5.- Là où sont ses parents	TERESA 1.- Nationalité pays d'origine 2.- Espagnol/ appris le français 3.- Catholique pratiquante 4.- Langue, religion, valeurs 5.- Là où est sa famille	JEAN 1.- Nationalité pays origine /Qc 2.- Français 3.- Catholique non pratiquant 4.- Quelques valeurs 5.- Le Québec	CHRISTINE 1.- Nationalité pays d'origine 2.- Français 3.- Catholique pratiquant 4.- Religion, valeurs, culture 5.- Là où est sa famille
entre 3 et 10 ans	LOUIS 1.- Nationalité pays d'origine 2.- Ouloof et français 3.- Catholique non pratiquant 4.- Langue et valeurs 5.- Là où vont ses projections	LI 1.- Nationalité pays d'origine 2.- Coréen/ appris le français 3.- Protestante non pratiquant 4.- Quelques traits culturels 5.- Là où est sa famille	DIMITRI 1.- Nationalité pays d'origine 2.- Polonais/ pas le français 3.- Protestant non pratiquant 4.- Langue, culture, façon de vivre 5.- Son pays natal	SHEYLA 1.- Nationalité pays d'origine 2.- Anglais/ appris le français 3.- Catholique non pratiquant 4.- Langue 5.- Le Québec
plus de 10 ans	ABDOU 1.- Pays d'origine et québécois 2.- Arabe/français 3.- Musulman non pratiquant 4.- Quelques traits culturels 5.- Au Québec, au Saguenay	LU-MI 1.- Laotienne/québécoise 2.- Laotien/appris le français 3.- Bouddhiste non pratiquant 4.- Langue et culture 5.- Là où ils ont du travail, la Rg	MICHEL 1- Pays d'origine et québécois 2.- Français 3.- Catholique non pratiquant 4.- Quelques traits culturels 5.- Le SLSJ, le Québec	DENISE 1.- Pays d'origine et québécois 2.- Français 3.- Catholique non pratiquant 4.- Quelques traits culturels 5.- Le SLSJ, le Québec

Ce tableau contient comme information:

- 1.- Ce qui les définit
- 2.- Langue maternelle et connaissance du français
- 3.- Religion
- 4.- Transmission aux enfants
- 5.- Chez-nous

3.5.-L'INTÉGRATION

Dans ce chapitre, nous avons identifié des éléments qui nous permettent de mieux connaître la relation qui s'établit entre nos informateurs et la communauté d'accueil dans le but de vivre ensemble. Dans cette section-ci, qui est aussi la conclusion au chapitre, nous nous sommes intéressées à savoir si les personnes que nous avons rencontrées se sentaient intégrées à la région. Lors de l'analyse des entretiens, nous avons remarqué que ce sont nos informateurs qui sont ici depuis plus de dix ans qui nous ont fourni les éléments, qui semblent importants et incontournables dans le cheminement d'intégration d'un immigrant habitant le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cependant, ces éléments évoluent dans le temps et ils ne doivent pas être considérés comme des seuils mais plutôt comme des clés qui peuvent faciliter les échanges nécessaires à une véritable intégration.

3.5.1.- Raisons de l'immigration

Pour les hommes et les femmes de notre échantillon, les raisons qui les ont amenés au Saguenay–Lac-Saint-Jean sont différentes. Les femmes sont venues en région parce qu'elles ont décidé de se marier ou de suivre leur conjoint qui avait un emploi dans la région. Elles veulent former une famille et offrir à leurs enfants un bel environnement de vie. Dans ce contexte, le choix de la région est secondaire et lié directement à l'emploi que leur conjoint a trouvé dans la région. Plusieurs d'entre elles ont laissé études, emploi et famille pour réussir dans ce nouveau projet. Le Saguenay est, pour celles qui sont ici depuis moins longtemps, le lieu où leur conjoint travaille et la famille habite. Plus tard, la région deviendra un milieu de vie pour leurs enfants où la tranquillité et la qualité de vie

sont fortement appréciées. C'est dans cette perspective que se dessine leur rapport à la communauté d'accueil.

Partir parce que j'ai envie de partir, non! J'ai commencé une relation avec une personne. Je ne peux pas décider librement comme lui, il ne peut pas le faire non plus, Il faudrait qu'on se parle et qu'on se mette d'accord [...] avec lui, je peux vivre n'importe où. J'ai choisi de vivre en couple et cela implique tout pour moi [...] nous allons vivre ici (dans la région). Si je commence à être négative en pensant que je vais retourner dans mon pays, les choses seront plus difficiles, donc je ne pense pas que je vais y retourner. Je pense au présent et c'est tout. Je travaille pour le futur et je m'adapte au lieu où je me trouve ... (Teresa)

M.- Quel était votre intérêt de venir ici?

C.- Moi, j'ai mon mari. On voulait vivre ensemble et il fallait que l'un suive l'autre et on trouvait que la qualité de vie ici est très bonne (Christiane)

En dehors des enfants et du conjoint, les activités sociales, le retour à l'école, l'entrée dans le marché de l'emploi leur permettent de mieux connaître la société régionale.

Les hommes qui forment notre échantillon ont eu un cheminement différent des femmes. Ils sont venus dans la région pour faire des études ou pour y travailler. Quant à nos informateurs venus pour étudier, c'est la rencontre avec leur conjointe qui aurait changer leur vision de leur vie dans la région. Pour ceux qui sont au Saguenay depuis moins longtemps, et malgré le mariage, la volonté de retourner à leur pays d'origine est encore très présente. Ils conçoivent la région comme un lieu où ils peuvent prendre de l'expérience de travail pour retourner plus tard dans leur pays d'origine.

Je vais finir d'abord mon baccalauréat et j'aimerais travailler un an pour préparer mon retour et puis quand je débarque (dans son pays d'origine) me lancer dans mes affaires.(Amir)

Par ailleurs, l'obtention d'un emploi, préféablement dans leur domaine d'études, donne à nos informateurs le sentiment d'apporter à la société d'accueil et d'y participer, ce

qui semble être un facteur important dans la perception qu'ils ont de leur vie dans la région. Avec l'arrivée des enfants et la reconstitution d'un réseau d'amis et de contacts, leur attachement à la région est plus grand, jusqu'au point de ne plus vouloir retourner vivre dans leur pays d'origine, mais en gardant toujours des liens, plus ou moins étroits, avec leur pays.

Au début je ne pensais pas rester ici. Je suis venu comme étudiant pour faire mes études et je vais voir qu'est-ce que cela va donner. Pour mes études d'abord et me concentrer sur ça. C'est par la suite que tout a changé, j'ai rencontré ma femme et je suis resté ici. Nous nous sommes mariés ici, toute sa famille reste ici.[...] Ça ne fait pas longtemps que j'ai ce sentiment mais je dis que je reste ici mais cela ne veut pas dire que je vais rester ici toute ma vie. Pour le moment, c'est une question pratique, que je m'organise pratiquement, j'ai fait ma formation ici, maximum d'expérience que je veux avoir et que je l'obtienne ici et que ma femme soit à côté de moi aussi, dans la région, le travail et l'organisation. Moi, je me dis, je n'ai pas intérêt de bouger pour le moment, c'est comme si je suis en train de me construire une base... (Louis)

... il y a bien sur le mariage, il y a aussi le travail donc on commence à s'accomplir en quelque sorte. On vieillit aussi, quand on retourne en Algérie ce n'est plus chez-nous dans le sens que ... Bon premièrement, on n'est plus habitué et le travail qu'on pourrait avoir ne correspond pas nécessairement à notre formation. Beaucoup de facteurs qui font en sorte que tu te dis, Bon, c'est, ici!, c'est vrai que dans mon cas à moi, quand je travaille dans un domaine que j'aime bien avec des gens qui sont très qualifiés, qui m'apportent des connaissances très intéressantes alors c'est ici qui me convient le plus. Et je dis ça, mais ça ne veut pas dire que j'ai coupé définitivement avec l'Algérie. (Abdou)

Les raisons, qui ont attiré les informateurs de notre échantillon dans la région, sont diverses et elles évoluent dans le temps. Elles déterminent, dans un premier temps, le premier contact avec la communauté d'accueil. Avec le temps, elles se modèlent en fonction de ce que nos informateurs ont trouvé d'intéressant dans cette communauté par rapport à leurs objectifs personnels. Cette évolution se vit tant chez les hommes que chez

les femmes de notre échantillon. Les femmes viennent pour se marier et former une famille mais c'est le travail du conjoint qui détermine le lieu d'habitation. Avec le temps et une fois que les enfants sont plus autonomes, ce premier choix laisse place à la volonté de retrouver une vie professionnelle, mais toujours en ayant comme priorité le bien-être de la famille. Pour les hommes, les études et le travail les ont amenés dans la région et c'est dans ces activités, surtout le travail, qu'ils sentent qu'ils participent à la vie régionale. Leur mariage et l'arrivée des enfants aident aussi à intensifier ce sentiment.

3.5.2.-L'apprentissage du français

Apprendre le français est considéré, par nos informateurs non francophones, comme indispensable pour pouvoir vivre dans la région. C'est une priorité dans leur quotidien et c'est considéré comme un des facteurs de réussite au Québec. Aucun de nos informateurs, n'a jamais remis en question l'apprentissage de la langue française, même s'ils considèrent cet apprentissage difficile.

Quand tu viens en visite, tu sais toujours que tu vas retourner. Tu peux risquer n'importe quoi parce que tu sais que tu vas revenir à la maison. Mais quand tu sais que tu viens pour y rester, les choses sont différentes [...] il faut se forcer plus pour apprendre la langue. Quand je suis allée aux États-Unis, trois mois, si j'apprenais l'anglais, c'est bien mais sinon ce n'était pas grave. Mais pas ici, ici, il faut que je l'apprenne, c'est une obligation pour moi, c'est nécessaire (Teresa)

La majorité de nos informateurs non francophones ont suivi des cours de français pour non-francophones, des cours de francisation et d'intégration offerts par le COFI à Chicoutimi. Le niveau de connaissance du français sera différent selon les besoins et les capacités de chaque individu mais il sera toujours suffisant pour pouvoir vivre le quotidien dans une région majoritairement francophone.

Pour nos informateurs non francophones, vivre au Saguenay–Lac-Saint-Jean veut dire vivre en français. Cette langue leur permettra d'accéder à des études et à un emploi. De cette façon, ils pourront améliorer leurs conditions de vie, élargir leur réseau social et participer à la vie communautaire régionale.

3.5.3.-Les réseaux

Tous nos informateurs sont arrivés **seuls** en région et ils ont laissé leurs parents et leur famille dans leur pays d'origine. Une fois au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le besoin de créer un réseau de contacts et d'amis devient vite une nécessité et une réalité.

... être plus en contact. Parce qu'en fait l'être humain est un être qui est social, s'il reste seul pendant trop longtemps ce n'est pas bon. Il n'est pas capable de rester seul. Il te faut des contacts, des amis... (Denise)

Pour les personnes qui sont dans la région depuis peu de temps, il est plus facile d'établir des liens avec les personnes qui partagent la même langue ou la même situation d'immigration qu'elles. Elles forment leur réseau d'amis et de contacts, dans les divers milieux de travail, d'études ou social dans lesquels elles participent. Nos informateurs dont le conjoint est originaire de la région profitent du réseau de leur conjoint pour se faire de nouvelles connaissances. La langue et la religion semblent être deux facteurs qui déterminent les premiers contacts. Les immigrants désirent échanger avec des personnes dans lesquelles ils se reconnaissent. Il est intéressant d'illustrer le cas de l'homme visible qui est un musulman pratiquant et qui a retrouvé dans la petite communauté musulmane régionale, des valeurs et des façons de faire qui leur sont communes.

(mes amis) je dirais des musulmans. Des gens qui nous avons la même religion, on prit ensemble, on va à la mosquée ensemble, on se voit chaque

fois le dimanche et le samedi, on se voit et on se parle, c'est ça la communauté islamique et c'est là qui sont mes amis... (Amir)

Cette tendance à se retrouver parmi les siens (ce qui inclut le partage de la situation d'immigration) semble atténuer le choc de l'intégration surtout chez nos informateurs qui ont une langue et une religion autres que française et catholique. C'est à l'intérieur de ces réseaux qu'ils tentent de connaître la culture québécoise et de valider certaines informations (valeurs, normes sociales, recherche d'emploi, etc) sur la vie dans la région. On observe aussi que plus le milieu est multiethnique et plus leur réseau est formé de personnes provenant d'origines différentes. En outre, le départ des amis de même origine et la rentrée dans le marché de l'emploi seront deux facteurs qui favorisent les contacts avec les Québécois et par le fait même une meilleure connaissance de la culture régionale. De plus, avoir un conjoint originaire de la région favorise aussi cette connaissance.

Il faut dire que les choses ont changé depuis qu'ils (ses amis de la même origine) sont partis, je ne les vois pratiquement plus. On se rencontrait une fois par semaine, deux fois par semaine [...] je commence à connaître pas mal le côté québécois, la famille québécoise. Je commence à les découvrir et quand même, il y a des choses intéressantes et ça fait comme une famille... (Louis)

La réalité des personnes qui sont ici depuis plus de dix ans semble être quelque peu différente. Elles nous disent que leur réseau d'amis et de contacts est composé majoritairement de québécois et qu'ils n'ont presque pas des contacts avec les personnes de la même origine qu'eux. Ils identifient le départ de personnes de la même origine qu'eux ainsi que l'obtention d'un emploi intéressant et dans un milieu composé en grande majorité par des Québécois, comme ce qui a facilité la rencontre avec ces derniers. De plus, on pourrait faire l'hypothèse qu'ils ne maintiennent pas de contacts avec des personnes d'autre

origine parce qu'ils ne se reconnaissent plus dans ce que vivent ces personnes. Leur réalité est plus proche de celle d'un Québécois que de celle d'un immigrant qui vient d'arriver dans la région.

... maintenant , je pense, qu'on est bien intégré au Québec parce que justement les Français sont plus là, on ne fait plus de communauté, il n'y a plus de contacts avec les étrangers, les étrangers c'est-à-dire les français.
(Denise)

Le besoin de partager et de connaître l'autre a amené nos informateurs à établir des contacts, dans un premier temps avec ceux qui leur ressemblaient et par la suite avec les Québécois. Et comme nous dit un de nos informateurs, les contacts avec les Québécois sont incontournables dans une région comme celle-ci.

D'accord, on n'est pas chez-nous, C'est la réalité, mais tu es obligé de vivre avec eux (les Québécois), tu n'as pas le choix!, ton voisin, ton locataire, ton propriétaire, ton vendeur, ton acheteur, ton prof, tout ce que tu peux imaginer. Tout, ton ramasseur de poubelle, tu es obligé de le faire, tu ne peux pas vivre seul et quand tu t'enfermes seul, ça ne règle pas les problèmes
(Amir)

3.5.4.-Le conjoint, les enfants et la belle-famille

Dans notre échantillon, huit personnes sont mariées avec des Québécois et quatre sont mariées avec des personnes de la même origine ethnique qu'elles. Dans tous les cas, celles qui sont mariées avec un Québécois ou une Québécoise, nous ont dit que leur conjoint les a aidé dans le processus d'intégration à la communauté d'accueil. Il a servi de lien avec la belle-famille qui est devenue, elle aussi, une porte d'entrée dans la communauté d'accueil. De plus, il les a intégré dans ses propres réseaux d'amis et de contacts.

Maintenant il y a plus de confiance, ils parlent plus avec moi parce qu'au début je ne les comprenais pas. Le problème était la langue et il fallait, tout le temps que mon mari traduise. Mais plus maintenant. Ils discutent avec moi, il peut être avec l'autre groupe et je peux être avec un autre et il n'y a pas de problème. Et l'autre groupe que je connais est celui de la paroisse, parce que mon mari est impliqué dans un des groupes ... (Teresa)

Une relation plus étroite avec la belle-famille semble se développer au moment de l'arrivée des enfants. Cette réalité est plus manifeste pour les hommes mariés avec des femmes originaires de la région parce que la famille de celle-ci est plus proche.

Les enfants sont un autre moyen d'entrer facilement en contact avec les gens de la région. Ils apportent de l'école au milieu familial, des traits de la société d'accueil, comme des expressions, la nourriture, les façons de s'habiller, ce qui favorise, positivement ou négativement, une connaissance de la société d'accueil.

Maintenant la meilleure connexion sont les enfants. Il y a beaucoup d'enfants dans la rue et beaucoup de parents dans l'école et notre voisine qui est une gentille Madame, ma femme discute avec elle presque tous les jours ... (Dimitri)

Pour nos informateurs qui n'ont pas d'enfants, la volonté de former une famille, les pousse à faire les efforts pour réussir dans la région. Ce but aide à percevoir la vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean comme un lieu où construire l'avenir.

3.5.5.-L'emploi

Toutes les personnes de notre échantillon reconnaissent la qualité de vie et de l'environnement dans la région comme des facteurs importants dans leur choix de vivre au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Par ailleurs, l'emploi est le facteur déterminant dans le choix d'y venir et d'y rester. Tel qu'illustré dans les points antérieurs, il existe une différence entre les hommes et les femmes dans le rapport à l'emploi. Les femmes habitent dans la région

parce que leurs conjoints y ont un emploi. Cependant, elles considèrent la région comme un milieu où la qualité de vie est excellente pour élever leurs enfants. Pour les hommes qui forment notre échantillon, c'est l'emploi qui détermine leur choix de vivre dans la région. Malgré toutes les qualités de la région, nos informateurs n'y resteraient pas s'ils n'avaient pas un emploi qui permet à la famille de vivre convenablement.

Je trouve que c'est mieux ici (au Saguenay–Lac-Saint-Jean) quand on a un bon job [...] Disons que si un jour mon chum n'a plus de job ici et on est obligé de s'en aller, on n'aura pas le choix, le job fait partie de la vie aussi (Lu-Mi)

Les exceptions sont les personnes qui sont actuellement à la retraite et pour qui vivre dans la région est surtout un choix de vie.

Dans une région où le taux de chômage est un des plus élevés au Canada, la recherche d'emploi n'est pas une tâche facile. Avec le temps, nos informateurs ont réussi à se créer des réseaux de contacts, à apprendre le français et à se faire connaître, ce qui facilite l'obtention d'un emploi. Même si au début, c'est auprès des gens d'origines diverses qu'ils s'informent sur la façon de procéder pour connaître le milieu de l'emploi, c'est normalement avec les Québécois que se font les premiers contacts pour un travail. Les difficultés d'équivalence d'études, la reconnaissance de l'expérience de travail et la langue sont les complications majeures dans le processus de recherche d'emploi. Pour les surmonter, certains d'entre eux décident de retourner aux études, ce qui leur permettra de mieux connaître les façons de faire au Québec, et plus spécifiquement dans la région.

Pour nos informateurs qui sont ici depuis plus longtemps, le milieu de travail leur a permis de développer la majorité de leurs contacts et de se faire des amis.

Le travail n'est pas seulement une façon de «gagner leur vie», mais un lieu où ils peuvent mettre leurs capacités au profit de la société d'accueil et par le fait même un milieu de valorisation pour l'immigrant qui sent qu'il participe à la vie associative, économique et communautaire de la région. Un de nos informateurs nous dit, «...tant que j'aurais ma place de travail, tant que je me sens en mesure d'apporter quelque chose à cette société, c'est sûr que je vais me sentir chez-moi ...» (Abdou)

De plus, c'est une des façons pour se faire «respecter» par les membres de la dite communauté.

J'ai quand même senti une certaine distance pendant un bon bout de temps. En fait, tout le temps que je n'ai pas été installé de façon sûre et stable à Alcan, tant que je n'ai pas eu un emploi placé comme il faut, j'étais l'immigré, je me sentais vraiment l'immigré. Quand j'étais bien installé à l'Alcan et j'ai eu ma maison et j'étais dans mes meubles, comme on dit là j'ai commencé à prendre du poids, j'étais plus respectable mais tant que je ne suis pas parvenu à ce niveau-là, je sentais une certaine, [...] je ne dirais pas de mépris mais on me traitait un peu de haut, parfois, disons! ... (Michel)

Par ailleurs, l'emploi favorise aussi la rétention de l'immigrant dans la région et ouvre les portes à des contacts avec les Québécois qui feront connaître la communauté d'accueil régionale à leur collègue né ailleurs.

... j'ai commencé à travailler [...] on a commencé à sortir plus souvent et aller rencontrer les mêmes personnes plusieurs fois et à ce moment-là, il y a comme des liens qui s'établissent avec ces gens-là et là on commence à connaître un peu la culture, la réalité régionale hors de l'université, hors de la théorie ... (Abdou)

L'emploi permet à nos informateurs de mieux connaître le milieu régional. Il apporte le revenu nécessaire pour y vivre, la reconnaissance sociale pour sentir qu'ils font partie de la communauté, la valorisation personnelle qui permettra une ouverture vers la société

d'accueil et un moyen de rétention et d'attraction des nouveaux arrivants dans la région. L'emploi prend une signification plus familiale pour les femmes immigrantes de notre échantillon, pour lesquelles il représente le travail de leur conjoint qui permet de donner une belle qualité de vie à leurs enfants. L'emploi est, directement ou indirectement, une des clés dans le processus d'intégration. Il attire l'individu dans la région et permet la consolidation des liens entre ces individus et le milieu régional.

3.5.6.- La volonté de s'intégrer

Le processus d'intégration est lié à une volonté de participer à la vie communautaire, sociale et économique d'une société. Cette volonté dépendra, en partie, de l'intérêt et des besoins de chaque individu ainsi que des raisons d'immigrer. Plus le choix est clair et accepté par l'individu qui quitte son pays pour venir s'installer dans la région, plus la personne fera des efforts pour réussir l'objectif qu'elle s'est donné.

Nous allons vivre ici (dans la région). Mais si je commence à être négative que je vais retourner dans mon pays, pour moi ça ne sera pas très positif pour le moment. Je pense au présent et c'est tout. Je travaille pour le futur mais sans penser exactement ce qu'il va être, je m'adapte, je n'ai pas le choix! [...] retourner à mon pays signifie me séparer et j'ai choisi le mariage (Teresa)

D'ailleurs, on retrouve dans notre échantillon une personne qui ne se reconnaît pas comme immigrant, c'est-à-dire une personne qui quitte son pays d'origine pour venir s'installer de façon définitive dans un autre pays. C'est dans cette perspective qu'elle établit le rapport à la société d'accueil. Cette reconnaissance de la démarche d'immigration évolue dans le temps et dans certains cas est teintée de beaucoup de préjugés historiques ou personnels, dans lesquels nos informateurs ne veulent pas se reconnaître.

Vous savez, je ne suis pas un immigrant. Dans le sens légal du terme oui, mais je faisais de la recherche en Pologne et j'ai été invité à faire de la recherche très intéressante ici et j'ai rejoint ce groupe de recherche. Mais émotionnellement, je ne suis pas un immigrant ou un réfugié ou quelque chose de ce genre, j'ai eu une offre de travail intéressante et je l'ai prise et c'est tout! (Dimitri)

Malgré tout et avec les échanges qui sont favorisés par le facteur temps, on se rend compte que les barrières ne sont pas étanches et que l'échange avec la société d'accueil est réel. Cet échange a une incidence importante et provoque graduellement des changements dans la perception de ce qu'ils sont, tel qu'illustré par la personne qui ne se considère pas comme un immigrant, «actuellement, je suis polonais mais graduellement, je suis ouvert à accepter les traits culturels de ce pays pour vivre ici et probablement la balance changera ...» (Dimitri)

La connaissance de l'autre, c'est-à-dire de ceux qui forment la communauté d'accueil, amène l'individu à réactualiser ses objectifs qui prennent forme dans un environnement mieux connu, compris et adopté.

Alors, je dirais que je me sens mieux ici, dans ma peau d'ici parce que je suis plus habitué. Je suis assez jeune, je n'avais même pas 20 ans quand je suis arrivé ici, je me formais et j'ai appris, c'est le système d'ici, le système culturel, social, économique et politique, chose que je ne connais pas de l'Algérie, du tout!. L'Algérie, je l'ai découvert à partir d'ici, donc loin du contact avec l'Algérie comme tel. Et je me sens plus à l'aise avec le mode de vie d'ici parce que je me connais plus, c'est là que j'ai ouvert les yeux en quelque sorte et j'ai ouvert mes yeux avec discernement, avec objectivité (Abdou)

Avoir la volonté de s'intégrer implique, dans un premier temps, l'acceptation du fait qu'on a quitté son pays d'origine pour venir s'installer de façon permanente ou temporaire dans un pays d'accueil. Cette acceptation, pour plusieurs de nos informateurs, prend forme

une fois qu'ils sont installés et qu'ils maintiennent des contacts avec la communauté d'accueil. Les échanges avec cette nouvelle communauté, le mariage, l'arrivée des enfants et l'obtention d'un emploi donnent une forme différente à la volonté d'intégration selon ces nouvelles variables. Ensuite, le sentiment d'appartenance à la région et le fait de ne pas vouloir retourner au pays d'origine marque la différence entre ce qui était une volonté et ce qui est devenu une réalité.

3.5.7.-Création et acceptation de la nouvelle identité

Toutes les étapes déjà énoncées amènent nos informateurs à se questionner sur leur propre identité qui intègre leur vécu (leur histoire personnelle), ce qu'ils retiennent de la société d'accueil et ce qu'ils ont décidé garder de leur propre culture. Cette démarche est faite de façon très personnelle.

Leur nouvelle identité évolue avec le temps et divers éléments aident à ce modelage: l'échange et la connaissance des Québécois (échange des valeurs et de traits culturels), l'apprentissage de la langue, le travail et la formation de leur propre famille surtout lors de l'arrivée des enfants.

Ce processus de modelage de leur nouvelle identité ne semble pas être un processus réfléchi mais plutôt une démarche qui se fait graduellement en s'adaptant à l'environnement personnel et social dans lequel évoluent nos informateurs. Pour les personnes arrivées récemment, la préservation de leur identité d'origine (souvent définie comme l'identité nationale) est très importante. Il y a un refus d'adopter l'identité de la société d'accueil et on croit fermement qu'on ne changera jamais même si le temps passe...

Sincèrement, même si je passe ici 100 ans, je ne me sentirais jamais chez-moi, c'est impossible! [...] je peux rendre beaucoup plus le fun mon séjour, comme ils disent ici, mais je ne vais jamais me considérer comme canadien ou comme québécois. (Amir)

Cependant, pour ceux qui sont ici depuis un peu plus longtemps, entre trois et dix ans, leur discours est plein de nuances. On observe que, les informateurs continuent à s'identifier à leur origine nationale mais ils commencent à prendre conscience qu'avec le temps et les contacts avec la communauté d'accueil, des traits culturels québécois commencent à façonner leur identité.

Nos informateurs qui sont ici depuis plus longtemps, ont réussi à créer une identité où l'on retrouve ce qu'ils ont gardé de leur culture spécifique ainsi que des traits de la culture québécoise qu'ils ont décidé d'adopter, créant de cette façon une nouvelle identité «imaginée» ancrée dans la relation à l'autre et déterminée par l'environnement où ils s'épanouissent.

M.- Vous vous sentez plus québécoise...

D.- Oui, non, je ne me sens pas québécoise parce que cela n'est pas possible. Je reste française mais je reste plus proche. Je comprends mieux les Québécois et j'aime mieux être en contact avec un Québécois qu'avec un Français [...]

M.- Mais si on vous dit "vous êtes québécoise" vous dites...?

D.- Si, je suis québécoise, Ah, oui! Je suis plus québécoise que française. Par le nombre d'années que j'ai vécu, ici je le suis plus. Ça reste quand même que j'ai un fond français, mais je suis quand même québécoise [...] veut ou ne veut pas on arrive à avoir une coloration de québécois. Même si on reste profondément français, je ne peux pas me dire que je suis québécoise, je ne le serai jamais parce que j'ai quand même vécu 24 ans, mes premiers 24 ans en France et ça compte beaucoup les premiers 24 ans, veut ou ne veut pas eh! et je resterai, toujours française, ça s'est sûr!, il ne reste que pour mon accent. Mais quand même, je pense que c'est un esprit plus large que les Français qui sont, que je trouve, je suis mal à l'aise en France, à cause de ça. C'est peut-être aussi les gens que je côtoie, c'est sûrement ça parce que je ne connais pas tous les Français, c'est sûr!. Mais je sens une largeur d'esprit des Québécois

que je ne retrouve pas en France. C'est toujours très étiqueté en France..." (Denise)

M.- Mais est-ce que les gens te perçoivent comme québécois? ou tu te fais encore dire que...

Mi.- Bon! ça dépend! c'est évident que je suis québécois mais un Québécois marginalisé. Je suis québécois originaire de la France, donc je suis toujours et je resterai toujours un Français. Il est évident que pour le Québécois je vais être un Français et pour un Français, je vais toujours être un Québécois ou un Canadien..." (...)

M.- Mais est-ce que tu iras jusqu'à dire que tu es québécois?

Mi.- Oui, bien sûr que je suis québécois!. (Michel)

Dans ce cadre, on pourrait faire l'hypothèse que l'identité des nos informateurs se modèle dans un rapport individu/communauté d'accueil où ils intègrent leur vécu et les traits de leur culture d'origine qui facilitent et favorisent leur vie en région. Cette identité prend une forme différente selon les individus et ses besoins. C'est seulement dans le rapport à l'autre que le besoin de se définir selon une seule identité se présente et cette «identité unique» sera déterminée selon l'identité que «l'autre» donnera à l'immigrant. Par ailleurs, l'immigrant avec le temps prend conscience de cette réalité et il s'en servira, à l'occasion, pour ses propres intérêts.

En conclusion, on observe que le processus d'intégration doit prendre en considération plusieurs variables qui évoluent différemment dans le temps. Certaines de ces variables, identifiées dans le tableau 20, sont considérées comme indispensables par nos informateurs pour pouvoir vivre dans la société d'accueil et participer à sa vie: l'apprentissage du français, un emploi et un réseau de contacts et d'amis. Par ailleurs, la volonté de s'intégrer et l'acceptation d'une nouvelle identité prennent forme dans les contacts avec la société d'accueil dans le quotidien.

L'appropriation de la région comme lieu de vie, à travers de l'emploi, de la famille et des amis, est l'aboutissement d'un processus d'intégration, d'une durée indéterminée selon les individus, où il y a création d'une nouvelle identité qui leur permettra de vivre dans la communauté, qui dans un premier temps était leur communauté d'accueil et qui aujourd'hui fait partie de leur communauté d'appartenance.

Cette nouvelle communauté d'appartenance et cette nouvelle identité existent dans chaque individu. Son histoire, son vécu, sa culture d'origine, sa démarche d'immigration, son quotidien dans le pays d'immigration et ses projections d'avenir permettent de mieux le définir dans son «imaginaire» qui n'a pas de frontières et qui est en dehors du temps. Sa communauté et son identité sont formées de «l'ici et du là-bas», ce qui permet à l'individu de s'adapter aux divers milieux dans lequel il doit évoluer. C'est seulement dans le rapport à «l'autre» que surgissent les limites et les besoins de se définir par rapport à l'une ou l'autre des composantes identitaires qui le constituent.

Ma perception des Québécois s'affirme encore davantage, je connais plus les Québécois et ça s'affirme. J'ai eu peut-être les trois premiers années que je suis arrivée au Québec que j'ai eu de la misère à m'intégrer, peut-être parce que j'étais jeune à ce moment-là et j'avais un fardeau de quatre enfants et je pensais beaucoup à ma mère et il y a une espèce d'ennui de la famille qui existe. Au fur et à mesure que le temps passe, cet ennui diminue et tu t'aperçois que tu t'intègres beaucoup dans le pays et que tu fais des choses que tu n'aurais pas pu faire en France et c'est ça qui est plaisant parce que j'ai fait énormément de choses ici que je n'aurais jamais pu faire en France.
(Denise)

TABLEAU 20: L'INTÉGRATION

Séjour	VISIBLE		NON-VISIBLE	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
Moins 3 ans	AMIR 1.- Études —> Mariage conjointe originaire de la région. 2.- Ouolof et français (2) 3.- Milieu d'études et religion 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- Au quotidien 6.- Amis même religion 7.- Nationalité pays d'origine 8.- Là où sont ses parents	TERESA 1.- Mariage —> conjoint originaire de la région qui a un emploi dans la région 2.- Espagnol/ appris le français 3.- Milieu d'études et réseaux du conjoint 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- Au quotidien 6.- Amis même origine et même langue maternelle. 7.- Nationalité pays d'origine 8.- Là où est sa famille	JEAN 1.- Conjointe a un emploi dans la région 2.- Français 3.- Milieu de travail 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors région 6.- Amis québécois 7.- Nationalité pays origine /Qc 8.- Le Québec	CHRISTINE 1.- Mariage —>conjoint a un emploi dans la région. 2.- Français 3.- Voisinage et milieu de travail du conjoint 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors Québec 6.- Amis même origine et québécois 7.- Nationalité pays d'origine 8.- Là où est sa famille
entre 3 et 10 ans	LOUIS 1- Études —>Mariage: conjointe originaire de la région. 2.- Malien et français 3.- Milieu de travail, études et belle-famille. 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- Au quotidien 6.- Amis même origine et québécois 7.- Nationalité pays d'origine 8.- Là où vont ses projections	LI 1- Mariage —> conjoint qui a un emploi dans la région. 2.- Coréen/ appris le français 3.- Milieu d'études et réseaux du conjoint (travail) 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors région. 6.- Pas beaucoup d'amis, québécois 7.- Nationalité pays d'origine 8.- Là où est sa famille	DIMITRI 1.- Emploi 2.- Polonais/ pas le français 3.- Milieu de travail et voisinage 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors Québec 6.- Amis même origine 7- Nationalité pays d'origine 8.- Son pays natal	SHEYLA 1.- Mariage —>conjoint a un emploi dans la région 2.- Anglais/ appris le français 3.- Milieu d'études et travail 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors région 6.- Amis même langue maternelle et québécois 7.- Nationalité pays d'origine 8.- Le Québec
plus de 10 ans	ABDOU 1.- Études —> conjointe originaire de la région —> emploi dans la région. 2.- Arabe/français 3.- Milieu de travail et belle-famille 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- Au quotidien 6.- Amis québécois. 7.- Pays d'origine et québécois 8.- Au Québec, au Saguenay	LU-MI 1.- Réfugiée politique —> mariage: conjoint a un emploi dans la région. 2.- Laotien/appris le français. 3.- Milieu de travail et voisinage 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors Québec. 6.- Amis québécois 7.- Laotienne/québécoise 8.- Là où ils ont du travail, la région	MICHEL 1.- Mariage : conjointe originaire de la région ET emploi 2.- français 3.- Milieu de travail 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors Québec 6.- Amis québécois 7.- Pays d'origine et québécois 8.- Le SLSJ, le Québec	DENISE 1.- Conjoint a un emploi dans la région 2.- Français 3.- Milieu travail 4.- Pas de parenté dans la région ni ailleurs au Québec 5.- À l'occasion, hors Québec 6.- Amis québécois 7.- Pays d'origine et québécois 8.- Le SLSJ, le Québec

Ce tableau contient comme information: 1.- Raisons de leur venue dans la région. 2.- Langue maternelle et connaissance du français 3.- Réseaux
 4.- Parenté dans la région ou ailleurs au Québec 5.- Contacts avec la belle-famille 6.- Origine des amis 7.- Ce qui les définit (identité) 8.- Chez-nous

CONCLUSION

Tel que présenté dans notre introduction, cette étude s'est intéressée à la problématique de l'immigration en région, plus spécifiquement à l'intégration des immigrants au Saguenay–Lac-Saint-Jean .

Cette recherche s'inscrit dans la démarche du gouvernement du Québec de régionaliser l'immigration, dans le but d'attirer les immigrants hors des grands centres urbains.

Dans un premier temps, nous avons présenté le cadre conceptuel qui nous a guidé dans l'élaboration de ce mémoire. Nous nous sommes intéressées plus particulièrement à trois concepts: la communauté, l'identité et l'intégration. Plusieurs auteurs, dans les différentes disciplines des sciences humaines, se sont intéressés à ces notions, très étudiées .

Le premier concept auquel nous nous sommes attardées est celui de la communauté, étudié sous trois angles: lieu de socialisation, lieu symbolique et lieu politique. C'est dans la communauté qu'on apprend à «être social» ainsi qu'à partager sa culture, sa langue et ses façons de faire avec les autres membres de la communauté. La communauté est aussi un lieu symbolique où la perception des frontières qui la délimitent est intégrée différemment par ses membres. Comme lieu politique, elle fait référence à la reconnaissance par l'État des structures mises sur pied pour apporter une amélioration sociale, culturelle et économique à ses membres. Plus spécifiquement, la communauté ethnique naît d'un rapport de forces avec la société d'accueil. Dans ce rapport inégalitaire, la communauté ethnique travaille d'une part à

établir des liens avec d'autres organisations et d'autre part, à transmettre à ses membres les traits culturels et ethniques qui lui sont propres.

En définitive, tout individu appartient à une communauté et en contexte d'immigration, l'immigrant doit apprendre à connaître et à comprendre ce qui est spécifique à sa nouvelle communauté. Ces échanges lui permettent de récréer une «communauté imaginaire» qui sera constituée des traits de sa communauté d'origine ainsi que des traits de la communauté d'accueil.

Le deuxième concept étudié est l'identité qui est intrinsèque à tout individu et qui se modèle et se transforme dans les échanges avec autrui. Parler d'identité implique nécessairement parler d'altérité. En contexte d'immigration, l'identité ethnique et culturelle de l'immigrant sont teintés par les échanges avec les membres de la nouvelle communauté. Dans ce contexte, sa propre identité est modelée par ces échanges pour donner lieu à une nouvelle «identité imaginaire».

... L'identité imaginaire nous permet donc de valoriser un aspect de notre héritage familial ou carrément de l'inventer. D'un autre côté, bien que notre identité soit en partie le produit de ce que nous voulons être, il n'en demeure pas moins que nous ne pouvons pas nous leurrer nous-mêmes. (Ancelovici 1997:205)

Le dernier concept étudié est celui de l'intégration. Parler d'intégration suppose un changement de milieu et une démarche d'insertion dans un nouveau lieu de vie. L'intégration touche aux dimensions structurelles ainsi que personnelles de l'individu qui doit apprendre à apprivoiser sa nouvelle communauté. Il existe par ailleurs des événements conjoncturels qui dictent les attentes sociales dans l'intégration des immigrants. Au Québec, la politique de

régionalisation de l'immigration favorise la venue d'immigrants en région, le met en contact avec la société d'accueil et encourage son intégration à celle-ci.

Dans un deuxième temps, nous avons présenté un portrait statistique de l'immigration au Saguenay–Lac-Saint-Jean du début du siècle à nos jours. Il est intéressant de souligner le lien qui existe entre les vagues d'immigration dans la région et son développement économique. De plus, les données de 1991 montrent que les immigrants de la région occupent des postes clés dans la sphère de travail et sont plus formés que la moyenne de la population régionale.

En dernier lieu, nous avons exposé l'analyse tirée des entrevues réalisées auprès d'immigrants habitant le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Nous avons voulu identifier à quelle communauté ils se sentaient appartenir ainsi que les changements identitaires qu'ils ont vécu dans un contexte d'immigration. Pour finir et avec l'apport de personnes de notre échantillon qui sont dans la région depuis plus de dix ans, nous avons identifié des éléments «essentiels» à une intégration dans la société d'accueil régionale. Selon nos informateurs, les raisons de l'immigration, la connaissance du français, la création de réseaux de contacts et d'amis, la présence de la parenté ou de la belle-famille dans la région, la capacité de se définir ainsi que le sentiment de se sentir «chez-eux» dans la région sont des indicateurs du degré d'intégration au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Après avoir réalisé cette étude, nous pouvons conclure, à partir des données recueillies, que:

- la problématique de l'immigration se vit différemment en région que dans les grands centres urbains où les communautés culturelles sont très présentes. Au Saguenay–Lac-Saint-

Jean, l'absence de telles communautés facilite et incite l'échange entre l'immigrant et la communauté d'accueil régionale.

- l'emploi, ainsi que le mariage avec une personne qui occupe un emploi dans la région, attire et retient les immigrants dans la région.

- un séjour prolongé ainsi que le faible nombre d'immigrants en région permettent à l'immigrant de développer le sentiment d'appartenance à la région et par le fait même au pays qui les accueille.

- l'immigrant qui habite au Saguenay–Lac-Saint-Jean crée sa propre «communauté imaginaire» ainsi que son «identité imaginaire» où il intègre les traits de sa propre culture ainsi que des éléments de la culture d'accueil qui lui permettent de garder leur spécificité tout en se reconnaissant comme faisant partie de la population régionale.

- une véritable politique de régionalisation de l'immigration doit être conçue en relation avec une politique de développement régional qui aura comme but la création d'emplois, éléments essentiels pour attirer les immigrants dans la région. De plus, ces politiques devront être pensées à long terme pour permettre des échanges approfondis entre le nouveau venu et les membres de la société d'accueil.

Nous espérons que cette recherche, qui s'est effectuée dans le cadre du programme de la maîtrise en Études régionales, a permis de faire avancer les connaissances sur l'immigration en région. D'autres recherches pourront voir le jour sur: la réalité des femmes immigrantes dans la région, les relations de travail dans le milieu régional ou la perception des régionaux des immigrants. Il reste encore beaucoup à comprendre de la dynamique d'intégration en région.

BIBLIOGRAPHIE

- Abou, S. (1986) *L'identité culturelle: relations intertechniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Anthropos.
- Abou, S. (1990) *L'insertion des immigrés: approche conceptuelle*.
- Ancelovici M. et Dupuis-Déri F. (1997) *L'archipel identitaire*, Boréal.
- Anderson, B. (1983) *Imagined Communities*, London, Verso.
- Barth, F. (1969) *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little, Brown.
- Boiclar, Léonie (1993). *La régionalisation de l'immigration et les attentes des immigrants: le cas du Saguenay*. Mémoire présenté à l'université du Québec à Chicoutimi comme exigence partielle de la maîtrise en Études Régionales.
- Bonneau M. et Tremblay P.-A.(1993) *Immigration et régions: nouveaux enjeux, nouvelles perspectives.*, Chicoutimi, Chaire d'enseignement et de recherche interethnique et interculturelle.
- Bouchard, L.M. (1973) *Les villes du Saguenay: étude géographique*, Chicoutimi, Fondation de l'UQAC.
- Breton, R. (1991) *The Governance of Ethnic Communities. Political Structures and Processes in Canada*, Greenwood Press.
- Cadwell, G. (1983) *Les études ethniques au Québec*, Québec, IQRC.
- Caldwell, G. et Waddel, E. (1982) *Les anglophones du Québec: des majoritaires à minoritaires*, Québec, IQRC.
- Camilleri, C. et al. (1990) *Stratégies identitaires*, Paris, PUF.
- Caritini (1986) *Les forces des faibles*. Encyclopédie mondiale des minorités. Larousse.
- Claveau, J.-C. (1985) *Chicoutimi en ce temps là*, Éditions fleurs de lys, s.l.
- Cohen, A.P. (1985) *The Symbolic Construction of Community*, London, Tavistock Publications.
- Cohen, A.P. (1986) *Symbolising Boundaries. Identity and Diversity in British Cultures*, Manchester University Press.

Côté, C. (1991) *Désintégration des régions: le sous-développement durable*, Chicoutimi, Éditions JCL.

D'Amours, I. (1990) *Les communautés culturelles de la région de Québec*, Québec, Université Laval: Rapports et mémoires du Célat, n.17.

Dumont, J. (1991) *Distribution spatiale de la population immigrante et régionalisation de l'immigration, bilan des expériences étrangères*, Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration.

Favreau, L et Doucet, L. (1991) *Théorie et pratique en organisation communautaire*. Sillery: PUQ.

Girard, C et Perron, N. (1988) *Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

Girard, S. et Manègre, J.-F. (1989) *Quelques arpents de neige ... à partager. La régionalisation de l'immigration*, Montréal, MCCIQ.

Glaser, B.L. et Strauss, A.L. (1967) *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, The University of Chicago Press.

Gordon, M.M. (1964) *Assimilation in American life*, New York, Oxford University Press.

Guillaume, P. et al. (19XX) *Minorités et État*, Presses universitaires de Bordeaux, Presses de l'Université Laval.

Hamel, J. et Thériault, J.Y. (1994) (sous la dir.) *Les identités*, Actes du colloque de l'ACSLF, Méridien.

Jacob, A. (1991a) *Le racisme au quotidien. Une étude sur les médias et le racisme*, Montréal, Éditions du CIDIHCA.

Labelle, M. et al. (1987) *Histoires d'immigrées*, Montréal, Boréal.

Labelle, M. et Lévy J. (1995) *Ethnicité et enjeux sociaux*, Montréal, Liber.

Lamotte, A. (1989) *Régionalisation de l'immigration internationale et profit différentiel des immigrants vivant à l'extérieur de Montréal, étude analytique des données censitaires de 1986*, Direction des Études et de la Recherche, Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration, document de travail.

Lamoureux, J. (1987) *Les impacts économiques de l'immigration: synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines*, Montréal: Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec.

Laroche, G. (1991) *La régionalisation de l'immigration: orientation et stratégies*, Montréal, Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration.

Lendent, J. (1993) *L'impact de l'immigration internationale sur l'évolution démographique du Québec*, Collection Études et Recherches, n.8. Montréal, MCCIQ.

Manègre, J.-F. et Girard, S. (1988) *La régionalisation de l'immigration*, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, Montréal.

Médard, J.-F. (1969) *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Bordeaux, Presses de la fondation des sciences politiques.

Ouellet F. (1988) *Pluralisme et école*, Québec, IRCQ.

Ouellet, F. et Pagé, M. (éds) (1991) *Pluriethnicité, éducation et société. Construire un espace commun*, Québec, IQRC.

Pouyez, C. et Lavoie, Y. (1983) *Les Saguenayens: introduction à l'histoire des populations du Saguenay: XVI^e et XX^e siècles*, Québec, Presses de l'université du Québec.

Regroupement ethnoculturel du Saguenay–Lac-Saint-Jean (1990) *Unissons nos différences. Actes du colloque sur les relations interculturelles*. Chicoutimi, Regroupement ethnoculturel du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais (1992) *Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional*, Actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, 22 et 23 novembre, Hull.

Seguin, A.-L. (1993) *Les minorités ethniques en Europe*, Éditions L'Harmattan

Simard, M. (1994) *Les entrepreneurs agricoles immigrants européens: insertion dans la société rurale québécoise*, Collection Études et Recherche, n.11, Québec, MAIICC

Schnapper, D. (1994) *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*. Gallimard.

Taylor, C. (1994) *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Aubier.

Tremblay, P.-A., (1993), *La discrimination envers les minorités visibles au Québec*, CERII

Van Be, L. (1991) *L'immigration et les communautés culturelles du Québec. Bibliographie sélective annotée*, Documentor.

Vatz Laaroussi, M. et al. (1997) *Immigration et dynamiques locales*, CERII

Vatz Laaroussi, M., Montejo, M.E., Lessard, D. et Viana M. (1996) *Femmes immigrantes à Sherbrooke: modes de vie et reconstruction identitaire*. Rapport présenté au CQRS. Université de Sherbrooke.

Vincent, P. (1994) *Immigration phénomène souhaitable et inévitable*, Montréal, Québec/Amérique

ARTICLES

Anctil, P. (1989) «Des groupes ethniques aux communautés culturelles», *L'action nationale*, 79, 2:140-157

Anctil, P. (éd.) (1986) «Le pluralisme au Québec/Ethnicity in Québec», *Canadian Ethnic Studies*, 18,2:1-182

Baccouche, N. (1997) «La citoyenneté symbolique. Les Arabes du Nouveau-Brunswick un potentiel d'intégration en suspens» dans Vatz Laaroussi, M. et al. (1997) *Immigration et dynamiques locales*, CERII, p.87-126

Bauer, J. «Les minorités en France, au Canada et au Québec: minoritaires ou mineurs?», *Politique*, 1992, n.20, p.5-33

Bernier, B. et al. (1978) «Ethnicité et lutte de classes», *Anthropologie et Sociétés*, 1976, vol.2, 1:15-59

Boiclaire, L. et Klein, J.-L. (1993) «La régionalisation de l'immigration: notes sur une enquête au Saguenay», dans Bonneau, M. et Tremblay, P.-A. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, CERII, p.135-156

Bonneau, M. (1993) «Le principe de communauté culturelle à l'épreuve de la région», dans Bonneau, M. et Tremblay, P.-A. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, CERII, p.1-17

Bouchard, G. (1989) «Les Saguenayens et les immigrants au début du 20^e siècle: légitime défense ou xénophobie?», *Études ethniques au Canada*, vol. XXI, 3:20-36.

Breton, R. (1964) «Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants», *American Journal of Sociology*, 70,2:193-205.

Breton, R. (1983) «La communauté ethnique, la communauté politique», *Sociologie et sociétés*, vol XV, 2:23-37

Chanady (1986) «L'ouverture à l'autre: Immigration, interpénétration culturelle et mondialisation des perspectives» dans Letourneau, J. et al. (sous la dir.) *La question identitaire au Canada francophone: récits, parcours, enjeux hors lieux*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Constantinides, S. (1985) «Ethnicité et pluralisme culturel», *Revue Internationale d'action communautaire. Migrants: trajets et trajectoires*, 14/54, automne p.65-72

Couper, K. et Santamaria, U. (1985) «Quelques réflexions sur les notions de communauté et minorité dans l'approche de l'immigration au Royaume-Uni et aux États-Unis», *Annales*, 4:157-166.

Dorais, J-L (1990) «Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec», *Recherches sociographiques*, 31-1.

Dreide, M. (1992) «L'identité ethnique chez de jeunes Montréalais d'origine immigré», *Sociologie et sociétés*, 24,2:73-90.

Duval, M. (1992) «Être mère au foyer à Montréal ... quand on arrive de l'étranger», *Nouvelles pratiques sociales*, 5(2): 119-130

Galissot, R.(1989) «Au delà du multiculturalisme: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation», *Revue internationale d'action communautaire*, 21/61:27-34

Gallissot, R. (1987) «Sous l'identité, le procès d'identification», *L'Homme et la société*, 83:12-27

Gay, D. (1985) «Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien 1971-1985 et du gouvernement du Québec», *Revue Internationale d'action communautaire. migrants: trajets et trajectoires*, 14/54, automne p.79-96

Germain, A. et Séguin, A.-M. (1993) «Les modes d'insertion urbaine des immigrants; état de la question», dans Bonneau, M. et Tremblay, P.-A. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, CERII, p.45-63

Grenier, L. (1983) «Sous la rubrique des objets perdus, une réflexions méthodologique sur le racisme». *Sociologie et sociétés*, vol.XV, 2:147-153.

Guillaumin, C. (1985) «Sur la notion de minorité», *L'Homme et la société*, 77-78:101-109.

Hall, S. (1993) «Culture, Community, Nation», *Cultural Studies*, 7, 3:349-364.

Helly, D. (1989) «Immigrants aux États-Unis, au Canada et au Québec. Un schème.» *Revue internationale d'action communautaire*, 21/61:34-42

Hoover, D.W. (1989) «Changing Views of Community Studies: Middletown as a Case Study», *Journal of the History of the Behavioral Sciences*, 21:111-124.

Igartua, J.E. et De Fréminville, M. (1983) «Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939», *Revue d'histoire de l'Amérique français*, vol. 37, 2:291-308

Jacob, A. (1985) «Services sociaux et communautés ethniques au Québec», *Revue canadienne de service social*, 1985, 83-89.

Jacob, A. (1986) «L'accessibilité des services sociaux aux communautés ethniques au Québec depuis 1968», *Interventions*, 74:16-24.

Jacob, A. (1991) «Les conditions de l'intégration et de l'intervention avec des immigrants et des réfugiés» dans *Les personnes immigrantes: partenaires du développement régional*, Actes du colloque national sur la régionalisation de l'immigration au Québec, 22 et 23 novembre, 1991, Hull, 300-335

Juteau, D. et McAndrew, M. (1992) «Projet national, immigration et intégration dans un Québec souverain», *Sociologie et Sociétés*, 24,2:161-180.

Juteau-Lee, D. (1983) «La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéal», *Sociologie et sociétés*, Vol XV, 2:39-54.

Juteau-Lee, D. (1983) «Les autres ethniques», *Sociologie et sociétés*, Vol XV, 2:3-8.

Juteau-Lee, D. (1986) «L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles», dans Guillaume, P. et al. (1986) *Minorités et État*, France, Presses universitaires de Bordeaux , Québec, Presses de l'université Laval.

Labelle, M. (1985) «Vers un Québec multi-ethnique», *Relations*, 54:247-253[✓]

Labelle, M. (1989) «Immigration, main-d'œuvre immigrée et société d'accueil: réalités et contradictions», *Nouvelles pratiques sociales*, 2,2:107-121. ^X

Laroche, G. (1993) «Les facteurs de décision dans le choix par les immigrants d'une région de résidence: éléments d'éclairage», dans Bonneau, M. et Tremblay, P.-A. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, CERII, p.65-81

Manègre, J.-F. (1993) «La régionalisation de l'immigration: du rêve à la réalité», dans Bonneau, M. et Tremblay, P.-A. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, CERII, p.83-111 ^X

Meintel, D. (1989) «Les Québécois vus par les jeunes d'origine immigrée», *Revue internationale d'action communautaire*, 21/61:81-94

Meintel, D. (1992) «L'identité ethnique chez les jeunes montréalais d'origine immigrée», *Sociologie et sociétés*, 24, 2:73-89.

Nisbet, R. (1984) «La communauté», *La tradition sociologique* (chap.3), PUF, p.69-138

Rex, J. (1981) «Relations raciales et groupes minoritaires: quelques convergences», *Revue internationale des sciences sociales*, 13, 1:97-108.

Schechter, S. (1989) «De l'autre: réflexion sur la différence contemporaine», *Revue internationale d'action communautaire*, 21/61:49-56.

Séguin, A.M. (1993) «La dimension territoriale de l'immigration internationale au Québec», *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n.101:241-262.

Shiose, Y. (1994) «*Nous* et les *Autres* dans une classe à Québec. Des univers parallèles», *Anthropologie et Sociétés*, vol. 18, 1:77-92.

Shiose, Y. et Fontaine, L. (1995) «La construction des figures de "l'Autre": les communautés culturelles au Québec», *CRSA/RCSA* 32:91-110.

Simard, M. (1997) «Immigration agricole, enracinement familial et dynamisation du milieu local au Québec» dans Vatz Laaroussi, M. *et al.* (1997) *Immigration et dynamiques locales*, CERII, 147-173

Simon-Barouh I.(1983) «Relations interethniques et problèmes de minorités. Quelques remarques méthodologiques». *Sociologie et sociétés*, vol. XV, 2:155-165.

St.- Hilaire, M. (1991) «La formation des populations urbaines au Québec: le cas du Saguenay--Lac-Saint-Jean aux XIX^e et XX^e siècles», *Cahiers québécois de démographie* , vol.20, printemps, 1:1-36

Tiévant, S. (1983) «Les études de "communauté" et la ville: héritage et problèmes», *Sociologie du travail*, 2:243-256

Tremblay, P.-A. (1993) «À propos de l'intégration des groupes ethniques en région; Interrogations sur quelques préalables», dans Bonneau, M. et Tremblay, P.-A. *Immigration et région. Nouveaux enjeux, nouvelles perspectives*, CERII, p.19-43

Tremblay, P.-A.; Alonso, M. et Verschelden, M.-C. (1997) «Le rapport à l'autre au quotidien: deux exemples au Saguenay–Lac-Saint-Jean» dans Vatz Laaroussi, M. *et al.* (1997) *Immigration et dynamiques locales*, CERII, 179-202

Vatz Laroussi, M. et al. (1997) «Stratégies de reconstruction identitaire des femmes immigrantes en Estrie: entre communautés et communautaire» dans Vatz Laaroussi, M. et al., *Immigration et dynamiques locales*, CERII, 205-222

DOCUMENTS GOUVERNEMENTAUX

Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration (1986) *Consultation du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec sur les communautés culturelles et les communications, synthèse des mémoires et des représentations*, Montréal, CCCI.

Girard, S. et Manègre, J.-F. (1989) *Quelques arpents de neige ... à partager. La régionalisation de l'immigration*, Montréal, MCCIQ.

Gouvernement du Canada, Recensement Canada 1911, 1921, 1931, 1941, 1951, 1961, 1971, 1981, 1986, 1991.

Québec, Conseil des Communautés culturelles et de l'immigration (1989) *Les régions du Québec et l'immigration*, Montréal, MCCIQ

Québec, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1994) *Les impacts économiques de l'immigration, «synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines*, Montréal, MCCIQ

Québec, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1993) *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratie et pluraliste*, Montréal, MCCIQ

Québec, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec (1990) *Avis sur l'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec*, Montréal, MCCIQ

Québec, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec (1989) *Avis sur la régionalisation de l'immigration*, Montréal, MCCIQ

Québec, Ministère des Affaires Internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles (1995) *Portraits statistiques régionaux: Québec et ses régions, Recensement 1991: Données ethnoculturelles*, Collection Statistiques et indicateurs, Montréal, MAIICC, 9:109-105.

Québec, Ministère des Affaires Internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles (1994) *La planification des niveaux d'immigration. Éléments de problématique*, Montréal, MAIICC.

Québec, Ministère des Affaires Internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles (1994) *Consultation publique sur les niveaux d'immigration pour 1995, 1996, 1997*, Montréal, MAICC

Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration (1992) *Une richesse à partager. Orientations pour une répartition régionale plus équilibrée de l'immigration*, Montréal, MCCIQ

Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration (1991) *Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration (1991-1994)*, Montréal, Direction de communications du ministère des Communautés culturelles et de l'immigration.

Québec. Ministère délégué aux Affaires régionales (1991) *Développer les régions du Québec*, Québec

Québec. Ministère des Communautés culturelle et de l'immigration (1985) *L'immigration au Québec*, Montréal, MCCIQ, Direction de la recherche.

Québec. Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration (1990) *Au Québec pour bâtir ensemble*, Montréal, MCCI.